3 1761 05070348 7

22.II.17

DESCARTES

LA PRINCESSE ÉLISABETH

ET LA REINE CHRISTINE

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.

DESCARTES

LA PRINCESSE ÉLISABETH

ET LA REINE CHRISTINE

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

PAR

Louis Alexandre
LE COMTE FOUCHER DE CAREIL

NOUVELLE ÉDITION

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

156518
13/10/20

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1909

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PRÉFACE

Près d'Arnheim, en Hollande, sur un bras du Rhin, à l'est de la ville, s'élève une chaîne de collines ornées de beaux arbres et où les maisons de plaisance, entourées des plus riants jardins, s'étagent comme sur le coteau d'Ingouville, au Havre. De riches Hollandais y cultivent les fleurs les plus rares. Ces beautés pittoresques ont valu à ce site enchanteur le nom de *Roosendaal,* « vallée des roses ».

Au milieu de ces maisons de campagne et de ces élégantes villas, le voyageur remarque un édifice d'un aspect gothique : c'est le château de Roosendaal, l'un des plus anciens monuments de la Hollande. Il est d'une époque antérieure à Charles le Téméraire, qui a daté plusieurs chartes du château de Roosendaal. Le seigneur actuel, le baron Van Pallandt, possède une fort

ancienne bibliothèque dans la tour du donjon.

Le célèbre libraire antiquaire, Frédéric Muller, d'Amsterdam, qui a publié les lettres de Jean-Jacques Rousseau à son éditeur Rey, de concert avec MM. Firmin Didot, vient passer les mois d'été dans une maison de campagne située près du riche village de Velp, dans le voisinage de Roosendaal.

Comme le baron Van Pallandt, qui est maître en droit de l'Université de Leyde, lui montrait les débris de cette belle et curieuse bibliothèque formée par ses ancêtres au XVIIe siècle, M. Frédéric Muller lui offrit de mettre un peu d'ordre dans ce chaos et de l'aider à faire un catalogue de sa bibliothèque. C'est là que parmi des livres anciens, en partie rongés par les souris ou mangés par les vers, il découvrit un recueil de 200 feuilles environ, petit in-4°, d'une belle écriture française du XVIIe siècle, d'un papier et d'une encre du temps, et dont le titre était bien fait pour piquer la curiosité d'un antiquaire philosophe. C'était le *Recueil de quelques lettres écrites à M. Descartes par la reine de Suède et la princesse de Bohême, copiées sur les originaux.*

M. Frédéric Muller a bien voulu se souvenir qu'un Français, très curieux de Descartes et d'Élisabeth, parcourait, il y a vingt ans, la Hollande, en quête de ces lettres, et que, s'étant arrêté à Amsterdam, il l'avait prié de s'informer partout et de le prévenir, s'il réussissait à en avoir des nouvelles. C'est ce qu'il a fait avec une courtoisie dont je tiens à le remercier. Je puis donc aujourd'hui, avec l'agrément de M. le baron Van Pallandt, propriétaire de ce recueil, communiquer ces lettres au public et compléter, à l'aide de cette découverte et grâce aux vacances du Sénat, l'étude sur Descartes et la princesse Élisabeth dont l'Académie avait bien voulu entendre la lecture il y a quinze ans (1).

L'authenticité des lettres d'Élisabeth (nous viendrons plus tard à Christine) est incontestable. On peut l'établir par des preuves et des indices nombreux, tirés de ce recueil. La collection des vingt-six lettres d'Élisabeth, et la comparaison avec les trente-deux lettres de

(1) *Descartes et la princesse Palatine, ou de l'influence du cartésianisme sur les femmes au* XVIIe *siècle.* — Paris, Auguste Durand, 1862, in-8°, 130 pages.

Descartes, publiées après sa mort par son ami Clerselier, ne laissent point de doute à cet égard.

La concordance des dates est le plus précieux de ces indices; les lettres d'Élisabeth coïncident toujours exactement pour le temps avec celles de Descartes. Elles ont même sur celles-ci, telles qu'elles nous sont parvenues, l'avantage incontestable d'être presque toujours datées ancien et nouveau style, et de rappeler souvent la date des lettres auxquelles elles répondent et celle du précédent envoi. Il y a enfin, à défaut des adresses, jusqu'à l'indication des messagers qui portent les lettres et au rappel de celles qui se sont égarées en chemin ou qui sont en souffrance. On comprend l'intérêt de ces détails. Non seulement ces concordances et la parfaite exactitude de ces renseignements sont une très forte preuve d'authenticité intrinsèque; mais, comme les lettres de Descartes ne sont pas datées dans l'édition princeps d'Amsterdam, 1666, et qu'on en était réduit aux conjectures d'un recteur de l'Université, conjectures que M. Cousin avait données, au bas des lettres, dans son édition, on peut aussi, au moyen des lettres d'Élisabeth qui ont date certaine, rectifier et

compléter la chronologie des lettres mêmes de Descartes.

Ajouterons-nous que des détails intimes qui ne s'inventent pas, des recommandations bien féminines qui accompagnent certaines lettres d'Élisabeth complètent la démonstration. Ainsi deux d'entre elles sont d'un caractère confidentiel, le *post-scriptum* prévient de les brûler, et une fois de plus on peut voir combien ces précautions sont inutiles, puisque Descartes avait gardé les originaux. Une autre fois elle dit qu'elle a été dérangée sept fois pendant qu'elle écrivait et qu'il s'en apercevra au désordre des idées et de l'écriture. Un jour elle lui dit : « Je vous envoie mon brouillon ».

Les lieux où sont adressées ces lettres sont un autre indice très précieux. C'est en quelque sorte la géographie de cette correspondance : on suit pas à pas Descartes de retraite en retraite, d'abord à Endegeest, près de Leyde, puis à Egmont, près et par Alkmaar. On connait la devise du philosophe : *Qui bene latuit bene vixit.* A Endegeest, il habitait un petit château tout à fait digne de la *gentry* anglaise; à Egmont, à défaut du château des

comtes d'Egmont, détruit au siècle précédent par les Espagnols, il s'était retiré dans une délicieuse villa entourée d'un jardin dont il était fier. Plusieurs lettres de la princesse le cherchèrent en France, où il fit trois voyages, *a rege suo conditionibus honorificis evocatus,* dit son épitaphe, appelé par son roi à des conditions honorables qu'il refusa, craignant que sa pension, s'il demeurait en France, ne fût trop chèrement achetée. La dernière lettre d'Élisabeth l'atteignit en Suède, à Stockholm, où il devait mourir des attentions et peut-être aussi du manque d'attention de la reine Christine, qui le faisait venir, à cinq heures du matin, au palais, pour lui enseigner la philosophie.

PREMIÈRE PARTIE

DESCARTES ET LA PRINCESSE ÉLISABETH

Élisabeth se présente à nous avec des traits et une physionomie d'une rare distinction. Sa beauté, ses talents, ses infortunes l'élevaient même au-dessus de ses sœurs. A peine elle avait connu son père, l'infortuné Frédéric de Bohême, à qui ses malheurs et sa mort ont fait donner le surmon de *Winter-Kœnig*, roi d'un seul hiver. Séparée du reste de sa famille alors errante et proscrite, confiée aux soins de son aïeule, la princesse Julianne, femme d'un rare bon sens et d'une grande vertu, dans cette solitude de Crossen qu'elle aimait tant, elle y prit ce goût de l'étude et de la méditation qui devait plus tard en faire l'élève préférée de Descartes. C'est là ce qui déplut à la reine. La fille altière de Jacques Ier lui préférait Louise Hollandine, dont la fuite romanesque et la conversion au catholicisme lui parurent moins contraires à l'intérêt de sa maison que ce goût immodéré pour la science et la philosophie que sa fille aînée avait pris à l'école de l'auteur des *Méditations* et du *Discours de la Méthode*.

Comment une belle jeune fille, dans l'âge des plaisirs et de la renommée, avait-elle pu sacrifier un trône à sa religion, et le mariage à la recherche de la vérité; com-

ment ensuite, retirée après la mort de Descartes et la ruine de ses espérances pour sa famille dans un monastère de Westphalie, à Herford, finit-elle dans l'ascétisme et le mysticisme une vie commencée dans la philosophie, tel est le problème psychologique que ses lettres soulèvent.

La reine de Bohême était morte, mais si elle eût vécu, elle ne lui eût point pardonné la fin plus que le commencement. Refuser un trône pour aller s'ensevelir dans un cloître et surtout se marier à la philosophie, même cartésienne, c'était là pour cette femme ambitieuse et passionnée un crime, que dis-je? une faute impardonnable. Une femme savante, passe encore, car on ne détestait pas le bel esprit à la cour de La Haye, et sa plus jeune sœur, Sophie, n'en était pas exempte; mais une philosophe, une sceptique, et, pour finir, une mystique, c'en était trop, et la disgrâce fut complète. De là le voyage à Berlin et l'exil que lui infligea sa mère. Ce fut la plus heureuse époque de sa vie inquiète et agitée. Sa cousine, l'Électrice de Brandebourg, l'avait emmenée avec elle à Grossen-sur-l'Oder en Silésie. La vue des lieux où elle avait passé son enfance et le souvenir de cet âge heureux contribuèrent à la calmer et eurent un salutaire effet sur sa santé. Elle écrit de là à Descartes : « J'engraisse à vue d'œil ». Deux lettres de cette époque sont comme un rayon de soleil dans ce ciel hollandais, tout chargé de nuages.

La vie d'Élisabeth fut un long martyre. Je ne parle pas de ces premières années, si tragiques pourtant, qui suivirent la chute du trône paternel, la fuite, l'exil, puis cette première résidence à La Haye, où, comme le dit la

spirituelle Sophie, sa sœur, « la misère était d'abord si grande que l'on y dînait de diamants ». Élisabeth avait l'âme trop haute pour être touchée de ces vulgaires contretemps. Elle était d'un âge où le malheur même ajoute comme une ombre à la Rembrandt au tableau de la vie. Mais bientôt des motifs plus sérieux de réflexion et de chagrin lui furent donnés, et, par un raffinement du sort qui semblait vouloir la persécuter, ce fut autour d'elle, dans sa propre famille, qu'elle trouva les objets de ses larmes.

La famille d'Élisabeth est vraiment une race tragique, presque comme celle des Atrides. Elle était de cette maison des Stuarts qui, au XVIe et au XVIIe siècles, connut toutes les extrémités des choses humaines, le crime et la vertu, la politique et les plaisirs, les splendeurs et la misère, les plus exquises jouissances et les plus vulgaires débauches, le trône et l'échafaud : race étrange, vraiment prédestinée, poétique jusque dans le crime avec Marie Stuart, séduisante jusque dans l'ivresse coupable du pouvoir absolu avec Charles Ier, spéculative et pédante sur le trône avec Jacques Ier, insensée avec Jacques II, légère et brillante avec Charles II, puis allant s'éteindre dans l'ignominieuse débauche du prétendant et les tristes révélations de la comtesse d'Albany.

La reine de Bohême résume dans sa personne les principaux traits de la race à laquelle elle appartient : fille de Jacques Ier, épouse de Frédéric le Palatin qu'elle pousse sur le trône en lui disant que, s'il n'avait pas le cœur d'accepter la couronne, il ne fallait pas épouser une fille de roi, cette femme belle et ambitieuse se montra héroïque dans le malheur : elle soutint la fortune chancelante de son époux et en recueillit les débris pour ses

dix enfants. Elle comptait au nombre des femmes les plus instruites de son temps, et elle sut inspirer le goût des lettres et des arts à ses filles qui furent toutes des femmes remarquables. Ses fils, malgré la disgrâce paternelle et la ruine de leur maison, se firent un nom dans l'histoire d'Angleterre et d'Allemagne. Charles-Louis, l'aîné, prince palatin du Rhin et électeur, que sa mère avait élevé dans les principes du protestantisme et avait dissuadé d'accepter l'héritage paternel au prix d'une abjuration, fut un prince instruit, libre-penseur, dont le règne fut glorieux: il fit des avances à Spinoza et voulut l'attirer à Heidelberg afin d'y élever une chaire à la philosophie; il était le père de la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV, femme de tête et de cœur, qui, au milieu des dépravations de l'entourage de son époux, montra toujours une grande vigueur morale et un esprit tourné à la critique. Sa correspondance, dont une partie seulement est publiée, est une mine inépuisable pour l'historien de la cour de Louis XIV et de ces petites cours d'Allemagne qui étaient peuplées de ses amis ou de ses parents.

Le second des fils d'Élisabeth, Robert, nommé au commandement de la flotte anglaise, avec le titre et le rang de vice-amiral, fut un grand homme de guerre qui combattit avec éclat sur terre et sur mer, et ne céda la partie que lorsque la cause des Stuarts fut entièrement anéantie. Alors, avec cette variété de talents et d'aptitudes donnée à si peu d'hommes, il consacra ses loisirs aux sciences et fut un chimiste distingué dont le nom est inscrit dans les annales des inventeurs pour sa découverte d'un nouveau métal.

Maurice, son frère, prit une part active, avec Robert, à la guerre civile d'Angleterre, s'enfuit en Amérique et fit naufrage aux îles Caraïbes.

Les deux autres, Philippe et Édouard, s'illustrèrent, le premier par ses duels et sa mort dans un combat, le second par une alliance que célébra Bossuet : il épousa Anne de Gonzague, princesse palatine de la Maison de Nevers et de Mantoue, et se fixa à la cour de France, où l'une de ses filles épousa le prince de Condé. Ces grandes alliances ne rachetèrent pas aux yeux de sa mère et de sa sœur Élisabeth le prix dont il les avait payées : l'abjuration. On verra, dans la correspondance de la princesse, avec quelle indignation la nouvelle en fut reçue par cette famille malheureuse, mais toujours magnanime.

Les cinq filles de la reine de Bohême étaient Élisabeth, qui mourut abbesse de Herford, en Westphalie; Louise-Hollandine, qui fut abbesse de Maubuisson; Henriette-Marie, épouse de Sigismond Ragokzi, prince de Transylvanie; Charlotte, morte en bas âge; et, enfin, Sophie, la future électrice de Hanovre, qui naquit en exil et fut la souche des rois d'Angleterre jusqu'à nos jours.

Ces filles de la reine de Bohême offrent, dans ce siècle si fertile en femmes célèbres ou distinguées, une variété de beautés et de talents qui leur assurent le premier rang. La princesse Élisabeth fut la femme la plus instruite de son temps; Louise-Hollandine joignait aux grâces de sa personne des goûts artistiques; la duchesse Sophie fut une femme supérieure.

Les trois sœurs formaient le plus charmant contraste

par leur humeur comme par le genre de leur beauté que les poètes ont chantée, que les peintres de la Hollande ont reproduite. Aux côtés de la sage Élisabeth, on voyait sa sœur Louise déjà romanesque, et cette jeune brune piquante qui sera la duchesse Sophie.

Le contraste des qualités morales et des dons intellectuels n'était pas moins saisissant entre les deux sœurs. Élisabeth se présente à nous avec des mérites sérieux, relevés par des traits d'une rare distinction. Miss Benger, auteur de mémoires sur la reine de Bohême, nous apprend qu'elle avait une égale aptitude pour les langues et les sciences, et que son bonheur suprême était de méditer. Aussi fut-elle l'élève préférée de Descartes, qui lui dédia ses principes de philosophie; mais, quels que fussent les grâces de sa personne et l'héroïsme de son caractère, l'éclat de la race des Stuarts y était voilé sous le nuage. C'est là ce qui déplaisait à la reine de Bohême, femme impérieuse et passionnée, qui lui préférait Louise-Hollandine, plus ambitieuse et plus romanesque.

Louise-Hollandine n'était pas plus belle que sa sœur, mais elle l'était d'un autre genre de beauté plus souriante et plus coquette. Herren-Hausen a gardé trois portraits d'elle. Dans l'un, ses cheveux abondants flottent au vent sous un chapeau mousquetaire; dans un autre, peint par Hanneman, elle cueille des roses. Par un singulier rapprochement du sort, les deux sœurs devinrent abbesses; mais le piquant contraste de ces deux natures si différentes se reflète jusque dans le cloître qui abrita les années de la retraite.

Louise-Hollandine se convertit à la religion catholi-

que, et, richement dotée par Louis XIV, devint abbesse de Maubuisson, près de Pontoise. Les mémoires du temps lui donnent quatorze enfants ; ce doit être une calomnie. Mais si l'on ne retrouve plus à Maubuisson, sous la robe de laine, la brillante jeune fille dont la fuite romanesque avait été l'objet de tant de commentaires, on y sent la vieillesse sans rides d'une femme amie des arts que visitait Bossuet et qui avait fait de sa riche abbaye un lieu de délices presque mondaines, où la piété n'avait rien de trop austère, et dont l'ascétisme, vanté par madame de Brinon, ne dépassait pas les murs du cloître.

Élisabeth n'était pas, comme sa sœur, une héroïne, mais elle avait ce qui vaut mieux : l'élévation morale que donnent des sentiments héroïques. Sa correspondance en est le plus vivant témoignage. A vingt ans elle avait trouvé, en elle-même, dans le sentiment de sa dignité et l'énergie de sa foi, le courage de refuser un trône. On sent, à la lire, de quel air elle eût reçu cette sœur trop prodigue de ses dons et surtout de conversions, qui s'était faite, avec une ancienne femme de chambre de madame de Maintenon, sœur de Brinon, l'agent du prosélytisme catholique à l'étranger. Mais les passions jouent un grand rôle dans cette petite cour de La Haye, et je ne parle pas ici des promenades aventureuses de ces jeunes princesses, s'émancipant pour quelques instants de la tutelle de miss Benger. Il y en eut malheureusement de plus sérieuses, qui causèrent bien des larmes ou même qui firent verser le sang.

Ce fut d'abord la fuite romanesque de Louise-Hollandine avec un jeune officier ou à sa poursuite, car l'his-

toire n'est pas bien fixée sur ce point. On croit cependant qu'elle quitta la maison de sa mère, seule la nuit, sans autre escorte qu'un officier français, nommé Laroque; et sa fuite, qui avait été dans les cercles de La Haye l'objet des plus singuliers commentaires, eut le même dénouement que le mariage d'Édouard : je veux dire un bon établissement en France suivi de beaucoup d'aventures galantes du même genre.

Élisabeth dut ressentir profondément ce double affront fait par sa sœur à sa race et à sa foi. D'autres chagrins l'assaillirent à la même époque, les affaires de la famille palatine étaient loin de s'améliorer, la cause des Stuarts paraissait perdue. C'était une douloureuse destinée que celle d'une jeune princesse de vingt-cinq ans, sans cesse exposée aux coups de l'adversité; mais, ce qui vint mettre le comble à sa douleur, ce fut le meurtre de d'Épinay, cause de sa rupture avec sa mère.

Les sanglantes tragédies d'Angleterre, comme les appelait Descartes, n'étaient point les seules qui fussent venues porter le trouble dans l'intérieur de la reine de Bohême. Un crime qui venait d'être commis par le plus jeune de ses fils et dont la malignité publique crut pouvoir faire remonter la responsabilité jusqu'à sa fille, bien qu'elle fût innocente, allait répandre le deuil et la consternation dans La Haye et semer la division dans la famille palatine. Un gentilhomme français, nommé d'Épinay, à qui sa tournure, sa bonne grâce et son esprit séduisant avaient ouvert les premières maisons de La Haye, et qui y était devenu célèbre par ses bonnes fortunes, n'avait pas tardé à usurper une place dans le cœur et bientôt dans les conseils de la reine de Bohême.

L'influence de ce favori était vue de mauvais œil par les enfants de la reine et surtout par le plus jeune d'entre eux, le prince Philippe. Un certain mystère plane sur ce qui suivit, mais on peut conjecturer avec certitude que Philippe s'était attiré la haine du courtisan français et de ses compatriotes, puisqu'un soir il fut assailli par quatre d'entre eux, parmi lesquels, en se défendant vaillamment, il reconnut son ennemi. Le lendemain, la première personne qui s'offrit à sa vue, au moment où il traversait la place du Marché, fut d'Épinay. A cette vue, le jeune prince s'élança hors de sa voiture et attaqua son ennemi, qui, en se défendant à son tour, lui fit une blessure sous le bras. Philippe fondit sur lui et le poignarda en plein jour sur cette place publique. La reine apprit avec horreur la mort de celui qui, à tort ou à raison, passait pour son amant et chassa son fils de sa maison. Peu de temps après, Élisabeth partit pour Berlin, où elle allait visiter son parent, le grand électeur de Brandebourg.

Quelles que soient les causes et les circonstances encore inexpliquées de ce tragique événement, un fait est hors de doute, c'est la parfaite innocence de la princesse Élisabeth et l'absence de préméditation de la part de son plus jeune frère. Cependant deux historiens n'ont pas craint de bâtir sur ce peu de données tout un roman où la princesse Élisabeth joue le principal rôle. L'un d'eux, Baillet, insinue même qu'elle fut l'instigatrice du crime. Mais que dire d'un historien qui, après avoir laissé planer le soupçon de meurtre sur la princesse philosophe, nous la montre à la page suivante arrivant à Berlin précédée par sa réputation de sagesse et

de vertu, et employant tous les moments que lui laissait l'étude à former le cœur et l'esprit de sa belle et jeune cousine? Erman fait mieux encore, et, dans le parallèle qu'il institue entre Christine et Élisabeth, après avoir fait ressortir la communauté du savoir, il leur trouve un nouveau trait de ressemblance, l'assassinat! On sait que le bas peuple de La Haye avait, avant Erman, exploité son voyage à Berlin pour répandre d'odieux soupçons. Il ne manquait à la princesse Élisabeth, pour que son malheur fût achevé, que d'être calomniée. Ce dernier trait dut lui être le plus sensible. Cette âme généreuse et tendre, qui ne pouvait pas comprendre la calomnie, dut ressentir d'autant plus cruellement ses atteintes. Certaines lettres de Descartes en fourniraient au besoin la preuve.

La correspondance nous donne sur toute cette partie de sa vie des lumières nouvelles. On sentait bien en lisant Descartes qu'Élisabeth était malheureuse; mais la cause de ses malheurs et leurs tristes effets sur l'âme et sur la santé de la princesse nous étaient inconnus.

Dans ses confidences qu'on pourrait, empruntant un titre à Gœthe, appeler l'*histoire d'une belle âme* et surtout d'*une âme sincère*, Élisabeth nous apprend la cause et la nature de son mal.

C'est un mal très ancien et pourtant bien moderne, le pessimisme; une maladie bien connue, mais qu'on ne s'attendait pas à voir décrite avec une aussi pénétrante analyse, la *mélancolie*.

Et qu'on ne croie pas ici que, cherchant à noircir mes couleurs, j'invente, pour l'intérêt du récit, une maladie nouvelle ou du moins assez inconnue au XVIIe siècle.

Élisabeth est mélancolique : nous avons dans ses lettres le journal de cette maladie et, dans celles de Descartes, les ordonnances et les conseils du médecin qu'elle s'était choisi.

La santé de la princesse laissait beaucoup à désirer, surtout depuis deux ans. Au printemps de 1645, elle a une fièvre lente et une toux sèche : elle va prendre les eaux de Spa qu'elle se fait envoyer chez elle à La Haye; elle se plaint de son état que les médecins ne comprennent pas, et auquel Descartes seul apporte quelque soulagement. Est-ce une ingénieuse flatterie? Cette lettre, l'une des plus curieuses du recueil, est à citer presque en entier :

« Monsieur Descartes, je vois que les charmes de la vie solitaire ne vous ôtent point les vertus requises à la société. Ces bontés généreuses que vous avez pour vos amis et me témoignez aux soins que vous avez de ma santé, je serais fachée qu'elles vous eussent engagé à faire un voyage jusqu'icy, depuis que M. de Pallotti m'a dit que vous jugiez le repos nécessaire à vostre conservation et je vous assure que les médecins qui me virent tous les jours et examinèrent tous les symptômes de mon mal n'en ont pas trouvé la cause ni ordonné de remèdes si salutaires que vous avez fait de loin. Quand ils auroient esté assez savants pour se douter de la part que mon esprit avoit au désordre du corps, je n'aurois point eu la franchise de la leur avouer. Mais à vous Mr, je le fais sans scrupule, m'assurant qu'un récit si naïf de mes défauts ne m'ôtera point la part que j'ay en vostre amitié, mais me la confirmera d'autant plus, puisque vous y verrez qu'elle m'est nécessaire. Sachez donc que j'aye le corps imbu d'une grande partie des foiblesses de mon sexe qui se ressent très-facilement des afflictions de l'âme et n'a point la force de se remettre avec elle, estant en un air qui y contribue fort (1); aux

(1) L'air de la Hollande.

personnes qui ne peuvent point faire beaucoup d'exercice, il ne faut point une longue oppression de cœur par la tristesse pour opiler la rate et infecter le reste du corps par ses vapeurs. Je m'imagine que la fièvre lente et la toux sèche qui ne me quitte pas encore, quoy que la chaleur de la saison et les promenades que je fais rappellent un peu mes forces, vient de là. C'est ce qui me fait consentir à l'avis des médecins de boire d'icy en un mois les eaux de Spa (qu'on fait venir jusqu'icy sans qu'elles se gâtent). Mais je ne les prendray point avant que j'en sache vostre opinion, puisque vous avez la bonté de me vouloir guérir le corps avec l'âme. Je continueray aussi de vous confesser qu'encore que je ne pose point ma félicité en chose qui dépende de la fortune ou de la volonté des hommes, et que je ne m'estimeray absolument malheureuse quand je ne verrois jamais ma maison restituée ou mes proches hors de misère, je ne saurois considérer les accidents nuisibles qui leur arrivent sous autre notion que celle du mal, ni les efforts inutiles que je fais pour leur service sans quelque sorte d'inquiétude, qui n'est pas sitôt calmée par le raisonnement qu'un nouveau désastre n'en produit d'autre. Et je pense que si ma vie vous estoit entièrement cognüe, vous trouveriez plus étrange qu'un esprit sensible comme le mien s'est conservé si longtemps parmi tant de traverses dans un corps si foible, sans conseils que celuy de son propre raisonnement et sans consolation que celle de sa conscience, que vous ne faites les causes de cette présente maladie. J'ay employé tout l'hyver passé en des affaires si facheuses qu'elles m'empêchèrent de me servir de la liberté que vous m'avez octroyée de vous opposer les difficultés que je trouveray en mes études et m'en donnèrent d'autres dont il faloit encore plus de stupidité que je n'ay pour m'en débarrasser.

Le 22 juin, elle se plaint encore à Descartes de sa santé; mais, cette fois, elle donne au mal dont elle souffre son véritable nom : la mélancolie.

« Monsieur Descartes, vos lettres me servent toujours d'antidote contre *la mélancolie*, quand elles ne m'enseigneroient pas, détournant mon esprit des objets désagréables qui luy surviennent tous les

jours pour luy faire contempler le bonheur que je possède dans l'amitié d'une personne de vostre mérite, au conseil duquel je puis commettre la conduite de ma vie. Si je la pouvois encore conformer à vos derniers préceptes, il n'y a point de doute que je me guérirois promptement des maladies du corps et des foiblesses de l'esprit. Mais j'avoue qne je trouve de la difficulté à séparer des sens et de l'imagination des choses qui y sont continuellement représentées par discours et par lettres que je ne saurois éviter sans pécher contre mon devoir. Je considère bien qu'en effaçant de l'idée d'une affaire tout ce qui me la rend fâcheuse, que je crois m'estre seulement représenté par l'imagination, j'en jugerois tout aussi sainement et y trouverois aussitôt les remèdes que l'affection que j'y aporte. Mais je ne l'ay jamais seu pratiquer qu'après que la passion avoit joué son rôle. Il y a quelque chose de surprenant dans les malheurs, quoy que préveu, dont je ne suis maîtresse qu'après un certain tems, auquel mon corps se désordonne si fort qu'il me faut plusieurs mois pour le remettre, qui ne se passent guères sans quelque nouveau sujet de trouble : outre que je suis contrainte de gouverner mon esprit avec soin pour lui donner des objets agréables. La moindre fainéantise le fait retomber sur les sujets qu'il a de s'affliger, et j'appréhende que si je ne l'employe point pendant que je prends les eaux de Spa, il ne se rende plus mélancolique..... Avec cela la malédiction de mon sexe m'empêche le contentement que me donneroit un voyage vers Egmong pour y apprendre les vérités que vous tirez de votre nouveau jardin. »

Ainsi, plus de doute sur cette maladie à laquelle les médecins ne comprenaient rien. Les chagrins sans cesse renaissants dont les malheurs de sa famille et les siens propres étaient la cause avaient altéré sa santé en développant en elle une sensibilité maladive. Son mal était plus moral que physique. Aussi elle s'en accuse à son confident et à son ami avec sa candeur habituelle. Élisabeth sentait trop vivement ; la source de ses souffrances physiques était toute morale. Il faut lire jusqu'au

bout cette confession d'une âme sincère. Elle suit le régime ou plutôt les conseils d'hygiène morale et physique que lui a tracés son maître; mais elle a des rechutes. Nous connaissons, par sa lettre du 25 août, l'occasion d'une de ces rechutes. Un de ses frères qu'elle aimait avait abjuré le protestantisme. Écoutez l'explosion de sa douleur, de son indignation et la touchante confession qu'elle en fait :

« Monsieur Descartes, vous aurez sujet de vous étonner qu'après m'avoir témoigné que mon raisonnement ne vous paraissait pas tout à fait ridicule, je demeure si longtemps sans en tirer l'avantage que vos réponses me donnent. Et c'est une honte que je vous en avoue la cause, puisqu'elle a renversé tout ce que vos lessons sembloient avoir établies dans mon esprit. Je croyois qu'une forte rèsolution de ne chercher la béatitude qu'aux choses qui dépendent de ma volonté me rendroit moins sensible à celles qui viennent d'ailleurs, avant que la folie d'un de mes frères m'ait fait connoître ma foiblesse. Car elle m'a plus troublé la santé du corps et la tranquillité de l'ame que tous les malheurs qui me sont encore arrivés. Si vous prenez la peine de lire la gazette, vous ne sauriez ignorer qu'il est tombé entre les mains d'une certaine sorte de gens qui ont plus de haine pour nostre maison que d'affection pour leur culte, et s'est laissé prendre à leurs pièges jusqu'à changer de religion pour se rendre catholique romain, sans faire la moindre grimasse qui pourroit persuader aux plus crédules qu'il y alloit de sa conscience. Il faut que je voye une personne que j'aimais avec autant de tendresse que j'en saurois avoir abondonnée au mépris du monde et à la perte de son ame (selon ma croyance). Si vous n'aviez pas plus de charité que de bigotterie, ce seroit une impertinence que de vous entretenir de cette matière, et cecy ne l'en garentiroit pas, si je n'estois en possession de vous dire tous mes défauts, comme à la personne la plus capable de m'en corriger. Mais j'ay de la peine à me persuader que nous avons toujours plus de bien dans la vie que de maux, puisqu'il faut plus pour composer ceux-là que ceux-cy, que l'homme a plus

d'endroits pour recevoir du déplaisir que du plaisir, qu'il y a un nombre indéfini d'erreurs pour une vérité, tant de moiens de se fourvoyer pour un qui mène le droit chemin, quantité de personnes en dessein et en pouvoir de nuire pour peu qui ayment l'un et l'autre à servir. Enfin tout ce qui dépend de la volonté et du cours du reste du monde est capable d'incommoder; et, selon vostre propre sentiment, il n'y a rien que ce qui dépend absolument de la nostre suffisant pour nous donner une satisfaction réelle et constante. Pour la prudence en ce qui concerne la société humaine, je n'en attends point de règle infaillible, mais je serois bien aise de voir celle que vous voudriez donner à celuy qui, en vivant seulement pour soy en quelque profession qu'il aye, ne lairroit pas de travailler encore pour autruy si je sais vous demander plus de lumière après avoir si mal employé celle que vous avez déjà donné à

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

« ÉLISABETH. »

Élisabeth est mélancolique : voilà une première révélation et bien curieuse de sa correspondance avec Descartes. Mais j'entends qu'on se récrie. La mélancolie, me dit-on, est un mal tout moderne, le mal de Werther et de René. Ce n'est que par un paradoxe étrange qu'on peut en trouver le germe dans cette jeune princesse. Sans aucun doute, elle a été malheureuse, sa vie inquiète, agitée, nous explique ses souffrances : elle a demandé à Descartes le remède et Descartes n'a pu le lui donner. Alors elle s'est tournée vers le mysticisme. Autrefois, a dit admirablement un académicien, il y avait Dieu! Élisabeth l'a compris; elle était de ce temps-là, et elle a fini dans un cloître. Sa mort fut d'une sainte. Il y en a aussi parmi les protestantes.

Voilà, je l'avoue, une explication très vraisemblable de l'état de l'âme d'Élisabeth, de sa vie et de sa mort.

Je l'ai moi-même indiquée dans une première étude, avant d'avoir lu les lettres de la princesse. Mais aujourd'hui je la crois insuffisante pour expliquer l'état d'âme et surtout l'état d'esprit de l'illustre élève de Descartes.

Et d'abord il est assez chimérique de refuser au XVIIe siècle les passions qui ont remué le cœur humain à toutes les époques, et il serait étrange que les mêmes causes ne produisissent pas les mêmes effets, uniquement parce que la date est changée. Le XVIIe siècle, d'ailleurs, était un siècle déjà très raffiné, et, sur certains points, tout moderne. Il a connu des maux que l'on croyait nés d'hier : il a eu des audaces qui paraissaient réservées à la libre pensée de notre temps.

Il y a déjà bien de la mélancolie dans les héroïnes de Racine et dans certaines pénitentes de Fénelon. Et ne croit-on pas entendre l'écho d'une plainte plus moderne, lorsque le poète mettait ces beaux vers dans la bouche de Phèdre :

N'allons point plus avant, demeurons, chère Œnone,
Je ne me soutiens plus, ma force m'abandonne,
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.

Et plus loin :

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent.
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige, me nuit et conspire à me nuire....

Eh bien! si le style est autre, et surtout si la cause est différente, c'est l'accent de cette douleur insondable

qui marque ces lettres d'Élisabeth d'une empreinte bien particulière : accent de vérité et en même temps de pudeur qui en fait le charme; car, il faut bien le reconnaître, la mélancolie d'une femme du XVIIe siècle, et surtout de la noble et magnanime fille des Stuarts, n'a rien de commun avec les mièvreries sentimentales d'une autre époque. C'est une mélancolie faite, si je puis dire, avec des passions plus nobles; c'est l'état d'une femme qui lutte, qui s'accuse de ses langueurs comme de fautes impardonnables, et qui demande à Descartes le moyen de s'en corriger. Son mal, qu'elle décrit avec une rare subtilité psychologique, s'alimente aux sources les plus élevées. Ce qui la tourmente, c'est d'abord et avant tout l'amour de sa famille, de sa maison qui a connu toutes les extrémités des choses humaines, et que de tragiques aventures viennent de précipiter du trône dans cette petite ville de Hollande; c'est ensuite ce vague désir d'apprendre, d'épuiser par la connaissance le domaine entier du savoir, et cette soif de s'instruire qui n'est jamais rassasiée, même par la philosophie de Descartes; c'est encore, faut-il l'avouer même après elle, cette maladie toujours ancienne et toujours moderne, puisqu'elle a été celle de saint Augustin et de Chateaubriand — le doute, le doute qui produit le scepticisme et dont Élisabeth s'accuse à son tour dans une de ses lettres à Descartes.

Le scepticisme! nous marchons de surprise en surprise, mais comme on me croirait encore moins que pour la mélancolie, il faut citer. C'est à propos de questions de morale et de cette énigme du souverain bien qu'elle avait proposée à son maître. Descartes

lui avait énuméré les connaissances qui, suivant lui, étaient nécessaires à la morale : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la grandeur de l'univers ou du tout dont nous ne sommes qu'une humble partie, lui paraissaient être les principales. Sa lettre est très belle, et jamais la morale spiritualiste n'eut un plus éloquent défenseur :

« Après qu'on a ainsi reconnu la bonté de Dieu, l'immortalité de nos âmes et la grandeur de l'univers, il y a encore une vérité dont la connoissance me semble fort utile, qui est que bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne sauroit subsister seul, et qu'on est en effet l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance; et il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est partie à ceux de sa personne en particulier; toutefois avec mesure et discrétiou; car on aurait tort de s'exposer à un grand mal pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays; et si un homme vaut plus lui seul que tout le reste de sa ville, il n'auroit pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportoit tout à soi-même, on ne craindroit pas de nuire beaucoup aux autres hommes lorsqu'on croiroit en retirer quelque petite commodité et on n'auroit aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui lorsque l'occasion s'en présente; jusque-là qu'on voudroit aussi perdre son âme, s'il se pouvoit, pour sauver les autres : en sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes. Car pour ceux qui s'exposent à la mort par vanité, pour ce qu'ils espèrent en être loués; ou par stupidité pour

ce qu'ils n'appréhendent pas le danger, je crois qu'ils sont plus à plaindre qu'à priser. Mais lorsque quelqu'un s'y expose pour ce qu'il croit que c'est son devoir, ou bien lorsqu'il souffre quelque mal afin qu'il en revienne du bien aux autres, encore qu'il ne considère peut-être plus expressément qu'il fait cela pour ce qu'il doit au public dont il est une partie, qu'à soi-même, en son particulier, il le fait toutefois en vertu de cette considération, qui est confusément en sa pensée; et on est naturellement porté à l'avoir lorsqu'on connoit et qu'on aime Dieu comme il faut; car alors, s'abandonnant du tout à sa volonté, on se dépouille de ses propres intérêts, et on n'a point d'autres passions que de faire ce qu'on croit lui être agréable. Ensuite de quoi on a des satisfactions d'esprit et des contentements qui valent incomparablement davantage que toutes les petites joies passagères qui dépendent des sens (1). »

Élisabeth ne paraît pas toutefois avoir été convaincue par ses raisonnements, car « cela, lui dit-elle, ne m'ôte pas mes premiers doutes, et je désespérerai de trouver de la certitude en chose du monde, si vous ne m'en donnez. Car vous seul pouvez m'empêcher d'être *sceptique* (le mot y est), à quoy mon premier raisonnement me portoit. Je vous devois cette confession. »

On pourrait croire que ce n'est là que le légitime emploi du doute méthodique recommandé par Descartes; mais on se tromperait. Le scepticisme d'Élisabeth s'accuse et se fortifie dans une lettre du 30 septembre 1646. La morale de Descartes reposait sur les grands principes de l'existence et de la bonté de Dieu, de l'immortalité de nos âmes et de la grandeur de l'univers. Certes, c'étaient là des fondements très nobles et très beaux pour la morale. Élisabeth va cependant lui faire ses objections

(1) *Œuvres de Descartes*, t. IX, p. 230.

et lui présenter ses doutes « à condition, dit-elle, que vous y ajoutiez encore l'explication dont ma stupidité a besoin touchant l'utilité de ces connaissances que vous proposez. L'existence de Dieu et de ses attributs nous peut consoler des malheurs qui nous viennent du cours ordinaire de la nature et de l'ordre qu'il y a établi. » Elle ne contredit pas l'optimisme de Descartes, assez conforme au fatalisme des stoïciens en ce point de l'ordre universel de la nature, préétabli par Dieu; « Mais, ajoute-t-elle finement, le calcul serait exact, s'il n'y avait pas les hommes qui font le mal et qui nous font du mal. Comment votre optimisme explique-t-il ce terrible reste? Est-ce Dieu qui a voulu le mal, n'est-ce pas plutôt leur libre arbitre? Et alors, comment les lumières de la raison naturelle peuvent-elles nous consoler de ces maux par la considération de l'existence de Dieu et de ses attributs? » « Il n'y a que la foi, ajoute-t-elle, qui puisse nous persuader que Dieu a tout prévu, même les maux causés par le libre arbitre, en nous enseignant qu'il régit même nos volontés particulières, et qu'il a déterminé la fortune ou le sort de chaque personne avant la création du monde. »

Ce scepticisme à la Pascal qui repose sur l'insuffisance et les défaillances de la raison humaine et qui devait plus tard la conduire au mysticisme, comme l'immortel auteur des *Pensées*, nous effraye bien un peu pour l'avenir de la princesse; mais c'est surtout au sujet de l'immortalité de l'âme qu'elle se donne carrière. L'immortalité de l'âme est le dogme le plus consolant de cette philosophie ou plutôt de cette théologie naturelle que lui enseigne Descartes, mais c'est ici qu'éclatent

l'originalité et la magnanimité de la princesse. Pour elle, sait-on ce qui la frappe dans ce beau dogme qui nous assure de la noblesse de l'âme au-dessus du corps? C'est qu'il est capable *de me faire chercher la mort aussi bien que de la mépriser*. Et qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas seulement dans sa pensée de ce genre de bravoure qui nous fait chercher la mort dans un combat, comme deux de ses frères tués au champ d'honneur. Non, c'est bien l'excuse, que dis-je? la justification du suicide qu'elle cherche dans la pensée de l'immortalité : « Je m'étonne, dit-elle, que ceux qui se disoient persuadés de cette vérité et qui vivoient sans la loy révélée préférassent une vie paisible à une mort avantageuse ». On pourrait induire de ces paroles que la princesse aspirait au suicide et que la foi seule la retenait. C'est à ce point que Descartes s'inquiète et qu'il devient éloquent dans sa réponse :

« Dieu, dit-il, est tellement la cause universelle de tout qu'il en est en même façon la cause totale, et ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté. C'est vrai aussi que la connoissance de l'immortalité de l'âme et des félicités dont elle sera capable étant hors de cette vie pourroit donner sujet d'en sortir à ceux qui s'y ennuient, s'ils étoient assurés qu'ils jouiroient par après de toutes ces félicités; mais aucune raison ne les en assure, et il n'y a que la fausse philosophie d'Hégésias, dont le livre fut défendu par Ptolémée pour ce que plusieurs s'étoient tués après l'avoir lu, qui tâche à persuader que cette vie est mauvaise; la vraie enseigne tout au contraire que parmi les plus tristes accidents et les plus pressantes douleurs, on y peut toujours être content, pourvu qu'on sache user de sa raison. »

Belles et touchantes paroles du fondateur de la philosophie spiritualiste, et bonnes à répéter dans un

temps où les statistiques accusent une constante augmentation dans le nombre des suicides. Mais nous continuons, à l'aide de la correspondance, à lever un coin du voile qui nous cachait Élisabeth. Qu'elle ait agité la question du suicide dans son âme, brisée par le chagrin, dans son corps accablé par la maladie, qu'elle n'ait été retenue que par sa foi, c'est un fait désormais certain; mais il est curieux de penser que l'ennui, ce mal que l'on croyait si moderne, ait été la cause de ces funestes agitations. C'est une preuve de plus en faveur de notre thèse, celle de la mélancolie d'Élisabeth.

Mais ce n'était là que la conséquence d'un état d'esprit très particulier pour le temps et qu'un mot résume : le pessimisme.

C'est ici surtout que j'ai besoin de m'appuyer sur son propre témoignage. Le pessimisme n'est pas un état d'âme toujours un peu vague comme la mélancolie, et partant insaisissable et indéfinissable; le pessimisme est une doctrine qui a ses principes, ses dogmes, et enfin son contraire, l'optimisme. L'optimisme était professé par Descartes, avec quelle élévation et quelle sublimité, nous le savons. Nous disons que le pessimisme lui est opposé par Élisabeth, comme une conséquence de son scepticisme.

Il remplit déjà sa lettre du 30 septembre 1646; mais cette lettre n'est pas la seule, et elle y revient pour ainsi dire à chaque page de sa correspondance. C'est d'abord sous la forme de cette plainte touchante, pour ainsi dire élégiaque, qui en est comme le juste accompagnement.

« Monsieur Descartes, je ne suis pas tant accoutumée aux faveurs de la fortune pour en attendre d'extraordinaires; il me suffit lorsqu'elle ne m'envoye pas bien souvent des accidents qui donneroient sujet de tristesse au plus grand philosophe du monde; et puisqu'il ne m'en est point arrivé de semblable depuis mon séjour icy, que les objets présens me sont tous agréables et que l'air du pays ne s'accorde pas mal avec ma complexion, je me trouve en état de pouvoir pratiquer vos lessons au regard de la gayeté, encore que je n'en espère point les effets dans la conduite de mes affaires que vous avez expérimenté aux jeux de hasard, parce que le bonheur que vous y avez rencontré au temps que vous estiez d'ailleurs disposé à la joye procédoit apparemment de ce que vous teniez alors plus librement toutes les parties qui font que l'on gaigne ordinairement; mais, si j'avois sujet de disposer de ma personne, je ne me reposerois pas si facilement en un estat hazardeux, etant en un lieu ou j'ay trouvé sujet de contentement, que dans celuy d'où je viens; et, pour les intérêts de nostre maison, il y a longtemps que je les abandonne à la destinée, voyant que la prudence même, si elle n'est secourue d'autres moyens qui nous restent, y perdroit sa peine. Il faudroit un génie plus fort que celuy de Socrate pour y travailler avec succès. Car puisqu'il ne luy a fait éviter l'emprisonnement ni la mort, il n'a pas sujet de s'en vanter beaucoup. J'ay aussi observé que les choses où je suivois mes propres mouvements me sont mieux succédées que celles où je me laissois conduire par le conseil de plus sages que je ne suis. Mais je ne l'attribue pas tant à la félicité de mon génie qu'à ce qu'ayant plus d'affection pour ce qui me touche que nul autre, j'ay aussi mieux examiné les voyes qui me pourroient nuire ou avantager que ceux sur le jugement desquels je me reposois. »

Mais ce n'est là qu'une des formes de ce pessimisme un peu sombre qu'elle opposait aux consolantes doctrines de son professeur de morale. Elle y joint ses paradoxes philosophiques et religieux dont nous avons donné quelques échantillons.

La lettre 13 est pleine de doutes théologiques sur

l'existence de Dieu, le Purgatoire et le dogme de l'Incarnation. Il est vrai qu'elle explique ces hardiesses en disant qu'elle présente plutôt l'objection des théologiens protestants que les siennes, car « elle a toujours cru chose très impertinente pour des personnes finies de juger de la cause finale des actions d'un être infini ».

Un curieux post-scriptum nous montre à quel point elle était sérieuse. Elle recommande à Descartes le serment d'Harpocrate, le Dieu du silence; elle craint de voir ses lettres s'égarer *parce qu'elle serait fâchée si elles venoient entre les mains de quelques-uns de ces critiques qui condamnent pour hérésies tous les doutes qu'on fait des opinions reçues.*

Elle lui énonce ses doutes sur le libre arbitre :

« Je vous avoue de même qu'encore que je ne comprenne pas que l'indépendance du libre arbitre ne répugne pas moins à l'idée que nous avons de Dieu, que celle de sa dépendance à sa liberté, il m'est impossible de les ajuster, estant autant impossible pour la volonté d'estre en même tems libre et attachée aux décrets de la Providence que pour le pouvoir divin d'estre infini et limité tout ensemble. Je ne vois pas leur compatibilité dont vous parlez ni comment cette dépendance de la volonté peut estre d'autre nature que sa liberté, si vous ne prenez la peine de me l'enseigner. Au regard du contentement, je confesse que la possession présente est de beaucoup plus asseurée que l'attente du futur, sur quelque bonne raison qu'elle soit fondée. Mais j'ay de la peine à me persuader que nous avons toujours plus de biens dans la vie que de maux, puisqu'il faut plus pour composer ceux-là que ceux-cy, que l'homme a plus d'endroits pour recevoir du déplaisir que du plaisir, qu'il y a un nombre infini d'erreurs pour une vérité, tant de moiens de se fourvoyer pour un qui mène le droit chemin, quantité de personnes en desseins et en pouvoir de nuire pour peu qui ayment l'un et l'autre à servir; enfin tout ce qui dépend de la volonté et du cours du reste du monde est

incapable d'incommoder; et selon votre propre sentiment il n'y a rien que ce qui dépend absolument de nostre suffisant pour nous donner une satisfaction réelle et constante. »

Ses doutes s'accusent plus nettement encore dans une lettre postérieure :

« C'est ce qui me fait continuer à vous dire que je ne suis point persuadée par les raisons qui prouvent l'existence de Dieu et qu'il est la cause immuable de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre de l'homme, qu'il l'est encore de ceux qui en dépendent; de sa perfection souveraine il suit nécessairement qu'il pourroit l'estre, c'est-à-dire qu'il pourroit n'avoir point donné de libre arbitre à l'homme; mais puisque nous sentons en avoir, il me semble qu'il répugne au sens commun de le croire dépendant en ses opérations comme il l'est dans son estre. Si on est bien persuadé de l'immortalité de l'ame, il est impossible de douter qu'elle ne sera plus heureuse après la séparation du corps (qui est l'origine de tous les déplaisirs de la vie comme l'âme des plus grands contentements), sans l'opinion de M. Dibgy, par laquelle son précepteur (dont vous avez veu les écrits) luy a fait croire la nécessité du purgatoire, en luy persuadant que les passions qui ont dominé sur la raison durant la vie de l'homme, laissent encore quelques vestiges en l'âme après le décès du corps qui la tourmentent d'autant plus qu'elles ne trouvent aucun moien de se satisfaire dans une substance st pure. Je ne vois pas comment cela s'accorde à son immortalité. Mais je ne doute nullement qu'encore que la vie ne soit point mauvaise de soy, elle doit estre abandonnée pour une condition qu'on connoitra meilleure. »

Son pessimisme politique lui avait sans doute été inspiré par les maximes de gouvernement dont sa famille avait fait sur elle-même et sur ses peuples la funeste expérience. En tout cas, sa lettre sur Machiavel, en réponse à Descartes, ne dépare pas cette collection :

« Monsieur Descartes, vous avez raison de croire que le divertissement que vos lettres m'apportent est différent de celuy que j'ay eu au voyage, puisqu'il me donne une satisfaction plus grande et plus durable, encore que j'aye trouvé en celuy-cy toute celle que me peuvent donner l'amitié et les caresses de mes proches; je les considère comme choses qui pourraient changer, au lieu que les vérités que celle-là m'apprend laissent des impressions en mon esprit qui contribueront toujours au contentement de ma vie. J'ay mille regrets de n'avoir point amené le livre que vous avez pris la peine d'examiner pour m'en dire vostre sentiment par terre, me laissant persuader que le bagage que j'envoirois par mer à Hambourg seroit ici plutôt que nous, et il n'y est pas encore quoyque nous y sommes arrivés le 7-27 sept. du passé. C'est pourquoy je ne me saurois représenter des maximes de cet auteur qu'autant qu'une très-mauvaise mémoire me peut fournir d'un livre que je n'ay point regardé de six ans. Mais il me souvient qu'en j'en approuvois alors quelques-unes, non pour estre bonnes de soy, mais parce qu'elles causent moins de mal que celles dont se servent une quantité d'ambitieux imprudents que je cognois, qui ne tendent qu'à brouiller et laisser le reste à la fortune, et celles de cet auteur tendent toutes à l'établissement. Il me semble aussi que pour enseigner le gouvernement d'un Estat, il se propose l'état le plus difficile à gouverner, où le Prince est un nouvel usurpateur, au moins en l'opinion du peuple; et en ce cas l'opinion qu'il aura luy-même de la justice de sa cause pourroit servir au repos de sa conscience, mais non à celuy de ses affaires où les loix contrarient son autorité, où les grands la contreminent et où le peuple la maudit. Et lorsque l'état est ainsi disposé, les grandes violences font moins de mal que les petites, parce que celles-cy offensent aussi bien que celles-là et donnent sujet à une longue guerre; celles-là en ôtent le courage et les moyens aux grands qui la pourront entreprendre. De même, lorsque les violences viennent promptement et tout à la fois elles fâchent moins qu'elles n'étonnent et sont aussi plus supportables au peuple qu'une longue suite de misères que les guerres civiles apportent. Il me semble qu'il y ajoute encore ou bien l'enseigne par l'exemple du neveu du pape Alexandre qu'il propose comme un poli-

tique parfait, que le prince doit employer à ces grandes cruautés quelque ministre qu'il puisse par après sacrifier à la haine du peuple, et quoy qu'il paroisse injuste au prince de faire périr un homme qui luy aurait obéi, je trouve que des personnes si barbares et dénaturées qui se veulent employer à servir de bourreau à tout un peuple pour quelque considération que ce soit, ne méritent point de meilleur traitement, et pour moy je préférerois la condition du plus pauvre paysan d'Hollande à celle du ministre qui voudroit obéir à pareils ordres, ou à celle du prince qui serait contraint de les donner.

Maintenant que nous connaissons le mal, voyons le remède.

Dans les lettres de Descartes à la princesse il y a deux parties distinctes et de très inégale valeur; la partie psychologique et métaphysique et la partie morale ou pratique.

Autant la première, quand on accepte le point de vue du cartésianisme, est noble et élevée, autant la seconde peut paraître insuffisante.

Il y a de cette insuffisance un curieux témoignage dans la correspondance, c'est une lettre à la princesse sur la mort de Charles Ier, son oncle. Cette mort avait été comme le coup de grâce porté aux espérances de la maison Palatine. Élisabeth qui ne savait pas maîtriser son cœur, se sentit blessée dans ses plus chères affections : elle fit même une grave maladie pendant laquelle elle se sentit inspirée pour la poésie. C'était, d'après Descartes, plus fin observateur qu'on ne le suppose de ces états psychologiques et moraux, une sorte d'instinct ou de pressentiment supérieur qui n'est accordé qu'aux esprits élevés et qui rappelait celui de Socrate dans sa prison. Ce fut dans ces tristes circonstances que Descartes entreprit

de la consoler de cette sanglante tragédie d'Angleterre, comme il l'appelle. Mais sait-on ce qu'imagine sa bonté? Il lui offrit les lettres de Sénèque sur le bonheur et il chercha à lui démontrer que c'était un événement heureux pour le roi.

Pour le coup, Élisabeth n'y tient plus, et il faut lire dans sa lettre 12 comment ce cadeau fut reçu.

« Monsieur Descartes, j'ay trouvé en examinant le livre que vous m'avez recommandé, quantité de belles périodes et de sentences bien imaginées pour me donner sujet d'une méditation agréable, mais non pour m'instruire de celuy dont il traite, puisqu'elles sont sans méthode et que l'auteur ne suit pas seulement celle qu'il s'était proposée. Car au lieu de montrer la chemin le plus court vers la béatitude il se contente de faire voir que ses richesses et son luxe ne l'en rendent point incapable. Ce que j'étois obligée de vous écrire afin que vous ne croyiez pas que je sois de vostre opinion par préjugé ou par paresse. Je ne demande point aussi que vous continuiez à corriger Sénèque. »

Descartes ne parla plus de Sénèque; il avait compris qu'il fallait un autre aliment à l'infortunée fille des Stuarts, et il se mit, à sa demande, sur la question des passions de l'âme. Ce fut là l'unité de cette correspondance dans les années qui suivirent. On voit qu'elle aime à s'entretenir avec Descartes des passions, de leur nature, de leurs causes et de leurs effets. Le reste lui paraît froid, et la correspondance languit; mais, sur ce sujet brûlant, elle se retrouve et nous assistons à une suite d'entretiens tout cornéliens sur l'amour et la haine. C'est qu'elle avait au plus haut degré, bien que voilées par sa modestie et une retenue naturelles, les passions de sa race, de cette race dont elles faisaient la gloire et le malheur.

Aussi lui adressa-t-elle un bel éloge de son traité des passions.

« ..... Cela m'a empêché jusqu'icy de me prévaloir de la permission que vous m'avez donnée de vous proposer les obscurités que ma stupidité me fait trouver en vostre traité des passions, quoyqu'elles sont en petit nombre, puisqu'il faudroit estre impassible pour ne point comprendre que l'ordre, la définition et les distinctions que vous donnez aux passions, et enfin toute la partie morale du traité, passe tout ce qu'on a jamais dit sur ce sujet. Mais puisque sa partie physique n'est pas si claire aux ignorants, je ne vois pas comment on peut savoir les divers mouvemens du sang qui causent les cinq passions primitives, puisqu'elles ne sont jamais seules. Par exemple l'amour est toujours accompagné de désir et de joye ou de désir et de tristesse, et à mesure qu'il se fortifie les autres croissent aussi,..... au contraire. Comment est-il donc possible de remarquer la différence du battement du poulx, de la digestion des viandes et autres changements du corps qui servent à découvrir la nature de ces mouvements. Aussi celle que vous notez en chacune de ces passions n'est pas de même en tous les tempéraments; et le mien fait que la tristesse m'emporte toujours l'appétit, quoyqu'elle ne soit mêlée d'aucune haine, me venant seulement de la mort de quelque ami. »

Descartes lui écrit que le *Traité des Passions* n'est qu'une ébauche; mais quelle ébauche, et comme l'on comprend qu'il ait dû plaire à Élisabeth! Descartes nous reconnaît un pouvoir absolu sur nos passions, tout en en expliquant le mécanisme par les conditions physiques de notre être; il en fait des pensées, il compose son homme idéal de générosité et de magnanimité, il le remplit du sentiment de la vénération et du respect, il développe au plus haut point celui de l'admiration. Voilà l'homme de Descartes, machine, si l'on veut, mais machine dont le respect et la générosité sont les mobiles,

et qui a bien son prix, lorsqu'on pense que ces machines s'appelaient Condé, Turenne et Vauban et qu'elles réfutaient La Rochefoucauld.

Élisabeth trouvait enfin un commencement de réponse à la question si souvent posée par elle : « Qu'est-ce que l'homme? » Non pas cet homme qui se bouche les oreilles pour ne rien entendre, qui se ferme les yeux pour ne rien voir, mais l'homme avec ses passions et ses actions, avec sa nature entière, joie et tristesse, amour et haine, bien et mal tout ensemble? Elle aimait à suivre Descartes dans ce monde si nouveau pour elle, à étudier ses pénétrantes analyses. La partie morale du livre lui parut admirable : ce qu'elle comprenait moins, c'était la physique des passions. C'est qu'en effet le traité avait deux parties, et le physique l'emportait sur le moral dans ce livre, d'après Clauberg, un autre de ses disciples. Il y aura toujours deux natures d'esprit très différentes : l'une plus portée à rechercher dans l'homme les traces de sa grandeur morale et de sa divine origine; l'autre, plus curieuse de fouiller avec le scalpel pour découvrir les ressorts les plus secrets de la machine. A cette première classe appartient la princesse; elle préférait en Descartes le psychologue au physiologiste.

Les dernières années de Descartes furent partagées entre la princesse et Christine, reine de Suède. Notre recueil ne contient que deux lettres de cette dernière; l'une, certainement authentique (car nous avons la réponse de Descartes) est pour lui demander son avis sur le souverain Bien. Il semble que Christine ait été jalouse des entretiens du philosophe avec Élisabeth et de la gloire qui en rejaillirait sur elle. Elle voulut dès lors

l'attirer à sa cour, et elle se servit très habilement dans ce but de notre ministre en Suède qui était l'ami de Descartes : elle lui dictait lettres sur lettres pour hâter son voyage; un jour même elle lui envoya l'amiral Fleming, avec un navire pour lui ramener Descartes de gré ou de force.

Descartes avait résolu d'unir d'amitié Élisabeth et Christine de Suède, auprès de laquelle son nom était déjà célèbre; c'était une entreprise du plus grand intérêt pour la famille palatine, si elle eût réussi, mais une entreprise difficile, périlleuse même et assurément très délicate, lorsque l'on connaît les caractères de ces deux femmes, l'une généreuse, mais fière et un peu repliée sur elle-même, l'autre capable d'héroïsme, mais violente, emportée et jalouse de toute supériorité. Il est vrai que Descartes comptait beaucoup sur l'appui de Chanut, notre ministre en Suède, qui lui était entièrement dévoué; il avait été favorablement prévenu pour la reine par le comte de la Thuilerie, prédécesseur de Chanut à Stockholm, et il se fiait pour le reste à cette philosophie engageante et hardie, qui avait conquis Élisabeth. Il écrivit donc à Chanut sa fameuse lettre du 1er février 1647 sur la nature de l'amour, qui ravit Christine et fut la cause occasionnelle de sa mort prématurée. Christine, qui avait les passions vives et l'esprit fin, voulut connaître l'homme qui écrivait si bien sur l'amour. Cette reine, qui fera plus tard assassiner Monaldeschi, ne pouvait comprendre qu'on en parlât avec une si parfaite tranquillité d'âme. Elle désira voir cet homme heureux, et peut-être bien aussi l'enlever à la princesse Élisabeth. Car, dans l'ardeur d'un zèle maladroit, Des-

cartes lui en fit un grand éloge et lui parla de ses lettres (1).

Descartes, qui avait à cœur les intérêts de la maison Palatine, et surtout ceux de la princesse, n'hésita pas à entreprendre ce fatal voyage de Suède dans l'intérêt d'Élisabeth. La correspondance nous le montre lors de son départ de Hollande, presque exclusivement occupé de prendre ses ordres, de même qu'à son arrivée à Stockholm, sa première pensée fut pour elle. Il le lui dit avec délicatesse : il l'assure que « le changement d'air et de pays ne peut rien changer ni diminuer de sa dévotion et de son zèle ». On ne sait pas assez, en effet, combien cette pensée de rendre enfin heureuse celle que le malheur avait jusqu'ici poursuivie de ses coups et d'être en quelque sorte l'instrument de sa félicité, avait influé sur cette détermination de Descartes. Il suffit de lire les six dernières lettres qu'il lui écrivit pour voir d'abord ses irrésolutions et ses craintes d'un tel voyage, ses négociations avec le ministre de France à Stockholm, toutes dans l'intérêt de son amie, sa tristesse, en voyant d'abord ses ouvertures favorables à la maison palatine accueillies froidement par la reine, sa joie en les croyant

(1) « Si j'avais aussi osé, écrit-il à Chanut (t X, p. 66), y joindre les réponses que j'ai eu l'honneur de recevoir de la princesse à qui ces lettres sont adressées, ce recueil aurait été plus accompli, et j'en eusse encore pu ajouter deux ou trois des miennes qui ne sont pas intelligibles sans cela. Mais j'aurais dû lui en demander permission, et elle est maintenant bien loin d'ici. »

Il s'agit des lettres *sur la vie heureuse*. Descartes avait en outre envoyé à la reine Christine une lettre de lui sur le *souverain Bien*. C'étaient les deux grands sujets d'études entre ce philosophe et son élève !

agréées, puis enfin son départ si longtemps ajourné et enfin résolu, quand il se croit sûr de gagner la reine de Suède à sa cause pour comprendre que son grand, son principal intérêt en allant en Suède, c'était celui de son élève et des affaires de sa maison qu'il essayait de relever. Aussi n'est-ce pas sans quelque émotion qu'on lit cette lettre datée de Stockholm, le 8 octobre 1649, et qui sera la dernière, lorsqu'on songe que ce pressentiment qu'il avait de ne plus revoir sa chère solitude et qui lui faisait regretter, suivant une belle expression d'une de ses lettres à Chanut, l'*innocence du désert* au milieu de l'éclat d'une cour, devait sitôt se réaliser. Descartes fut victime de son zèle et de sa nouvelle manière de vivre. Il mourut le 11 février 1650, après une courte maladie, dans les bras de Chanut, notre ambassadeur, qui ne devait rapporter en France que les cendres du philosophe. La pensée d'Élisabeth occupa Descartes mourant, car Chanut, qui fut en quelque sorte l'exécuteur de ses dernières volontés, écrivit à la princesse Élisabeth une longue relation de la mort de son ami, et en même temps il lui renvoya ses lettres que Descartes, par un sentiment d'exquise délicatesse, n'avait jamais voulu confier à nul autre, et qui paraissaient à jamais perdues pour les amis de la philosophie

La dernière pièce du recueil, signée Christine, soulève une question très délicate. C'est une lettre de la reine de Suède à Descartes sur son abdication. Or, Descartes était mort en 1650, et Christine n'abdiqua le trône qu'en 1654. Évidemment cette lettre ne saurait être adressée à un mort, nous ne sommes pas ici dans les Champs-Élysées, il ne s'agit pas des dialogues d'Eucrate

et de Sylla. Si donc, on n'aime mieux admettre que la lettre soit apocryphe (ce à quoi s'oppose l'authenticité des vingt-huit lettres qui composent le recueil), il faut supposer qu'il y a eu substitution de nom, et que la lettre était adressée à un autre personnage que Descartes. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable, et elle s'appuie sur un fait. Toutes les lettres du recueil, soit d'Élisabeth, soit de Christine, excepté celle-là, commencent invariablement par la formule : *Monsieur Descartes*. Seule, celle-ci dit simplement : « Monsieur, » laissant le nom en suspens. On peut donc la considérer comme adressée à Chanut, par exemple, qui avait été notre ministre en Suède. Cet ami de la première et de la dernière heure, bien plus familier que Descartes à la Cour, a pu recevoir les confidences de la reine sur son abdication; et, comme Chanut était l'ami de Descartes, qu'il fut son exécuteur testamentaire en Suède, que c'est lui qui s'est chargé de renvoyer en France les papiers de ce grand homme, l'hypothèse d'une substitution de nom est très vraisemblable.

Avant de conclure que la lettre est apocryphe, il y aurait lieu, d'ailleurs, de tenir compte des particularités qui l'expliquent. Christine était une reine d'une trempe d'esprit vigoureuse, d'une activité infatigable, à la Charles XII. Enfin Élisabeth, bien qu'elle eût en elle une rivale, reconnaît dans une de ses lettres que seule elle a su concilier deux choses jusqu'ici inconciliables, *res antea dissociabiles*, les affaires du royaume et l'étude. Mais il ne faut pas oublier les défauts d'une éducation singulière et ce travers dans lequel elle s'était jetée et que lui reprochent les mémoires du temps, l'affectation du bel esprit. Or, la lettre est un mélange de pensées

fortes et de concetti, de résolutions héroïques et d'antithèses assez médiocres.

LETTRE DE LA REINE DE SUÈDE A Mr DESCARTES, ÉCRITE A UPSAL, LE 27ème FÉVRIER 1654.

« Monsieur, je vous ay rendu conte autrefois des raisons qui m'ont obligée de persévérer dans le dessein de mon abdication. Vous savez que cette fantaisie m'a duré longtemps, et que ce n'est qu'après y avoir pensé huit ans que je me suis résolue de l'exécuter. Il y en a pour le moins cinq que je vous ay communiqué cette résolution, et je voyois lors que c'estoit votre pure affection et l'intérêt que vous preniez en ma fortune qui vous obligeoient à me résister malgré les raisons que vous ne pouviez condamner. Quelle peine que vous prissiez à m'en dissuader, j'avois plaisir de voir que vous ne trouviez rien dans cette pensée qui fût indigne de moy. Vous savez ce que je vous ay dit sur ce sujet la dernière fois que j'ay eu la satisfaction de vous entretenir. Dans l'espace d'un si long tems, tous les incidens ne m'ont jamais fait changer. J'ay réglé toutes mes actions à ce but et je les ay conduites à la fin sans balancer. A cette heure que je suis preste d'achever mon rollet pour me retirer derrière le théâtre, je ne m'inquiète pas du *Plaudite*. Je sais bien que la scène que j'ay représentée n'a pas esté composée selon les loix communes du théâtre. Il est malaisé que ce qu'il y a du fort, du mâle et du vigoureux puisse plaire, je permets à chacun d'en juger selon son génie. Je ne puis ôter cette liberté, et je ne le voudrois pas même quand il seroit dans mon pouvoir. Il y en a peu qui en jugeront favorablement; et je m'asseure que vous estes de ce nombre. Le reste des hommes ignore mes raisons et mon humeur. Et je ne me suis jamais déclarée à personne qu'à vous et à un autre, mais qui a l'ame assez grande et belle pour en juger de même que vous. *Sufficit unus, sufficit nullus.* Je méprise le reste et je ferois honneur à celuy de la trouppe que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Je ne prendray jamais la peine de leur faire mon apologie, et dans le grand loisir que je prépare, je ne seray jamais assez oisive pour me souvenir d'eux. Je l'employerai à examiner ma

vie passée, à corriger mes erreurs sans m'en repentir ni m'en étonner. Que j'auray du plaisir d'avoir fait du bien aux hommes avec joye, d'avoir puni sans pitié ceux qui le méritoient. J'auray de la consolation de n'avoir rendu personne criminelle qui ne le fût et d'avoir même épargné ceux qui l'estoient. J'ay préféré la conservation de l'État à toute autre considération. J'ay tout sacrifié avec joye à ses intérêts, et je n'ay rien à me reprocher dons son administration. J'ay possédé sans faste : je quitte avec facilité. Après tout cela, ne craignez pas pour moy. Je suis en seureté, et mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. Je suis heureuse quoy qu'il puisse arriver :

Sum felix tamen, ô superi nullique potestas
Hoc auferre Deo....

« Oui je le suis plus que personne et je le seray toujours. Je n'appréhende point cette Providence dont vous me parlez. *Omnia sunt propitia*, soit qu'elle veuille prendre la peine de régler mes affaires, je me soumets avec le respect et la résignation que je dois à ses volontés; soit qu'elle me laisse la conduite de moy-même, j'employeray ce qu'elle m'a donné de facultez dans l'ame et dans l'entendement pour me rendre heureuse, et je la seray tant que je seray persuadée que je ne dois rien craindre ni des hommes ni de Dieu. J'employerai ce qui me reste de vie à me familiariser ces pensées, à me fortifier l'ame et regarder du port la tourmente de ceux qui sont agités dans la vie par les orages qu'on y souffre à faute d'avoir appliqué l'esprit à ces pensées. Ne suis-je pas digne d'envie dans l'état où je suis? J'aurois sans doute trop d'envieux, si mon bonheur étoit commun. Vous m'aimez pourtant assez pour ne me l'envier pas; et je le mérite, puisque j'ay l'ingénuité de confesser que je tiens une partie de ces sentiments de vous. Je les ay appris dans vos entretiens et j'espère de les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'asseure que vous ne pouvez manquer parolle, et que vous ne cesserez pas dans le changement d'estre mon ami, puisque je ne quitte rien de ce qui est digne de vostre estime. Je vous conserveray en quelque estat que je sois mon amitié, et vous verrez qu'aucun changement ne peut survenir qui

puisse altérer les sentiments dont je fais gloire. Vous savez tout cela et vous voyez sans doute que la plus grande asseurance que je vous puisse donner de moy est celle de vous dire que je seray toujours

« CHRISTINE. »

C'est ici qu'on peut se donner le parallèle et le contraste de ces deux femmes dont la destinée fut bizarre, et qui toutes deux se recommandent par un mélange de qualités et de défauts singuliers. A première vue, tout diffère entre elles, et leur situation et leur humeur, Christine fut reine à six ans, et elle abdiqua à 28 ans.

Élisabeth, qui était née sur les marches d'un trône, en fut éloignée par le malheur et l'exil. Et pourtant, l'observateur impartial est forcé de voir, dans ce contraste même, un premier trait favorable à la princesse. Car tandis que Christine, en abdiquant, ne consulta que les impulsions d'une humeur fantasque, Élisabeth, à vingt ans avait trouvé en elle-même, dans le sentiment de sa dignité et l'énergie de sa foi, le courage de refuser un trône qui lui était offert par Wladislas V, roi de Pologne, plutôt que d'abjurer la religion protestante dans laquelle elle était née. Il est vrai que Christine reprend une certaine supériorité par son zèle à s'occuper des choses de l'État. Nos ambassadeurs en Suède, qui la connaissaient bien, s'accordent à vanter la force de son esprit, capable de porter le poids des affaires, son habileté, son jugement bien rare chez une femme. Mais ici encore de graves défauts viennent atténuer cet éloge : elle ne sut point contenir ses passions : celle de l'amour que, s'il en faut croire son témoignage à Descartes, elle n'avait jamais ressentie, et la violence de son caractère qui la porta

souvent à de cruelles extrémités. Élisabeth se montre à nous avec des traits plus humains : « La violence et le soupçon, écrit-elle à Descartes, sont contraires à ma nature, » et elle n'exerça jamais de tyrannie que sur elle-même et sur ses penchants. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la fille des Stuarts dédaignât la politique ou fût dépourvue de ces maximes de gouvernement qui étaient en quelque sorte héréditaires dans ces grandes familles. Sa lettre sur Machiavel montre ce qu'elle aurait su faire en ce genre. Elle se met, pour juger l'auteur du *Prince*, à un autre point de vue que Frédéric le Grand; mais ses jugements, très au-dessus du vulgaire, marquent une force d'esprit surprenante et une âme naturellement héroïque et habituée dès l'enfance à réfléchir sur les nobles histoires et la source des grandes actions. Si la fortune acharnée après elle ne lui permit pas de monter sur un trône, ses grandes qualités, sa vie toute de dévouement et de sacrifice ne furent pas inutiles; mais on voit qu'elle souffrait de ne pas pouvoir la consacrer tout entière au bien public et que, si elle finit dans un cloître, c'est qu'elle désespérait de pouvoir être utile autrement. Elle examine, dans une de ses lettres à Descartes, la question de savoir si l'on doit se dévouer au bien public, et elle termine par ces paroles touchantes : « J'ai toujours été en une condition qui rendait ma vie très inutile aux personnes que j'aime, mais je cherche sa conservation avec beaucoup plus de soin depuis que j'ai le bonheur de vous connaître, parce que vous m'avez montré les moyens de vivre plus heureusement que je ne faisais. » Telles furent ces deux femmes incomparables que le XVIIe siècle produisit pour l'admiration des âges sui-

vants : l'une, plus haute par le rang, puisqu'elle était reine, mais moins magnanime par le cœur; l'autre, plus savante, plus digne peut-être des faveurs de la fortune, mais que de tragiques aventures et des malheurs sans exemple ont forcée à disparaître trop tôt de la scène du monde pour chercher dans l'étude d'abord, puis bientôt dans la résignation et la prière, des consolations que le monde et la philosophie ne donnent pas.

LETTRES DE LA PRINCESSE ÉLISABETH

A DESCARTES

I

Monsieur Descartes[1],

J'ay appris avec beaucoup de joye et de regret l'intention que vous avez eu de me voir passé quelques jours, touchée également de vostre charité de vous vouloir communiquer à une personne ignorante et indocile, et du malheur qui m'a détourné d'une conversation si profitable. M. Palloti a fort augmenté cette dernière passion en me répétant les solutions que vous luy avez donné des obscurités contenues dans la physique de M. Rhegius, desquelles j'aurais esté mieux instruite de vostre bouche comme aussi d'une question que je proposay audit professeur lorsqu'il fut en cette ville dont il me renvoya à vous pour en recevoir la satisfaction requise. La honte de vous montrer un style si déréglé m'a empêché jusqu'icy de vous demander cette faveur par lettre. Mais aujourd'huy, M. Palotti m'a donné tant d'assurance de vostre bonté pour chacun et particulièrement pour moy, que j'ay chassé toute autre considération de l'esprit, hors celle de m'en prévaloir, en vous priant de me dire comment l'âme de l'homme peut déterminer les esprits du corps pour faire les

(1) La 18e du *Recueil*, p. 95-98, 6 mai 1643. Voir la réponse de Descartes, l. XV, t. IX, p. 123, éd. Cousin.

actions volontaires (n'estant qu'une substance pensante). Car il semble que toute détermination de mouvement se fait par la pulsion de la chose mue à manière dont elle est poussée par celle qui la meut ou bien de la qualification et figure de la superficie de cette dernière. L'attouchement est requis aux deux premières conditions et l'extension à la troisième. Vous excluez entièrement celle-cy de la notion que vous avez de l'âme, et celuy-là me paraît incompatible avec une chose immatérielle. Pourquoy je vous demande une définition de l'âme plus particulière qu'en vostre métaphysique, c'est-à-dire de la substance séparée de son action, de la pensée. Car encore que nous les supposions inséparables (ce qui toutefois est difficile à prouver dans le ventre de la mère et les grands évanouissements) comme les attributs de Dieu, nous pouvons en les considérant à part en conquérir une idée plus parfaite. Vous cognoissant le meilleur médecin pour la mienne, je vous découvre si librement les faiblesses de ses spéculations, et espère qu'observant le serment d'Harpocrate, vous y apporterez des remèdes sans les publier, ce que je vous prie de faire comme de souffrir ces importunités de

Vostre très affectionnée amie à vous servir.

ELISABETH.

Monsieur Descartes,

Ce 6 de may.

SOMMAIRE

De la 29e lettre de Descartes.

Descartes explique à la princesse comment il entend l'union de l'âme avec le corps.

II

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Vostre bonté ne paroit pas seulement en me montrant et corrigeant les défauts de mon raisonnement, comme je l'avais attendu, mais aussi que pour me rendre leur cognoissance moins fâcheuse, vous tâchez de m'en consoler au préjudice de vostre jugement par de fausses louanges qui auroient esté nécessaires pour m'encourager de travailler au remède, si ma nourriture en un lieu où la fasson ordinaire de converser m'a accoutumé d'en entendre des personnes incapables d'en donner de véritables, ne m'avait fait présumer ne pouvoir faillir en croyant le contraire de leur discours, et par là rendre la considération de mes imperfections si familière qu'elle ne me donne plus qu'autant d'émotion qu'il m'en faut pour le désir de m'en défaire. Cela me fait confesser sans honte d'avoir trouvé en moy toutes les causes d'erreur que vous remarquez en vostre lettre, et de ne les pouvoir encore bannir entièrement, puisque la vie que je suis contrainte de mener ne me laisse la disposition d'assez de tems pour acquérir une habitude de méditation selon vos règles. Tantôt les intérêts de ma maison que je ne dois négliger,

(1) La 19e du *Recueil*, p. 99-104. 10 juin 1643. C'est la réponse à la 29e de Descartes, t. IX, 123. Il y répond par la 30e, t. IX, p. 129.

tantôt des entretiens et complaisances que je ne peux éviter m'abatent si fort ce faible esprit de fâcherie ou d'ennuy, qu'il se rend pour longtemps après inutile à tout autre chose : ce qui servira, comme j'espère, d'excuse à ma stupidité de ne pouvoir comprendre l'idée par laquelle nous devons juger comment l'âme (non étendue et immatérielle) peut mouvoir le corps, par celle que vous avez eu autrefois de la pesanteur, ni pourquoy cette puissance que vous luy avez alors, sous le nom d'une qualité faussement attribuée, de porter le corps vers le centre de la terre, nous doit plustôt persuader qu'un corps peut estre poussé par quelque chose d'immatériel, que la démonstration d'une vérité contraire (que vous promettez en vostre physique) nous confirmer dans l'opinion de son impossibilité : principalement puisque cette idée (ne pouvant prétendre à la même perfection et réalité objective que celle de Dieu) peut estre feinte par l'ignorance de ce qui véritablement meut ces corps vers le centre. Et puisque nulle cause matérielle ne se présentoit aux sens on l'auroit attribué à son contraire l'immatériel, ce que néanmoins je n'ay jamais pu concevoir que comme une négation de la matière qui ne peut avoir aucune communication avec elle. Et j'avoue qu'il me serait plus facile de concéder la matière et l'extension à l'âme, que la capacité de mouvoir un corps et d'en estre meu, à un estre immatériel. Car si le premier se faisait par information, il faudrait que les esprits qui font le mouvement fussent intelligens, ce que vous n'accordez à rien de corporel. Et encore qu'en vos méditations métaphysiques, vous montrez la possibilité du second, il est pourtant très difficile à comprendre qu'une âme, comme vous l'avez décrite, après avoir eu la faculté et

l'habitude de bien raisonner, peut perdre tout cela par quelques vapeurs, et que pouvant subsister sans le corps et n'ayant rien de commun avec luy, elle en soit tellement régie. Mais depuis que vous avez entrepris de m'instruire, je n'entretiens ces sentiments que comme des amis que je ne crois point conserver, m'assurant que vous m'expliquerez aussi bien la nature d'une substance immatérielle et la manière de ses actions et passions dans le corps que toutes les autres choses que vous avez voulu enseigner. Je vous prie aussi de croire que vous ne pouvez faire cette charité à personne qui soit plus sensible de l'obligation qu'elle vous en a que

Vostre très affectionnée amie,

ELISABETH.

Ce 10e de juin.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA 30e LETTRE DE DESCARTES.

Descartes répond aux objections d'Élisabeth et continue à lui expliquer la distinction des trois ordres de notions de l'âme qu'il applique à sa distinction d'avec le corps.

III

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

J'apréhende que vous ne receviez autant d'incommodité par mon estime de vos instructions et le désir de m'en prévaloir, que par l'ingratitude de ceux qui s'en privent eux-mêmes et en voudraient priver le genre humain. Et je ne vous aurois envoyé un nouvel effet de mon ignorance avant que je vous eusse déchargé de ceux de leur opiniâtreté, si le sieur Van Bergen ne m'y eust obligé plustôt par sa civilité de vouloir demeurer en cette ville jusqu'à ce que je luy donnerois une réponse à votre lettre du 28e de juin, qui me fait voir clairement les trois sortes de notions que nous avons, leur objet, et comment on s'en doit servir. Je trouve aussi que les sens me montrent que l'âme meut le corps, mais ne m'enseigne point (non plus que l'entendement et l'imagination) la fasson dont elle le fait, et pour cela je pense qu'il y a des propriétés de l'âme qui nous sont inconnues, qui pourront peut-estre renverser ce que vos méditations métaphysiques

(1) La 16e du *Recueil*, p. 89-92 : de La Haye, 1er juillet 1643. Elle accuse réception de celle de Descartes du 28 juin, t. IX, p. 129. Cousin la met au 18 juin 1643. C'est 28 juin nouveau style, de même que celle du 10 juillet est de notre style.

m'ont persuadé par de si bonnes raisons de l'inextension de l'âme. Et ce doute semble estre fondé sur la règle que vous y donnez en parlant du vray et du faux, et que toute l'erreur nous vient de former les jugements de ce que nous ne percevons pas assez. Quoy que l'extension n'est nécessaire à la pensée, n'y répugnant point, elle pourra nuire à quelque autre fonction de l'âme qui ne luy est moins essentielle. Du moins elle fait choir la contradiction des scholastiques qu'elle est toute en tout le corps et toute en chacune de ses parties. Je ne m'excuse point de confondre la notion de l'âme avec celle du corps par la même raison que le vulgaire, mais cela ne m'ôte point le premier doute et je désespéreray de trouver de la certitude en chose du monde, si vous ne m'en donnez qui m'avez seul empêché d'estre sceptique, à quoy mon premier raisonnement me portoit. Encore que je vous doive cette confession pour vous en rendre grâce, je la croirois fort imprudente, si je ne connoissois vostre bonté et générosité égale au reste de vos mérites autant par l'expérience que j'en ay déjà eue que par réputation. Vous ne la pouvez témoigner d'une fasson plus obligeante que par les éclaircissements et conseils dont vous me faites part que je prise au-dessus des plus grands trésors que pourroit posséder,

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

ELISABETH.

Ce 1er de juillet.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA 80e LETTRE DE DESCARTES.

Cette lettre de Descartes est toute mathématique : elle roule sur la solution de la question des trois cercles qui avait été trouvée par la princesse.

IV

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Si j'avois autant d'habileté à suivre vos avis que d'envie, vous trouveriez déjà les effets de vostre charité aux progrès que j'aurois fait dans le raisonnement et dans l'algèbre, desquels à cette heure je ne vous puis montrer que les fautes. Mais je suis si accoutumée de vous en faire voir qu'il m'arrive comme aux vieux pescheurs d'en perdre tout à fait la honte. Pourquoy j'avois fait dessein de vous envoyer la solution de la question que vous m'avez donnée par la méthode qu'on m'a enseignée ou pour vous obliger de m'en dire les manquements que parce que je ne suis pas si bien versée en la vostre. Car je remarquois bien qu'il y en avoit à ma solution n'y voyant assez clairement pour en conclure un théorème. Mais je n'en aurois jamais trouvé la raison sans vostre dernière lettre qui m'y donne toute satisfaction que je demandois, et m'apprend plus que je n'aurois fait en six mois de mon maistre. Je vous en suis très redevable et n'aurois jamais pardonné à M. de Palotti, s'il en eut usé selon

(1) La 17e du *Recueil*, p. 92-94. 21 novembre 1643. Réponse à la 80e de Descartes, t. IX, p. 143. Descartes y répond par la 81e, t. IX, p. 149.

vostre ordre. Toutefois il ne me l'a voulu bailler qu'à condition que je vous envoyerois ce que j'ay fait. Ne trouvez donc point mauvais que je vous donne une incommodité superflue, puisqu'il y a peu de choses que je ne ferois pour obtenir ces effets de votre bonne volonté qui est infiniment estimée de

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce 21 de novembre,

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA 81e LETTRE DE DESCARTES

Descartes la félicite sur la solution qu'elle lui a envoyée et lui adresse la solution d'un autre théorème, d'après sa méthode.

V

LETTRE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Le présent que M. Van Bergen m'a fait de vostre part m'oblige de vous en rendre grâce et ma conscience m'accuse de ne le pouvoir faire selon ses mérites. Quand je n'y aurois reçeu que le bien qui en revient à nostre...., celuy cy vous devant tout ce que les précédents ont payé aux inventeurs des sciences, puisque vous avez seul démontré qu'il y en a, jusqu'à quelle proportion montera ma dette, à qui vous donnez avec l'instruction une partie de vostre gloire dans le témoignage public que vous me faites de vostre amitié et de vostre approbation (2)! Les pédants diront que vous estes contraint de bâtir une nouvelle morale pour m'en rendre digne. Mais je la prens pour une règle de ma vie, ne me sentant qu'au premier degré que vous y approuvez le désir d'informer mon entendement et de suivre le bien qu'il connoit. C'est à cette volonté que je dois l'intelligence de vos œuvres, qui ne sont obscures qu'à ceux qui les examinent par les principes

(1) La 24e du *Recueil*, p. 139-143. 1er août 1644, La Haye? Descartes y répond par la 51e, t. IX, p. 186, fixée à tort dans l'édition Cousin au 20 juillet. Ce serait plutôt le 20 août.

(2) Il s'agit de la dédicace des *Principes*.

d'Aristote ou avec fort peu de soin, comme les plus raisonnables de nos docteurs en ce païs m'ont avoué qu'ils ne les étudiroient point, parce qu'ils sont trop vieux pour commencer une nouvelle méthode, ayant usé la force du corps et de l'esprit dans la vieille. Mais je crains que vous retracterez avec justice l'opinion que vous eustes de ma compréhension, quand vous saurez que je n'entens pas comment l'argent vif se forme si plein d'agitation et si pesant tout ensemble, contrairement à la définition que vous avez fait de la pesenteur et encore que le corps *E* dans la figure de la 225e page le presse, quand il est dessous : pourquoy se ressentiroit-il de cette contrainte, lorsqu'il est au dessus, plus que ne fait l'air en sortant d'un vaisseau où il a été pressé? La seconde difficulté que j'aye trouvée est celle de faire passer ces particules tournées en coquilles par le centre de la terre sans être pliées ou défigurées par le feu qui s'y trouve, comme ils le furent du commencement pour former le corps *M*. Il n'y a que leur vitesse qui les en peut sauver, et vous dites dans les pages 133 et 134 qu'elle ne leur est point nécessaire pour aller en ligne droite, et par conséquent que ce sont les parties les moins agitées du premier élément qui s'écoulent ainsi par les globules du second. Je m'étonne pareillement qu'ils prennent un si grand tour en sortant des pôles du corps *M*, et passent par la superficie de la terre pour retourner à l'autre, puisqu'ils peuvent trouver un chemin plus proche par le corps *C*. Je ne vous représente icy que les raisons de mes doutes dans vostre livre, celles de mon admiration estant innumérables comme aussi celles de mon obligation, entre lesquelles je conte encore la bonté que vous avez eu de m'informer de vos nouvelles et me donner des pré-

ceptes pour la conservation de ma santé. Celles-là m'apportoient beaucoup de joye par le bon succès de vostre voyage et la continuation du dessein que vous aviez de revenir (1) et celles-cy beaucoup de profit, puisque j'en expérimente déjà la bonté en moy-même. Vous n'avez pas montré à M. Voetius le danger qu'il y a d'estre vostre ennemi comme à moy l'avantage de vostre bienveillance, autrement il en fuieroit autant le titre comme je cherche de mériter celuy de

Vostre très affectionnée amie à vous rendre service.

ÉLISABETH.

Ce 1er d'aoust.

Monsieur Descartes.

(1) Descartes partit à la fin de juin 1644 pour Paris et fut de retour à la mi-novembre 1644.

SOMMAIRE

De la 51e lettre de Descartes.

Descartes remercie la princesse d'avoir accepté la dédicace des *Principes* et répond à ses doutes et à ses objections sur la partie de l'ouvrage qui traite de la physique.

VI

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Puisque j'ay receu il y a quelques jours la traduction française de vos *Méditations Métaphysiques* que vous m'avez envoyées (2), je suis obligé de vous en rendre grâce par ces lignes, encore que je ne saurois exprimer mon sentiment de reconnoissence de vos bontés, sans en demander une nouvelle pour excuser l'incommodité que je vous donne à lire et répondre mes lettres qui vous détournent si souvent de méditations utiles, pour des sujets qui sans la partialité d'amy ne vous sauroient estre considérables; mais j'ay receu tant de preuves de celle que vous avez pour moi, que j'y présume assez pour ne faire difficulté de vous dire avec quelle satisfaction j'ay leu la traduction susdite, puisqu'elle rend vos pensées d'autant plus miennes que je les vois bien exprimées en une langue dont je me sers ordinairement, encore que je crois les avoir comprises

(1) La 1re du *Recueil*, p. 5-8, 5 décembre 1644.

(2) Les *Méditations* avaient paru en latin, en 1641. Le duc de Luynes les traduisit en français et donna le manuscrit de sa traduction à Descartes pendant son séjour à Paris. C'est ce manuscrit que Descartes communiqua à la princesse : car il ne parut que plus tard, en 1645.

auparavant. Mon admiration s'augmente toutes les fois que je relis les objections qu'on vous a fait, comment il est possible que des personnes qui ont employé tant d'années à la méditation et à l'étude ne sauroient comprendre des choses si simples et si claires, que la plus-part en disputant du vray et du faux semblent ne pas connaître comment il les faut discerner et que le sieur Gasendus qui est en la plus grande réputation pour son savoir a fait, après l'Anglois, des objections moins raisonnables que tous les autres. Cela vous montre combien le monde a besoin du *Traité de l'Érudition* que vous avez autrefois voulu faire. Je say que vous estes trop charitable pour refuser une chose si utile au public et que pour cela je n'ay pas besoin de vous faire souvenir de la parole que vous en avez donnée à

Vostre très affectionnée amye à vous servir.

ÉLISABETH.

Ce 5/15 de décembre.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

De la 28e lettre de Descartes.

La princesse avait été malade. Descartes n'en fut informé que tardivement par M. de Pallotti qui le tenait au courant de ce qui l'intéressait le plus au monde. Élisabeth avait eu une fièvre lente, accompagnée d'une toux sèche qui avait duré de trois à quatre semaines, l'avait quittée, puis reprise. Descartes, « bien qu'il ne soit pas médecin, » entreprend de la guérir comme il avait fait l'été précédent; et, convaincu que cette maladie avait des causes toutes morales, il essaie de prémunir Élisabeth contre la tristesse ou mélancolie à laquelle elle est sujette, en lui prêchant, non le stoïcisme, car « il n'est pas de ces philosophes cruels qui veulent que leur sage soit insensible, » mais un optimisme tout philosophique dont il lui révèle les préceptes, puisés aux sources de la morale la plus pure.

C'est par erreur que, dans l'édition de M. Cousin, cette lettre est reportée à l'année 1649, à côté de la 77e avec laquelle elle n'a aucun rapport. Les lettres 7 et 8 d'Élisabeth ne permettent pas de doute à cet égard, puisqu'elles nous donnent le diagnostic de la maladie que Descartes entreprend de guérir par ses conseils. Il écrit vers avril ou vers les premiers jours de mai 1645.

VII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Je vois que les charmes de la vie solitaire ne vous otent point les vertus requises à la société. Ces bontés généreuses que vous avez pour vos amis et me témoignez aux soins que vous avez de ma santé, je serois fâchée qu'ils vous eussent engagé à faire un voyage jusqu'icy, depuis que M. de Pallotti m'a dit que vous

(1) La 20e du *Recueil*, p. 104-111 du 24 mai 1645, de La Haye. Descartes y répond par sa 23e, fixée par Cousin au 15 mars 1645, mais, en réalité, postérieure au 24 mai 1645, t. IX, p. 200.

jugiez le repos nécessaire a vostre conservation. Et je vous asseure que les médecins qui me virent tous les jours et examinèrent tous les symptômes de mon mal, n'en ont pas trouvé la cause ni ordonné de remèdes si salutaires que vous avez fait de loin. Quand ils auroient esté assez savants pour se douter de la part que mon esprit avoit au désordre du corps, je n'aurois point eu la franchise de le leur avouer. Mais à vous, Monsieur, je le fais sans scrupule, m'asseurant qu'un récit si naïf de mes défauts ne m'otera point la part que j'ay en vostre amitié, mais me la confirmera d'autant plus, puisque vous y verrez qu'elle m'est nécessaire. Sachez donc que j'ai le corps imbu d'une grande partie des faiblesses de mon sexe qui se ressent très facilement des afflictions de l'âme et n'a point la force de se remettre avec elles, estant d'un tempérament sujet aux obstructions et demeurant en un air qui y contribue fort aux personnes qui ne peuvent point faire beaucoup d'exercice; il ne faut point une longue oppression de cœur par la tristesse pour opiler la rate et infecter le reste du corps par ses vapeurs. Je m'imagine que la fièvre lente et la toux sèche qui ne me quitte pas encore, quoy que la chaleur de la saison et les promenades que je fais rappellent un peu mes forces, vient de là. C'est ce qui me fait consentir à l'avis des médecins de boire d'icy en un mois les eaux de Spa (qu'on fait venir jusqu'ici sans qu'elles se gâtent) ayant trouvé par expérience, qu'elles chassent les obstructions. Mais je ne les prendray point avant que j'en sache vostre opinion puisque vous avez la bonté de me vouloir guérir le corps avec l'âme. Je continueray aussi de vous confesser qu'encore que je ne pose point ma félicité en chose qui dépende de la fortune ou de la volonté des hommes, et que je ne

m'estimeray absolument malheureuse quand je ne verrois jamais ma maison restituée ou mes proches hors de misère, je ne saurois considérer les accidents nuisibles qui leur arrivent sous autre notion que celle du mal ni les efforts inutiles que je fais pour leur service sans quelque sorte d'inquiétude qui n'est pas sitôt calmée par le raisonnement qu'un nouveau désastre n'en produit d'autre. Et je pense que si ma vie vous estoit entièrement cognue, vous trouveriez plus étrange qu'un esprit sensible comme le mien s'est conservé si longtemps parmi tant de traverses dans un corps si faible, sans conseil que celui de son propre raisonnement et sans consolation que celle de sa conscience que vous ne faites les causes de cette présente maladie. J'ay employé tout l'hyver passé en des affaires si fâcheuses qu'elles m'empêchèrent de me servir de la liberté que vous m'avez octroyée de vous proposer les difficultés que je trouveray en mes études et m'en donnèrent d'autres dont il me faloit encore plus de stupidité que je n'ay pour m'en débarrasser. Je ne trouvay qu'un peu devant mon indisposition le loisir de lire la philosophie de M. le chevalier Digby qu'il a fait en anglois, d'où j'espérois prendre des argumens pour réfuter la vostre, puisque le sommaire des chapitres me montrait deux endroits où il prétendait l'avoir fait, mais je fus toute étonnée, quand j'y arrivay, de voir qu'il n'avoit rien moins entendu que ce qu'il approuve de vostre sentiment de la réflexion et de ce qu'il nie de celuy de la réfraction, ne faisant nulle distinction entre le mouvement d'une balle et sa détermination, et ne considérant pourquoy un corps mol qui cède retarde l'un, et qu'un corps dur ne fait que résister à l'autre. Pour une partie de ce qu'il dit du mouvement du cœur, il

en est plus excusable, s'il n'a point leu ce que vous en écrivites au médecin de Louvain. Le docteur Jonson m'a dit qu'il vous traduira ces deux chapitres et je pense que vous n'aurez pas grande curiosité pour le reste du livre parce qu'il est du calibre et unit la méthode de ce prestre Anglois qui se donne le nom d'Albanus, quoyqu'il y ait de très belles méditations, et que difficilement on en peut attendre davantage d'un homme qui a passé le plus grand tems de sa vie à poursuivre des desseins d'amour ou d'ambition. Je n'en auray jamais de plus forts et de plus constants que celuy d'estre toute ma vie

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce 24me de may.

Monsieur Descartes.

En relisant ce que je vous mande de moy même, j'oublie une de vos maximes qui est de ne mettre jamais rien par écrit qui puisse estre mal interprété de lecteurs peu charitables. Mais je me fie tant au soin de M. de Palloti que je say que ma lettre vous sera bien rendue, et à vostre discrétion que vous l'oterez par le feu du hasard de tomber en mauvaises mains.

SOMMAIRE

DE LA 24e LETTRE DE DESCARTES.

Descartes combat la mélancolie d'Élisabeth. La princesse lui avait écrit, dans sa lettre du 22 juin : « Avec cela, la malédiction de mon sexe m'empêche le contentement que me donnerait un voyage à Egmond, pour y apprendre les vérités que vous tirez de votre nouveau jardin. » Descartes répond : « J'ai bien plus de désir d'aller apprendre à La Haye quelles sont les vertus des eaux de Spa, que de connoître ici celles des plantes de mon jardin et bien plus aussi que je n'ai soin de ce qui se passe à Groningue ou à Utrecht, à mon avantage ou désavantage. »

VIII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Vos lettres me servent toujours d'antidote contre la mélancolie quand elles ne m'enseigneroient pas, détournant mon esprit des objets désagréables qui luy surviennent tous les jours, pour lui faire contempler le bonheur que je possède dans l'amitié d'une personne de vostre mérite, au conseil duquel je puis commettre la conduite de ma vie. Si je la pouvois encore conformer à vos derniers préceptes, il n'y a point de doute que je me guérirois promptement des maladies du corps et des faiblesses de l'esprit. Mais j'avoue que je trouve de la difficulté à séparer des sens et de l'imagination des choses qui y sont continuellement représentées par discours et par lettres, que je ne saurois éviter sans pécher contre mon devoir. Je considère bien qu'en effaçant de l'idée d'une affaire tout ce qui me la rend

(1) La 15e du *Recueil*, p. 85-88-12/22 juin 1645, de La Haye. C'est la réponse à la 23e de Descartes. Elle prend à La Haye les eaux de Spa, mais n'est pas à Spa comme on l'a cru. Voir Frédéric Muller, *Nederlandsche spectator*, p. 338.

fâcheuse (que je crois m'estre seulement représenté par l'imagination) j'en jugerois tout aussi sainement et y trouverois aussitôt les remèdes que l'affection que j'y aporte. Mais je ne l'ay jamais seu pratiquer qu'après que la passion avoit joué son rôle. Il y a quelque chose de surprenant dans les malheurs, quoy que préveus, dont je ne suis maîtresse qu'après un certain temps, auquel mon corps se désordonne si fort qu'il me faut plusieurs mois pour le remettre, qui ne se passent guères sans quelque nouveau sujet de trouble. Outre que je suis contrainte de gouverner mon esprit avec soin pour luy donner des objets agréables, la moindre fainéantise le fait retomber sur les sujets qu'il a de s'affliger, et j'appréhende que si je ne l'employe point pendant que je prens les eaux de Spa, il ne se rende plus mélancolique. Si je pouvais profiter comme vous faites de tout ce qui se présente à mes sens, je me divertirois sans le penser. C'est à cette heure que je sens l'incommodité d'estre un peu raisonnable. Car si je ne l'estois point du tout je trouverois des plaisirs communs avec ceux entre lesquels il me faut vivre pour prendre cette médecine avec profit. Et au point que vous l'estes, je me guérirois, comme vous avez fait. Avec cela la malédiction de mon sexe m'empêche le contentement que me donnerait un voyage vers Egmond pour y apprendre les vérités que vous tirez de votre nouveau jardin. Toutefois je me console de la liberté que vous me donnez d'en demander quelques fois des nouvelles en qualité de

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce 12/22 de juin.

Monsieur Descartes.

J'ay appris avec beaucoup de joye que l'académie de Groningen vous a fait justice.

SOMMAIRE

DES LETTRES 3, 4, 5 et 6 DE DESCARTES.

La lettre 3e de Descartes est l'annonce et comme la préface de cette Correspondance dont le livre de Sénèque *Sur le bonheur* fut l'occasion. Toutefois cette lettre et les deux suivantes ne paraissent pas avoir produit une impression bien vive sur la Princesse, soit qu'elle ne les ait pas reçues, comme Descartes le suppose, soit que le livre de Sénèque ne fût pas de son goût, comme elle l'insinue dans sa réponse. L'intérêt ne commence réellement qu'avec la 6e de Descartes, où il abandonne Sénèque, et trace, d'après sa méthode, les règles d'une morale fondée sur la raison.

IX

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

J'ay trouvé, en examinant le livre que vous m'avez recommandé, quantité de belles périodes et de sentences bien imaginées pour me donner sujet d'une méditation agréable, mais non pas pour m'instruire de celuy dont il traite, puisqu'elles sont sans méthode et que l'auteur ne suit pas seulement celle qu'il s'estoit proposée. Car au lieu de montrer le chemin le plus court vers la béatitude, il se contente de faire voir que ses richesses et son luxe ne l'en rendent point incapable. Ce que j'étois obligée de vous écrire afin que vous ne croyiez pas que je sois de vostre opinion par préjugé ou par paresse. Je ne demande point aussi que vous

(1) La 12e du *Recueil*, p. 66-70. La Haye, 6/16 avril 1645. Réponse à la 5e de Descartes fixée au 15 mai 1645, mais, en réalité, d'une date postérieure (4 août), t. IX, p. 215. Descartes y répond par la 6e fixée au 1er juin 1645, mais datant probablement de la fin d'août, t. IX, p. 222. Il y accuse réception de cette lettre, p. 223.

continuiez à corriger Sénèque, parce que votre fasson de raisonner est plus extraordinaire, mais parce qu'elle est la plus naturelle que j'aye rencontrée, et semble ne m'apprendre rien de nouveau sinon que je puis tirer de mon esprit des connaissances que je n'ay pas encore apperçues; et c'est ainsi que je ne saurois encore me désembarrasser du doute, si on peut arriver à la béatitude dont vous parlez sans l'assistance de ce qui ne dépend pas absolument de la volonté, puisqu'il y a des maladies qui ôtent tout à fait le pouvoir de raisonner et par conséquent celuy de jouir d'une satisfaction raisonnable, d'autres qui diminuent la force et empêchent de suivre les maximes que le bon sens aura forgées et qui rendent l'homme le plus modéré, sujet à se laisser emporter de ses passions et moins capable à se démêler des accidents de la fortune qui requièrent une résolution prompte. Quand Épicure se démenoit en ses accès de gravelle pour asseurer ses amis qu'il ne sentait point de mal, au lieu de crier comme le vulgaire, il menait la vie de philosophe, non celle de prince, de capitaine ou de courtisan, et savoit qu'il ne luy arriveroit rien de dehors pour luy faire oublier son rôle et manquer à s'en démêler selon les règles de sa philosophie. Et c'est dans ces occasions que le repentir me semble inévitable sans que la connaissance que de faillir est naturel à l'homme, comme d'estre malade, nous en puisse défendre. Car on n'ignore pas aussi qu'on se pouvoit exempter de chaque faute particulière. Mais je m'asseure que vous m'éclaireriez de ces difficultés et de quantité d'autres dont je ne m'avise point à cette heure, quand vous m'enseignerez les vérités qui doivent estre connues pour faciliter l'usage de la vertu. Ne perdez donc point, je vous prie, le dessein de m'obliger

par vos préceptes, et croyez que je les estime autant qu'ils le méritent. Il y a huit jours que la mauvaise humeur d'un frère malade m'empêche de vous faire cette requeste en me retenant toujours auprès de luy, pour l'obliger par la complaisance qu'il a pour moy à se soumettre aux règles des médecins ou pour lui témoigner la mienne en tâchant de le divertir, puisqu'il se persuade que j'en suis capable. Je souhaite l'estre à vous asseurer que je serai toute ma vie,

Monsieur Descartes,

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce 16/6 d'août.

SOMMAIRE

La lettre 5e de Descartes du 4 août est consacrée tout entière à la philosophie de Sénèque, d'Épicure, de Zénon et d'Aristote sur le souverain bien. On ne connaissait pas à Descartes cette érudition. La 6e, d'un caractère plus élevé, moins critique, dut plaire davantage à la Princesse.

X

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Je crois que vous aurez déjà veu dans ma dernière du 16e que la vostre du 4e m'a esté rendue (2). Et je n'ay pas besoin d'y ajouter qu'elle m'a donné plus de lumière au sujet qu'elle traite que tout ce que j'en ay pu lire ou méditer. Vous cognoissez trop ce que vous faites, ce que je puis et avez trop bien examiné ce qu'ont fait des autres pour en pouvoir douter, quoy que par un excès de générosité vous voulez vous rendre ignorant de l'extrême obligation que je vous ay de m'avoir donné une occupation si utile et si agréable comme celle de lire et considérer vos lettres. Sans la dernière je n'aurois pas si bien entendu ce que Sénèque juge de la béatitude comme je crois faire maintenant. J'ay attribué l'obscurité qui se trouve audit livre comme en la pluspart des anciens, à la fasson de s'expliquer toute différente de la nôtre, de ce que les mêmes choses qui sont problématiques parmy nous

(1) La 14e du *Recueil*, p. 80-84, sans date, mais évidemment postérieure à celle du 16 août 1645, puisqu'elle y fait allusion. Elle se place donc entre la 6e et la 7e de Descartes, t. IX, p. 230.

(2) Celle du 16 est la précédente. La lettre de Descartes du 4 est la 5e, t. IX, p. 215.

pouvoient passer pour hypothèses entre eux, et le peu de connexion d'ordre qu'il observe au desein de s'acquérir des admirateurs en surprenant l'imagination plustôt que des disciples en informant le jugement; que Sénèque se servoit de bons mots comme les autres de poésies et de fables pour attirer la jeunesse à suivre son opinion. La fasson dont il réfute celle d'Épicure semble appuyer ce sentiment. Il conserve dudit philosophe *quam nos virtuti legem dicimus, eam ille dicit voluptati.* Et un peu devant il dit au nom de ces sectateurs : *ego enim nego quemquam posse jucunde vivere nisi simul et honeste vivat.* D'où il paroit clairement qu'ils donnoient le nom de volupté à la joye et satisfaction de l'esprit que celui-cy appelle *consequentia summum bonum.* Et néantmoins, dans tout le reste du livre, il parle de cette volupté épicurienne plus en satyre qu'en philosophe, comme si elle estoit purement sensuelle. Mais je luy en veux beaucoup de bien depuis que cela est cause que vous avez pris le soin d'expliquer leurs opinions et réconcilier leurs différens mieux qu'ils n'auroient seu faire, et d'ôter par là une puissante objection contre la recherche de ce souverain bien que pas un de ces grands esprits n'ont pu définir, et contre l'autorité de la raison humaine, puisqu'elle n'a point éclairé ces excellens personnages en la cognoissance de ce qui leur estoit le plus nécessaire et le plus à cœur. J'espère que vous continuerez de ce que Sénèque a dit ou de ce qu'il devait dire à m'enseigner les moiens de fortifier l'entendement (1) pour juger du meilleur en toutes les actions de la vie, qui

(1) Ces mots : *fortifier l'entendement* sont reproduits par Descartes dans sa réponse, t. IX, p. 230.

me semble estre la seule difficulté, puisqu'il est impossible de ne point suivre le bon chemin quand il est cognu. Ayez encore, je vous prie, la franchise de me dire si j'abuse de vostre bonté en demandant trop de votre loisir pour la satisfaction de

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

SOMMAIRE

La lettre 6e de Descartes, qui se place ici, contient d'abord des traits personnels à Descartes et à la princesse, dont il étudie le mal avec amour; puis, pour la première fois, Descartes abandonne Sénèque, et, à propos de la recherche du bonheur, se met sur le sujet des passions. C'est là que la princesse l'attendait: la lettre est fort belle.

XI

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Si ma conscience demeuroit satisfaite des prétextes que vous donnez à mon ignorance, comme des remèdes, je luy aurois beaucoup d'obligation et serois exempte du repentir d'avoir si mal employé le tems auquel j'ay joui de l'usage de la raison qui m'a esté d'autant plus long qu'à d'autres de mon âge, que ma naissance et ma fortune me forcèrent d'employer mon jugement de meilleure heure pour la conduite d'une vie assez pénible et libre des prospérités qui ne pouvoient empêcher de songer à moy, comme de la sujection qui m'obligeroit à m'en fier à la prudence d'une gouvernante. Ce ne sont pas toutesfois ces prospérités ni les flatteries qui les accompagnent que je crois absolument capables d'ôter la fortitude d'esprit aux âmes bien nées et les

(1) La 5e du *Recueil*, p. 28-33, de La Haye? 3/13 septembre (1645). Elle répond à la 6e de Descartes qui lui parle de son âge, de sa naissance et de sa fortune et lui livre sa méthode pour mesurer les biens : deux traits caractéristiques de sa réponse. Mais comme la 8e d'Elisabeth répond aussi à la 6e de Descartes, il faudrait admettre qu'elle y a répondu en deux fois, ce qui n'est pas impossible.

empêcher de recevoir le changement de fortune en philosophe. Mais je me persuade que la multitude d'accidents qui surprennent les personnes gouvernant le public, sans leur donner le tems d'examiner l'expédient le plus utile, les porte souvent (quelque vertueux qu'ils soient) à faire des actions qui causent après le repentir que vous dites estre un des principaux obstacles de la béatitude (1). Il est vray qu'une habitude d'estimer les biens selon qu'ils peuvent contribuer au contentement, de mesurer ce contentement selon les perfections qui font naistre les plaisirs et de juger sans passion de ces perfections et de ces plaisirs, les garantira de quantité de fautes. Mais pour estimer ainsi les biens, il faut les connaître parfaitement, et pour connoître tous ceux dont on est contraint de faire choix dans une vie active, il faudroit posséder une science infinie. Vous direz qu'on ne laisse pas d'estre satisfait quand la conscience témoigne qu'on s'est servi de toutes les précautions possibles. Mais cela n'arrive jamais lorsqu'on ne trouve point son conte. Car on se ravise toujours de choses qui restoient à considérer. Pour mesurer le contentement selon la perfection qui le cause, il faudroit voir clairement la valeur de chacune, si celles qui ne servent qu'à nous ou celles qui nous rendent encore utiles aux autres sont préférables. Ceux icy semblent être estimés avec excès d'une humeur qui se tourmente pour autruy et ceux-là de celuy qui ne vit que pour soy même. Et néantmoins chacun d'eux aspire, apuie son inclination de raisons assez fortes pour la faire continuer toute sa vie. Il est ainsi des autres perfections du corps et de l'esprit qu'un

(1) Voir, sur le repentir, l'opinion de Descartes dans sa 4e, t. IX, p. 213.

sentiment tacite fait approuver à la raison, qui ne se doit appeler passion parce qu'il est né avec nous. Dites moy donc s'il vous plaît jusqu'où il le faut suivre (estant un don de nature) et comment le corriger. Je vous voudrois encore voir définir les passions pour les bien connoître, car ceux qui les nomment perturbations de l'âme, me persuaderoient que leur force ne consiste qu'à éblouir et soumettre la raison, si l'expérience ne me montroit qu'il y en a qui nous portent aux actions raisonnables. Mais je m'asseure que vous m'y donnerez plus de lumière, quand vous expliquerez comment la force des passions les rend d'autant plus utiles, lorsqu'elles sont sujettes à la raison. Je recevray cette faveur à Riswyck où nous allons demeurer jusqu'à ce que cette maison ici soit nettoyée, en celle du prince d'Orange, mais vous n'avez point besoin de changer pour cela l'adresse de vos lettres à

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce 3/13 septembre.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA 7e LETTRE DE DESCARTES

Descartes se livre ici à des considérations d'un ordre supérieur. Élisabeth l'a piqué au vif en lui demandant, au lieu des lettres de Sénèque, ses propres principes de morale. Il les expose dans cette lettre avec une grande élévation; et il est remarquable que nous sommes redevables de cet essai de morale spiritualiste à l'insistance de la princesse qui ne s'était pas contentée de ses explications précédentes.

XII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Quoy que vos observations sur les sentiments que Sénèque avoit du souverain bien m'en rendroient la lecture plus profitable que je ne la saurois trouver de mon chef, je ne suis point fâchée de les changer pour des vérités si nécessaires que celles qui comprennent les moyens de fortifier l'entendement pour discerner ce qui est le meilleur en toutes les actions de la vie, à condition que vous y ajoutiez encore l'explication dont ma stupidité a besoin touchant l'utilité des connaissances que vous proposez. Celle de l'existence de Dieu et de ses attributs vous peut consoler des malheurs qui nous viennent du cours ordinaire de la nature et de l'ordre qu'il y a établi, comme de perdre le bien par l'orage, la santé par l'infection de l'air, les amis

(1) La 6e du *Recueil*, p. 34-40. — 30 septembre 1645. Cette lettre répond à la 7e de Descartes, t. IX, p. 230, fixée par erreur au 15 juin, mais postérieure de trois mois. Descartes y répond par sa 8me, t. IX, p. 236. Car il s'interrompt au milieu de sa lettre pour accuser réception et répondre aux doutes de la princesse, p. 245.

par la mort, mais non pas de ceux qui nous sont imposés des hommes dont l'arbitre nous paroit entièrement libre, n'y ayant que la foi seule qui nous puisse persuader que Dieu prend le soin de régir les volontés et qu'il a déterminé la fortune de chaque personne avant la création du monde. L'immortalité de l'âme et de savoir qu'elle est de beaucoup plus noble que le corps, est capable de nous faire chercher la mort aussi bien que la mépriser, puisqu'on ne sauroit douter que nous vivrons plus heureusement, exemts des maladies et passions du corps. Et je m'étonne que ceux qui se disoient persuadés de cette vérité et vivoient sans la loy révélée, préféroient une vie pénible à une mort avantageuse. La grande étendue de l'univers, que vous avez montrée au troisième livre de vos principes, sert à détacher nos affections de ce que nous en voyons, mais elle sépare aussi cette providence particulière, qui est le fondement de la théologie, de l'idée que nous avons de Dieu. La considération que nous sommes une partie du tout dont nous devons chercher l'avantage est bien la source de toutes les actions généreuses, mais je trouve beaucoup de difficultés aux conditions que vous leur prescrivez. Comment mesurer les maux qu'on se donne pour le public contre le bien qui en arrivera sans qu'ils nous paroissent plus grands, d'autant que leur idée est plus distincte? Et quelle règle aurons nous pour la comparaison des choses qui ne nous sont point également connues, comme nostre mérite propre et celuy de ceux avec qui nous vivons. Un naturel arrogant fera toujours pencher la balance de son côté, et un modeste s'estimera moins qu'il vaut. Pour profiter des vérités particulières dont vous parlez, il faut connoître exactement toutes ces passions et

toutes ces préoccupations dont la plupart sont insensibles. En observant les mœurs des pays où nous sommes, nous en trouvons quelquefois de fort déraisonnables qu'il est nécessaire de suivre pour éviter de plus grands inconvénients. Depuis que je suis icy, j'en fais une épreuve bien fâcheuse, car j'espérois profiter du séjour des champs au tems que j'employerois à l'étude, et j'y rencontre sans comparaison moins de loisir que je n'avois à La Haye, par les diversions de ceux qui ne savent que faire, et quoy qu'il soit très injuste de me priver de biens réels pour leur en donner d'imaginaires, je suis contrainte de céder aux lois impertinentes de la civilité qui sont établies, pour ne m'acquérir point d'ennemis. Depuis que j'écris celle-cy, j'ay esté interrompue plus de sept fois par ces visites incommodes. C'est une bonté excessive qui garantit mes lettres d'un prédicament pareil auprès de vous et qui vous oblige de vouloir augmenter l'habitude de vos cognoissances en les communiquant à une personne indocile comme

Vostre très affectionnée à vous servir,

ÉLISABETH.

Ce dernier de septembre.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA 8e LETTRE DE DESCARTES

La 8e lettre, dans sa première partie, est consacrée à l'examen des passions. Elle répond en finissant aux objections de la princesse à la 7e.

XIII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Après avoir donné de si bonnes raisons pour montrer qu'il vaut mieux connoître des vérités à notre désavantage que se tromper agréablement, et qu'il n'y a que les choses qui admettent diverses considérations également vagues qui nous doivent obliger de nous arrêter à celle qui nous apportera plus de contentement, je m'étonne que vous voulez que je me compare à ceux de mon âge plutôt en chose qui m'est inconnue qu'en ce que je ne saurois ignorer, encore que celle-là soit plus à mon avantage (2). Il n'y a rien qui me puisse éclaircir si j'ay profité davantage à cultiver ma raison que d'autres n'ont fait aux choses qu'ils affectoient et je ne doute nullement qu'avec le temps de relâche que mon corps requeroit, il ne m'en soit resté encore pour avancer au-delà de ce que je suis. En mesurant la portée de l'esprit humain par l'exemple du commun des hommes, elle se trouveroit de bien petite

(1) La 13e du *Recueil*, p. 71-80 ; — de La Haye, 28 d'octobre (1645). C'est la réponse à la 8e de Descartes, fixée à la mi-septembre, mais en réalité, du mois d'octobre, t. IX, p. 236. La réponse de Descartes est la 9e, t. IX, p. 366.

(2) Voir la 8e de Descartes, p. 238.

étendue, parce que la plupart ne se servent de la pensée qu'au regard des sens; même de ceux qui s'appliquent à l'étude. Il y en a peu qui employent autre chose que la mémoire ou qui ayent la vérité pour but de leur labeur. Que s'il y a du vice à ne me plaire point de considérer si j'ay plus gagné que ces personnes, je ne crois pas que c'est l'excès d'humilité qui est aussi nuisible que la présomption, mais non pas si ordinaire. Nous sommes plus enclins à méconnoître nos défauts que nos perfections. Et en fuyant le repentir des fautes commises comme un ennemi de la félicité, on pourroit courir hasard de perdre l'envie de s'en corriger principalement quand quelque passion les a produites, puisque nous aimons naturellement d'en estre emeus et d'en suivre les mouvemens; il n'y a que les incommodités procédant de cette suite qui nous apprennent qu'elles peuvent estre nuisibles. Et c'est à mon jugement ce qui fait que les tragédies plaisent d'autant plus qu'elles excitent plus de tristesse, parce que nous cognoissons qu'elle ne sera point assez violente pour nous porter à des extravagances ni assez durable pour corrompre la santé (1). Mais cela ne suffit point pour appuyer la doctrine contenue dans une de vos précédentes, que les passions sont d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès, lorsqu'elles sont soumises à la raison, parce qu'il semble qu'elles ne peuvent point estre excessives et soumises (2). Mais je crois que vous éclaircirez ce doute en prenant la peine de décrire comment cette agitation particulière des

(1) Descartes avait expliqué le plaisir que l'on prend aux tragédies dans sa 8e, t. IX, p. 241.

(2) Voir la réponse à cette objection dans la 9e Descartes, t. IX, p. 367.

esprits sert à former toutes les passions que nous expérimentons, et de quelle fasson elle corromt le raisonnement. Je n'oserois vous en prier, si je ne savois que vous ne laissez point d'œuvre imparfaite et qu'en entreprenant d'enseigner une personne stupide comme moy, vous vous estes préparé aux incommodités que cela vous apporte. C'est ce qui me fait continuer à vous dire que je ne suis point persuadée par les raisons qui prouvent l'existence de Dieu et qu'il est la cause immuable de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre de l'homme, qu'il l'est encore de ceux qui en dépendent. De sa perfection souveraine il suit nécessairement qu'il pourroit l'être, c'est-à-dire qu'il pourroit n'avoir point donné de libre arbitre à l'homme; mais, puisque nous sentons en avoir, il me semble qu'il répugne au sens commun de le croire dépendant en ses opérations, comme il l'est dans son estre. Si on est bien persuadé de l'immortalité de l'âme, il est impossible de douter qu'elle sera plus heureuse après la séparation du corps (qui est l'origine de tous les déplaisirs de la vie, comme l'âme des plus grands contentements) : sans l'opinion de M. Digby, par laquelle son précepteur (dont vous avez veu les écrits) luy a fait croire la nécessité du purgatoire, en luy persuadant que les passions, qui ont dominé sur la raison durant la vie de l'homme, laissent encore quelques vestiges en l'âme, après le décès du corps, qui la tourmentent, d'autant plus qu'elles ne trouvent aucun moyen de se satisfaire dans une substance si pure. Je ne vois pas comment cela s'accorde à son immatérialité. Mais je ne doute nullement qu'encore que la vie ne soit point mauvaise de soy, elle doit estre abandonnée pour une condition qu'on connaîtra meilleure. Par cette providence particulière qui est le

fondement de la théologie, j'entends celle par laquelle Dieu a, de toute éternité, prescrit des moyens si étranges comme son incarnation pour une partie du tout créé, si inconsidérable au prix du reste, comme vous nous représentez ce globe en vostre physique, et cela pour en estre glorifié, qui semble une fin fort indigne du créateur de ce grand univers. Mais je vous présentois en cecy plutôt l'objection de nos théologiens que la mienne, ayant toujours creu chose très-impertinente pour des personnes finies, de juger de la cause finale des actions d'un estre infini. Vous ne croyez pas qu'on a besoin d'une cognoissance exacte jusqu'où la raison ordonne que nous nous intéressions pour le public, à cause qu'encore qu'un chacun rapportât tout à soy, il travailleroit aussi pour les autres, s'il se servoit de prudence. Et cette prudence est le tout dont je ne vous demande qu'une partie. Car en la possédant on ne sauroit manquer à faire justice aux autres comme à soy-même, et c'est son défaut qui est cause qu'un esprit franc perd quelquefois le moien de servir sa patrie en s'abandonnant trop légèrement pour son intérêt, et qu'un timide se perd avec elle à faute de hazarder son bien et sa fortune pour sa conservation. J'ai toujours esté en une condition qui rendoit ma vie très-inutile aux personnes que j'aime, mais je cherche sa conservation avec beaucoup plus de soin depuis que j'ai le bonheur de vous connoître, parce que vous m'avez montré les moyens de vivre plus heureusement que je ne faisois. Il ne me manque que la satisfaction de vous pouvoir témoigner combien cette obligation est ressentie de

Vostre affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

De La Haye, ce 28 d'octobre.

M. Descartes.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 9e DE DESCARTES.

Descartes avait dit, dans sa 6e, que les passions, lorsqu'on sait les apprivoiser, sont quelquefois d'autant plus utiles qu'elles penchent plus vers l'excès. Élisabeth lui avait adressé des objections. Descartes explique sa pensée, puis il lui annonce qu'il continue l'examen des passions, et enfin il reprend la controverse engagée sur le libre arbitre, l'immortalité de l'âme et la grandeur de l'univers, comme bases de la morale. La lettre est d'Egmond, de novembre 1645, et non de février 1646. L'argument tiré du *Traité des Passions* ne porte pas. L'hiver est commencé en décembre, la princesse avait reçu ce traité manuscrit avant le mois d'avril 1646 (Voir sa lettre 16). Il pouvait être sur le métier dès la fin de 1645.

XIV

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Le fils du feu professeur Schooten m'a rendu aujourd'hui la lettre que vous m'écriviez en sa considération pour m'empêcher que je ne m'engage à favoriser son concurrant. Et comme je lui témoignay que je n'estois pas seulement sans dessin de lui nuire, mais obligée de le servir, autant que je le pourray, depuis que vous me mandez de l'aimer et de luy estre redevable, il me pria ensuite de le recommander aux curateurs. N'y ayant que deux de ma cognoissence, MM. de Wimenan et Berren, et le dernier hors de la ville, j'ay fait d'abord

(1) La 9e du *Recueil*, p. 53-56; — de La Haye, le 27 décembre 1645. Voir le post-scriptum et la note qui est jointe. La visite du fils Schooten prouve que la princesse était à La Haye. Le curateur Wimmenum était Arménien. Sur Schooten, v. X, 313.

parler au premier qui me promet de s'employer pour ledit sieur Schooten, encore qu'on avoit fait dessein d'abolir entièrement cette professsion comme superflue, qui semble estre la seule difficulté qu'il aura à combattre, son compétiteur n'estant point considéré auprès de luy, si ce n'est de quelques scrupuleux qui craignent que celui-cy n'introduise les erreurs de la religion arminienne en ses lessons de mathématiques. S'il m'eût donné le tems de le prier de revenir auprès de moy pour apprendre le succès de mes recommandations, j'aurois eu moyen de l'informer des choses que je crois lui devoir servir en ses prétentions, mais il eut tant de hâte à se retirer que je fus contrainte de le suivre jusqu'à la porte pour lui demander à qui je devais adresser mes offices pour luy. Je say que s'il m'avoit seulement considéré comme vostre amie, sans songer aux titres qui embarrassent ceux qui n'y sont point accoutumés, il en auroit usé autrement, jugeant bien que je ne saurois agir en une affaire que je connois vous estre agréable avec des soins ordinaires. Et je vous prie de croire que je ne perdray jamais d'occasion où je vous puis témoigner par effet que je suis véritablement,

Monsieur Descartes,

Vostre très-affectionnée, à vous servir.

ÉLISABETH.

Ce 27e de décembre.

J'ay peur que vous n'avez pas receu ma dernière du 30me du passé (1) parce que vous n'en faites point men-

(1) Il n'y a pas de lettre du 30 novembre; il faut donc supposer, ou bien que la lettre à laquelle elle fait allusion est

tion. Je serois fâchée si elle venoit entre les mains de quelqu'un de ces critiques qui condamnent pour hérésies tous les doutes qu'on fait des opinions receues.

perdue, ou bien que c'est celle du 28 octobre, où elle parle de ses doutes sur l'Incarnation et qui répond trait pour trait au signalement de la lettre qui cause ses inquiétudes.

XV

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Vous aurez sujet de vous étonner qu'après m'avoir témoigné que mon raisonnement ne vous paraissoit pas tout à fait ridicule, je demeure si longtemps sans en tirer l'avantage que vos réponses me donnent. Et c'est avec honte que je vous en avoue la cause, puisqu'elle a renversé tout ce que vos lessons sembloient avoir établi dans mon esprit. Je croyois qu'une forte résolution de ne chercher la béatitude qu'aux choses qui dépendent de ma volonté me rendroit moins sensible à celles qui me viennent d'ailleurs, avant que la folie d'un de mes frères m'ait fait connoître ma faiblesse. Car elle m'a plus troublé la santé du corps et la tranquillité de l'âme que tous les malheurs qui me sont encore arrivés. Si vous prenez la peine de lire la gazette, vous ne sauriez ignorer qu'il est tombé entre les mains d'une certaine sorte de gens qui ont plus de haîne pour nostre maison que d'affection pour leur culte, et s'est laissé prendre en leurs pièges jusqu'à changer de religion pour se rendre catholique romain, sans faire la moindre grimasse qui pourroit persuader aux plus crédules qu'il y alloit de sa conscience. Il faut que je voye une personne que j'aimois avec autant de tendresse que j'en saurois avoir, abandonnée au mépris du monde et à la

(1) La 25e du *Recueil*, p. 114-149 ; sans date, mais de La Haye, 1646. Descartes y répond par sa 10e, t. IX, p. 371. Le frère dont elle déplore l'abjuration est Édouard, qui fut marié à la princesse Anne de Gonzague.

perte de son âme (selon mes croyances). Si vous n'aviez pas plus de charité que de bigoterie, ce seroit impertinence de vous entretenir de cette matière, et cecy ne m'en garantiroit pas, si je n'estois en possession de vous dire tous mes défauts comme à la personne du monde la plus capable de m'en corriger. Je vous avoue de même qu'encore que je ne comprenne pas que l'indépendance du libre arbitre ne répugne pas moins à l'idée que nous avons de Dieu, que sa dépendance à sa liberté, il m'est impossible de les ajuster, estant autant impossible pour la volonté d'estre en même temps libre et attachée aux décrets de la Providence, que pour le pouvoir divin d'estre infini et limité tout ensemble. Je ne vois point leur compatibilité dont vous parlez, ni comment cette dépendance de la volonté peut être d'autre nature que sa liberté, si vous ne prenez la peine de me l'enseigner. Au regard du contentement, je confesse que la possession présente est de beaucoup plus asseurée que l'attente du futur, sur quelque bonne raison qu'elle soit fondée. Mais j'ay de la peine à me persuader que nous avons toujours plus de biens dans la vie que de maux, puisqu'il faut plus pour composer ceux-là que ceux-ci, que l'homme a plus d'endroits pour recevoir du déplaisir que du plaisir, qu'il y a un nombre infini d'erreurs pour une vérité, tant de moïens de se fourvoyer pour un qui mène le droit chemin, quantité de personnes en dessein et en pouvoir de nuire pour peu qui ayment l'un et l'autre à servir : enfin tout ce qui dépend de la volonté et du cours du reste du monde, est capable d'incommoder; et selon vostre propre sentiment, il n'y a rien que ce qui dépend absolument de la nostre suffisant pour nous donner une satisfaction réelle et constante. Pour la prudence, en

ce qui concerne la société humaine, je n'en attens point de règle infaillible, mais je serois bien aise de voir celles que vous voudriez donner à celui qui, en vivant seulement pour soy en quelque profession qu'il aye, ne lairroit pas de travailler encore pour autruy, si j'osois vous demander plus de lumière après avoir si mal employé celle que vous avez déjà donné à

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ELISABETH.

Monsieur Descartes.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 10e DE DESCARTES.

Descartes s'étonne du chagrin que cause à la princesse la conversion de son frère Philippe et se croit, *comme catholique*, obligé d'approuver cette conversion. (Nous aurons à nous expliquer sur la religion de Descartes.) Il répond ensuite aux objections de la princesse sur le libre arbitre, sur l'optimisme et sur l'intérêt bien entendu qui nous conseille de faire le bien. La lettre est d'Egmond, mars 1646.

XVI

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Le traité que mon frère Philippe a conclu avec la République de Venise m'a fait avoir tout depuis votre départ une occupation beaucoup moins agréable que celle que vous m'aviez laissée, touchant une matière qui passe ma science, à laquelle je n'estois appelée que pour suppléer à l'impatience du jeune homme à qui elle s'adressoit. Cela m'a empêché jusqu'icy de me prévaloir de la permission que vous m'avez donnée de vous proposer les obscurités que ma stupidité me fait trouver en vostre *Traité des Passions* (2), quoy qu'elles sont en petit nombre, puisqu'il faudroit estre impassible pour ne point comprendre que l'ordre, la définition, et les distinctions que vous donnez aux passions et enfin toute la partie morale du traité passe tout ce qu'on a jamais dit sur ce sujet. Mais puisque sa partie

(1) La 23e du *Recueil*, p. 132-138, de La Haye, le 5/15 avril 1646. Elle lui envoie son brouillon par le messager d'Alemar. Descartes y répond par sa 11e.

(2) C'est l'envoi du *Traité des Passions*, qu'il lui annonçait dans sa 9e.

physique n'est pas si claire aux ignorants, je ne vois point comment on peut savoir les divers mouvements du sang qui causent les cinq passions primitives puisqu'elles ne sont jamais seules. Par exemple, l'amour est toujours accompagnée de désir et de joye, ou de désir et de tristesse, et à mesure qu'il se fortifie, les autres croissent aussi,... au contraire. Comment est-il donc possible de remarquer la différence du battement de poulx, de la digestion des viandes, et autres changements du corps qui servent à découvrir la nature de ces mouvements? Aussi celle que vous notés en chacune de ces passions n'est pas de même en tous les tempéraments : et le mien fait que la tristesse m'emporte toujours l'appétit, quoy qu'elle ne soit mêlée d'aucune haine, me venant seulement de la mort de quelque ami. Lors que vous parlez des signes extérieurs de ces passions, vous dites que l'admiration jointe à la joye fait enfler le poumon à diverses secousses pour causer le rire. A quoy je vous supplie d'ajouter de quelle fasson l'admiration (qui selon vostre description semble n'opérer que sur le cerveau) peut ouvrir si promtement les orifices du cœur pour faire cet effet. Ces passions que vous notez pour cause des soupirs ne semblent pas toujours l'estre, puisque la coutume et la replétion de l'estomac les produisent aussi. Mais je trouve encore moins de difficulté à entendre tout ce que vous dites des passions qu'à pratiquer les remèdes que vous ordonnez contre leurs excès. Car comment prévoir tous les accidents qui peuvent survenir en la vie qu'il est impossible de nombrer. Et comment nous empêcher de désirer avec ardeur les choses qui tendent nécessairement à la conservation de l'homme (comme la santé et les moyens pour vivre) qui néantmoins ne dépen-

dent point de son arbitre. Pour la connoissance de la vérité, le désir en est si juste qu'il est naturellement en tous les hommes, mais il faudroit avoir une connoissance infinie pour savoir la juste valeur des biens et des maux qui ont coutume de nous émouvoir, puisqu'il y en a beaucoup plus qu'une seule personne ne sauroit imaginer et qu'il faudrait pour cela parfaitement connoître toutes les choses qui sont au monde. Puisque vous m'avez déjà dit les principales touchant la vie particulière, je me contenterois de savoir encore vos maximes touchant la vie civile, quoy que celle-là nous rende dépendants de personnes si peu raisonnables que jusqu'icy je me suis toujours mieux trouvée de me servir de l'expérience que de la raison aux choses qui la concernent. J'ay esté si souvent interrompue en vous écrivant que je suis contrainte de vous envoyer mon brouillon et de me servir du messager d'Alcmar; ayant oublié le nom de l'ami à qui vous vouliez que j'adresse mes lettres, pour cela je n'ose vous renvoyer vostre traitté jusqu'à ce que je le sache, ne pouvant me résoudre de hazarder entre les mains d'un ivrogne une pièce de si grand prix, qui a donné tant de satisfaction à

Vostre très-affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH (1).

Monsieur Descartes.

Ce 15/25 d'avril.

(1) La 11me lettre de Descartes répond à celle qu'on vient de lire. Il est fier du jugement favorable que la princesse a porté de son *Traité des Passions*, et s'applique à éclaircir les obscurités qu'elle y a remarquées et à réfuter les objections qu'elle lui adresse. (T. IX, p. 378.)

DEUXIÈME PARTIE

DESCARTES, LA PRINCESSE PALATINE ET LA REINE DE SUÈDE

La reine Christine avait entendu parler de Descartes, dont la renommée était parvenue jusqu'en Suède. Le ministre de France à Stockholm, qui paraît avoir joui du plus grand crédit auprès de la fille de Gustave-Adolphe, était l'ami de Descartes, c'est lui qui servit naturellement d'intermédiaire entre la reine et le philosophe. Il importerait peu de savoir de quelle part furent faites les premières ouvertures, si les circonstances qui suivirent, si le nom de la princesse Élisabeth qui fut mêlé à ce commerce littéraire, et si le fatal dénouement de ce voyage en Suède que Descartes entreprit, en grande partie, pour elle, pour les affaires de sa maison et où il devait trouver une mort prématurée, ne donnaient à l'histoire de leurs relations quelque chose de l'intérêt d'un roman. Nous ne nous éloignerons pas d'Élisabeth en faisant avec notre philosophe cette excursion à la cour de Suède. Si la reine Christine lui paraît une conquête digne de sa philosophie, il nous sera facile de montrer que c'est encore Élisabeth qui occupe la plus grande place dans sa pensée, même en Suède. Ce nouvel épisode, tiré d'une correspondance jusqu'ici très imparfaitement connue, mérite

d'être rapporté. Nous allons en retracer l'histoire, en nous aidant des lettres d'Élisabeth et de Christine en réponse à celles de Descartes que nous possédions seules jusqu'à ce jour.

C'est dans une lettre de Descartes à Chanut, du 1er novembre 1646, que se noue l'action. Descartes nous apprend, dans une précédente lettre, que M. Chanut avait passé par la Hollande, se rendant en Suède, pour y succéder au ministre de France, M. de la Thuillerie, qui venait de quitter ce poste. C'est là qu'il le vit et, sans doute aussi, qu'il lui offrit ses *Principes* pour qu'il les examinât et lui en donnât son avis. N'est-il pas curieux de voir, au XVIIe siècle, un résident de France à Stockholm, un diplomate enfin, emporter en Suède les ouvrages de Descartes avec le secret dessein de les faire connaître à une reine jeune et enthousiaste, mais que l'on croyait occupée de toute autre chose que de morale? Descartes lui parle, dans une lettre du 15 juin, de son *Traité des Passions*, de ce traité dont Élisabeth avait eu la primeur[1]. Enfin, dans la lettre suivante, il lui mande : « M. Clerselier m'a écrit que vous attendez de lui mes *Méditations françaises* pour les présenter à la reine du pays où vous êtes ». Il n'a pas assez d'ambition, lui dit-il, pour désirer que son nom soit prononcé en si haut lieu, mais, « puisque la faute est déjà commise » et que sa philosophie, attaquée par les sots, a besoin de protecteurs d'un rang illustre, il n'oublie pas, dans sa lettre, de faire de la reine un éloge que Chanut ne manquera pas de mettre sous ses yeux.

(1) T. IX, p. 408, 411 et suiv. Éd Cousin.

Il sait, par expérience, pour l'avoir vu en la princesse à qui il a dédié ses *Principes de Philosophie*, que « les personnes de grande naissance, de quelque sexe qu'elles soient, n'ont pas besoin d'avoir beaucoup d'âge pour pouvoir surpasser de beaucoup, en érudition et en vertu, les autres hommes ». Mais il a bien peur que les écrits qu'il a publiés ne méritent pas qu'elle s'arrête à les lire, et ainsi qu'elle ne sache pas gré à Chanut de les lui avoir recommandés. Elle préférerait sans doute des écrits traitant de morale, mais la peur des régents le retient. N'a-t-on pas entrepris en Hollande de le faire passer pour athée! Il a bien envie de s'abstenir de composer des livres et de faire comme les singes, qui, au dire des sauvages, ne veulent pas parler de peur qu'on ne les contraigne à travailler.

Cette lettre, qui se termine par des protestations d'amitié au ministre de France en Suède et dont le but est facile à deviner, fut bientôt suivie d'une autre qui est un petit traité sur l'amour. Chanut lui pose des questions sur trois points : 1° ce qu'est l'amour; 2° si la seule lumière naturelle nous enseigne à aimer Dieu; 3° lequel des deux déréglements et mauvais usages est le pire, de l'amour ou de la haine. Il nous serait facile de donner à l'analyse de cette lettre un tour romanesque et de peindre, d'après ses propres traits, un Descartes amoureux. Nous nous abstiendrons de ces jeux d'esprit plus dignes de l'hôtel de Rambouillet que de notre solitaire. La lettre est d'ailleurs fort belle et peut être rapprochée par instants du traité de Pascal sur les passions de l'amour, avec quelque chose toutefois de plus matériel, qui faisait dire à Leibniz, un

rival, « que Descartes n'avait pas su distinguer l'amour du désir (1) ».

N'exagérons rien cependant; l'amitié n'est pas de l'amour, et Descartes lui-même les distingue dans le *Traité des Passions*, thème habituel de ses entretiens philosophiques et littéraires de cette époque avec la princesse Élisabeth. Il éprouvait un attachement profond et fidèle pour la fille des Stuarts, une passion de la servir qui alla jusqu'au sacrifice de ce qu'il avait de plus cher : son repos et sa santé. On remarquera cependant ces paroles qui s'appliquent bien à lui-même, lorsqu'il termine en disant à Chanut : « Si je vous demandois en conscience si vous n'aimez point cette grande reine auprès de laquelle vous êtes à présent, vous auriez beau dire que vous n'avez pour elle que du respect, de la vénération et de l'étonnement, je ne laisserois pas de juger que vous avez aussi une très ardente affection... Et tant s'en faut que l'amour que nous avons pour les objets qui sont au-dessus de nous soit moindre que celle que nous avons pour les autres... car la nature de l'amour est de faire qu'on se considère avec l'objet aimé comme un tout dont on n'est qu'une partie (2) ... »

La reine se fit montrer ces lettres; c'est ce qu'attendait Descartes, et, le lendemain du jour où Chanut lui envoyait ses remarques, il informait Élisabeth de cette bonne nouvelle. Il est impossible, en lisant sa lettre à la princesse, du 7 juin 1647 (3), de ne pas arriver à

(1) *Cartesius amorem a cupiditate non satis bene distinxit.*

(2) T. X, p. 3 et 15.

(3) T. X, p. 55.

cette conclusion. Il veut lier ces deux femmes; il a parlé d'Élisabeth à la reine, elles seraient dignes de la conversation l'une de l'autre. Et, tout plein de cette idée, le voilà qui met de côté ses scrupules d'écrire sur la morale. « Ces raisons cessent, écrit-il à Chanut (le 20 novembre 1647), en l'occasion que vous m'avez fait l'honneur de me donner en m'écrivant de la part de l'incomparable reine, auprès de laquelle vous êtes, qu'il lui plaise que je lui écrive mon opinion, touchant le souverain bien. »

La lettre à la reine de Suède sur le souverain bien (1) accompagnait celle à Chanut, dans laquelle Descartes offrait plus que ne lui demandait la reine, à savoir ses lettres même à Élisabeth, en insinuant qu'avec sa permission, il pourrait envoyer les réponses de la princesse.

Descartes s'empressa d'ailleurs de donner à celle-ci connaissance de ces promesses, peut-être imprudentes : il lui indiqua, dans le détail, ce qu'il avait envoyé de ses propres lettres, ce qu'il lui demandait la permission d'envoyer des siennes, avec cette singulière raison qu'il donnait pour excuse à ces deux femmes : « qu'il s'est persuadé qu'il sera plus agréable à la reine de voir ce qu'il a écrit à une autre... » En voyant Descartes mener ces délicates négociations avec une admirable candeur, on est bien forcé de reconnaître qu'il n'était décidément pas diplomate, et l'on se demande ce que dut en penser Chanut, qui l'était. Si nous ne craignions d'employer un mot trop fort,

(1) Voir cette lettre t. X, p. 59, et la réponse inédite de la reine, 2 décembre 1648.

nous dirions que c'est une série de maladresses que venaient de lui inspirer son zèle et sa passion de servir Élisabeth.

Si Descartes eût mieux connu le caractère jaloux et indomptable de Christine, il n'eût pas été lui confier ses lettres à une autre femme et encore moins les réponses de cette femme. Il eût compris que tout ce qu'il faisait pour les unir devait les éloigner l'une de l'autre et peut-être donner à Christine de l'aversion pour Élisabeth. Éveiller à coup sûr la jalousie de l'une en excitant peut-être les justes susceptibilités de l'autre, était-ce là le moyen de les unir et d'assurer, à celle qui en avait tant besoin, la protection d'une reine ambitieuse? Et quoi! c'était son élève préférée que Descartes vantait avec candeur dans ses lettres à Chanut, dont il louait les qualités, les dispositions naturelles pour les sciences et la philosophie, et il ne voyait pas qu'il lui aliénait ainsi le caractère fier et ombrageux de l'impérieuse fille de Gustave-Adolphe.

Chanut, qui avait d'abord habilement piqué la curiosité de la reine, devenait ainsi, et probablement un peu malgré lui, l'intermédiaire choisi par Descartes pour l'accomplissement de son grand dessein. Si Descartes l'eût pris pour confident, il l'en aurait probablement dissuadé et, d'ailleurs, il lui faisait jouer ainsi un rôle singulier. Là où la reine cherchait un simple divertissement, Descartes se croyait profond en mêlant une négociation délicate en faveur de la maison palatine. C'est ce qui acheva de la perdre, tout au moins dans l'esprit de la reine. Comprenons bien la situation.

Élisabeth est tombée dans la disgrâce de sa mère;

elle est partie pour Berlin, auprès de son oncle, le Grand Électeur de Brandedourg ; elle est en ce moment à Krossen, sur la frontière de Silésie, avec sa tante, attendant d'une négociation secrète sur laquelle nous reviendrons et surtout de la conclusion prochaine du traité de Münster un dernier espoir de relèvement pour sa famille, espoir qui sera bientôt détruit comme les autres. C'est dans ces circonstances décisives pour la maison palatine que Descartes écrit ses premières lettres au résident de France à Stockholm et que, par son entremise, il présente ses ouvrages à la reine de Suède (1646-1647). Mais il partait à cette époque pour la France ; les choses traînèrent en longueur pendant toute l'année 1648, coupée, comme la précédente, par un voyage à Paris. Assurément, le moment était opportun, puisque les négociateurs réunis à Münster devaient s'occuper de régler les anciennes possessions de la maison palatine[1]. Mais il ne paraît pas que les avances de Descartes à la cour de Suède aient eu le succès qu'il en attendait. Chanut lui fait bien espérer que la reine emportera son livre à la

(1) Les négociations secrètes de Münster, précédées par de longs préliminaires, duraient depuis 1643. Elles avaient pris une nouvelle importance en 1646. Les Suédois, fidèles alliés de la France, demandaient le rétablissement de l'Électeur palatin, frère de la princesse Élisabeth, dans ses anciens états. Le duc de Bavière étant venu au secours de l'empire, la reine de Suède intervint par ses ambassadeurs pour lui faire déclarer la guerre par la France, et Turenne passa le Rhin. Ces événements se passaient en 1637. Le traité d'Osnabrück fut conclu le 6 août 1648, celui de Münster ne fut connu que le 24 octobre suivant.

chasse, mais il ne recevait pas la réponse désirée; il s'en inquiétait même. Il écrivit de Paris à Chanut qu'il s'en consolait, mais il suffit de lire sa lettre pour voir qu'il en était fort désappointé. Il écrit à la princesse : « Je n'ai reçu aucunes lettres depuis cinq mois de l'ami dont j'avois écrit ci-devant à Votre Altesse et pour ce qu'en sa dernière il me mandoit fort ponctuellement les raisons qui avaient empêché la personne à laquelle il avoit donné mes lettres de me faire réponse, je juge que son silence ne vient que de ce qu'il attend encore cette réponse, ou bien peut-être qu'il a quelque honte de n'en avoir point à m'envoyer, ainsi qu'il s'étoit imaginé (1). »

Or, à la même époque où Descartes, sous le voile d'une correspondance philosophique, essayait de nouer des relations entre la reine de Suède et la princesse Palatine, Élisabeth, au nom et avec l'agrément, un peu tardif, il est vrai, de sa famille, menait une négociation parallèle et tout aussi infructueuse de la cour de Berlin où elle était en congé (2). C'est ce que nous apprend la correspondance de la princesse, qu'il est très intéressant de consulter sur ce point. La reine-mère de Suède y était arrivée très peu de temps après la princesse Élisabeth. « Nous sommes obligées, écrivait-elle de Berlin, le 21 février 1647, de suivre la reine-mère

1) T. X, p. 133 à Chanut, p. 167 à Élisabeth et p. 335 à Freinsheimius sur ses ennemis qui l'ont desservi auprès de la Reine.

2) Ce congé, qui dissimulait mal un exil momentané, tenait aux circonstances encore inexpliquées de la mort de d'Épinay et du rôle qu'y avait joué son frère Philippe.

de Suède tous les jours en traîneau et tous les soirs aux festins et aux bals (1) ». Puis, dans la suivante de la même année, datée de Krossen en Silésie, elle lui dit qu'elle attend l'issue des traités de Münster. « Cependant, ajoute-t-elle à la date du 30 juin 1648, on parle du voyage que vous avez proposé autrefois, et la mère de la personne à qui votre ami a donné vos lettres (la reine-mère de Suède) a reçu ordre de le faire réussir sans qu'on sache en son pays que cela vient de plus loin que de son propre mouvement (2). » Il est vrai qu'elle se plaint des indiscrétions « de la bonne femme », mais elle ajoute qu'elle s'en remet à la volonté de ses parents, qui seront sans doute pour le voyage. S'ils envoient l'argent nécessaire, elle est résolue de l'entreprendre (3). « Elle a reçu, il y a trois semaines, une lettre fort obligeante du lieu en question, pleine de bonté et de protestations d'amitié, mais qui ne fait aucune mention de vos lettres ni de ce qui a été dit ci-dessus (4). »

Dans la lettre suivante, de juillet 1648, elle mande à Descartes que c'est de sa famille que viennent les obstacles au voyage projeté; après lui avoir fait perdre par leurs retards l'occasion favorable, ses amis ne lui donnent même pas le temps nécessaire à ses préparatifs : elle sent bien que c'est sur elle que vont retomber tous les reproches; mais elle en prend son parti (5).

(1) Lettre 20 d'Élisabeth.
(2) Lettre 23 d'Élisabeth.
(3) *Ib.*
(4) *Ib.*
(5) Lettre 24 d'Élisabeth.

Enfin, dans une dernière lettre du 23 août 1648, tout est changé. C'est la reine Christine qui ne veut plus la voir. Elle a changé de résolution à son égard. Elle trouve ce procédé indigne d'une telle personne, et contraire aux louanges que lui donnait Descartes (1).

Descartes se contenta de répondre qu'il avait reçu « sa dernière du 23 août » par laquelle il apprend « un procédé injurieux qu'il admire », et il veut croire avec Son Altesse qu'il ne vient pas de la personne à qui on l'attribue. Il estime, avec cet optimisme un peu banal dont nous avons déjà donné des preuves singulières, qu'on ne doit pas être fâché de ne pas faire un voyage où, comme son Altesse le remarque fort bien, les incommodités étaient infaillibles et les avantages fort incertains (2).

Tel fut le dénouement de cette négociation manquée à laquelle Descartes avait eu le tort peut-être de donner les mains et qu'il semblait maintenant envisager avec une sereine indifférence. C'est que, dans l'intervalle de ses lettres, les événements avaient marché, et des négociateurs autorisés avaient définitivement tranché la question dans un sens contraire aux espérances de la maison palatine. Le traité de Münster avait été conclu sans rien stipuler en sa faveur, en dehors de la restitution d'une partie de ses États à Charles-Louis, frère d'Élisabeth.

Or, trois mois après cet insuccès, Descartes recevait enfin la réponse tant désirée de la reine de Suède. Cette lettre si longtemps, si vainement attendue pen-

1. Lettre 2e d'Élisabeth, et t. X, p. 299.

2. T. X, p. 165.

dant toute l'année 1648, lui arrivait au moment même où il essayait de consoler Élisabeth souffrante et abattue par de bien autres malheurs. Le roi Charles Ier, son oncle, venait de porter sa tête sur l'échafaud. Descartes, après avoir essayé des consolations inutiles pour une douleur qui n'en comportait pas, signale cette coïncidence qui lui fait recevoir la réponse de la reine Christine après sept mois d'attente et d'interruption dans la correspondance qu'il avait en Suède. « Elle ne mande rien, ajoute-t-il, de tout ce qui touche Votre Altesse; » il en conclut que la paix d'Allemagne a tourné contre les intérêts de la maison palatine, et il exhorte la princesse, ainsi que son frère l'Électeur, à la patience et à la philosophie. C'est ce qu'il fait, avec une véritable hauteur de vues et une grande élévation de sentiments, dans une autre lettre de la même époque (1).

Il semble que les événements ayant parlé d'une manière irrévocable, si l'intérêt d'Élisabeth et de sa famille était le seul mobile de sa correspondance avec Christine, Descartes dût renoncer à ses vues de ce côté. Mais croire cela serait mal connaître le cœur des philosophes. Une reine, une grande reine, comme il le dit souvent, lui avait écrit, et ce fut assez pour l'embarquer dans une nouvelle et plus décevante aventure. Qu'il lui répondît en style de cour et dans des phrases ampoulées qu'elle était bien plus créée à l'image de Dieu que le reste des hommes, que sa lettre lui paraissait envoyée du ciel et venir des nues, qu'elle pouvait le mettre à l'épreuve en lui commandant les choses les plus difficiles, que, s'il était

(1) T. X. p. 302; Mars 1649.

né Suédois ou Finlandais, il ne lui serait pas plus dévoué, ce sont phrases qui n'engagent qu'à demi, même envers les princes. Mais Descartes ne connaissait pas les reines, ni surtout Christine.

La reine, qui avait d'abord désiré connaître les écrits de Descartes, veut maintenant voir l'homme lui-même. Ce désir devint bientôt une volonté impérieuse. Elle essaya d'abord de l'attirer à sa cour par lettres (1); bientôt elle lui enverra Chanut (2), et, si cela ne suffit pas, l'amiral Flemming (3). Descartes, encore retenu à Paris lors des premières lettres de Chanut (4), aurait bien voulu décliner ces ouvertures; il n'accuse pas réception des lettres qui les contenaient (5), et lorsqu'il est enfin obligé de répondre, après avoir désiré peut-être ce résultat de ses démarches, il en éprouve de la peur et il cherche à en différer du moins l'exécution : « J'avoue, écrit-il à Chanut, qu'un homme qui est né dans le jardin de la Touraine et qui est maintenant en une terre où, s'il n'y a pas tant de miel qu'en celle que Dieu avait promise aux Israélites, il est croyable qu'il y a plus de lait, ne peut pas si facilement se résoudre à la quitter pour aller vivre au pays des ours, entre des rochers et des glaces (6). » Il s'excuse de n'avoir pas connu le caractère en quelque sorte officiel de l'amiral Flemming (7) ;

(1) T. X, p. 327.
(2) T. X, p. 334.
(3) T. X, p. 332.
(4) T. X, p. 323.
(5) T. X, p. 330.
(6) T. X, p. 331.
(7) T. X, p. 332.

il écrit à la princesse qu'il attendra le retour de Chanut qui a été rappelé en France, mais qu'il serait extrêmement heureux si, lorsqu'il sera en Suède, il était capable de rendre quelque service à Son Altesse et qu'il ne se cachera pas pour lui écrire (1). Puis enfin, au mois d'avril 1649, on apprend par une lettre à Clerselier que sa résolution est prise (2). On sait le reste : il partit à la fin de septembre 1649.

Ce voyage fut une faute, comme d'ailleurs toute la négociation, qui reposait sur une ignorance complète du caractère impérieux et fantasque de la reine de Suède. Il écrivit d'abord à la princesse une lettre où il paraissait heureux de son arrivée en Suède et de l'accueil que lui avait fait Christine, bien qu'il songeât déjà à l'époque de son retour (3). La dernière lettre d'Élisabeth à Descartes est du 4 décembre de cette année (4).

(1) T. X, p. 334.

(2) T. X, p. 339.

(3) T. X, p. 373.

(4) Malheureusement, nous avons à déplorer une ou deux lacunes de la correspondance. De juin 1647 au 30 juin de 1648, notre recueil ne contient aucune lettre d'Élisabeth. Ce silence de près d'une année n'est pas naturel. Les lettres de Descartes, en assez grand nombre à cette époque, suffiraient à prouver qu'il y a des lettres d'Élisabeth qui ont été perdues ou supprimées. Descartes, en février 1648, accuse réception d'une lettre de la princesse du 23 décembre, *avec les précédentes* dans lesquelles elle lui réclamait son traité de l'*Érudition*. Ces lettres manquent. Du 23 août 1648 au 4 décembre 1649, autre lacune. Nous avons des lettres de Descartes d'avril et de juin 1649 sur son projet de voyage en Suède, nous n'avons pas les lettres

Descartes lui avait fait un éloge enthousiaste de la reine; elle lui répond qu'elle n'en est point jalouse et qu'elle est très sensible à l'honneur qu'elle lui a fait de se souvenir d'elle. Ainsi finit cette correspondance si intéressante pour l'histoire d'Élisabeth et celle de la philosophie cartésienne. La mort de Descartes, survenue le 11 février 1650, devait seule y mettre un terme. Elle nous montre auprès de cette princesse, si touchante et si magnanime, un Descartes tout nouveau, moins philosophe, mais plus humain que celui de ses ouvrages. C'est par là qu'elle mérite peut-être le soin que nous avons pris de la faire connaître aux curieux de philosophie, aux moralistes, aux historiens, et surtout à ce public lettré qui reste indifférent aux questions d'école, mais pour qui l'histoire d'une âme est un sujet toujours nouveau d'étude et souvent d'étonnement.

d'Élisabeth auxquelles il répond. Enfin, dans sa dernière, Élisabeth raconte que celle de Descartes du 29 septembre-9 octobre s'est promenée par Clèves et que sa dernière était du 10-20 novembre. Ces lettres ne se sont pas retrouvées.

SOMMAIRE

DE LA CORRESPONDANCE

Le départ de la princesse Élisabeth, au mois d'août 1646, et son arrivée à Berlin, en septembre, coïncident avec les premières ouvertures faites par le ministre de France, en Suède, à la reine Christine, concernant les écrits de Descartes. Les deux correspondances vont désormais s'éclairer et se compléter l'une par l'autre. Voir t. IX, p. 414.

XVII

LETTRE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH A DESCARTES (1)

Monsieur Descartes,

Puisque vostre voyage est arresté pour le 3me/13 de ce mois, il faut que je vous représente la promesse que vous m'avez faite de quitter vostre agréable solitude pour me donner le bonheur de vous voir avant que mon partement d'icy m'en fasse perdre l'espérance pour six ou sept mois, qui est le terme le plus éloigné que le congé de la reine ma mère, de M. mon frère et le sentiment des amis de nostre maison ont prescrit à mon absence. Mais il me seroit encore trop long, si je ne m'apercevois que vous y continuerez la charité de me faire profiter de vos méditations par

(1) La 26e du *Recueil*, p. 149-151, sans date, mais de La Haye, 1/10 juillet 1646, puisque Descartes part en voyage le 3/13 du même mois. Elle même part pour Berlin où elle doit rester six ou sept mois. Elle le supplie de lui écrire. On verra plus loin qu'elle se servait de la princesse palatine, sa sœur Sophie, comme intermédiaire pour cette correspondance. Voir lettre 14 de Descartes, t. IX, p. 396, la 21e d'Élisabeth, p. 124, et le sommaire de la p. 109.

vos lettres, puisque sans leur assistance les froideurs du nord et le calibre des gens avec qui je pourrois converser éteindroit ce petit rayon de sens commun que je tiens de la nature et dont je reconnois l'usage par vostre méthode. On me promet en Allemagne assez de loisir et de tranquillité pour la pouvoir étudier, et je n'y amène de plus grands trésors, d'où je prétens tirer plus de satisfaction, que vos écrits. J'espère que vous me permettrez d'emporter celuy *des Passions*, encore qu'il n'a esté capable de calmer ceux que nostre dernier malheur avoit excité. Il faloit que vostre présence y aportoit la cure, que vos maximes ni mon raisonnement n'avoient pu appliquer. Les préparations de mon voyage et les affaires de mon frère Philippe joint à une complaisance de bienséance pour les plaisirs de ma tante m'ont empêché jusqu'icy de vous rendre les remercimens que je vous devois pour l'utilité de cette visite; je vous prie de les recevoir à cette heure,

M. Descartes,

De vostre très affectionnée amie à vous servir.

ÉLISABETH.

Je suis obligée d'envoyer celle-cy par le messager parce que sa promtitude m'est plus nécessaire à cette heure que sa seureté.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 13e DE DESCARTES

Édition Cousin, t. IX, p. 387.

Cette belle et longue lettre sur Machiavel a été écrite à l'intention et par ordre de la princesse alors à Berlin. Descartes avait autrefois choisi les lettres de Sénèque *sur le bonheur* pour le sujet de ses entretiens. Élisabeth préfère connaître son sentiment sur le livre *du Prince*. Descartes y applique l'éclectisme d'un esprit juste et sain. Mais on sera frappé de la réponse de la princesse, qui est bien plus politique et d'une tout autre allure. La lettre de Descartes lui est adressée par la princesse Sophie. Voir édition Cousin, t. X, p. 25. Le recteur Montanpuis, auquel M. Cousin a emprunté tant de détails intéressants sur cette correspondance, ajoute ici une note fort curieuse : « La lettre 18e du 1er volume, dit-il, est de M. Descartes à la princesse Louise, maintenant abbesse de Maubuisson. *Elle m'a pourtant dit de vive-voix que les lettres qui lui sont adressées à elle dans ce 1er volume ne lui ont jamais été écrites, mais à sa sœur Sophie, qui se chargeait volontiers de faire tenir à sa sœur Élisabeth et à M. Descartes les lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre.* » Cette note nous met sur la trace d'un fait peu connu. Élisabeth était en disgrâce; son voyage à Berlin était un exil momentané. La reine de Bohême avait vu sans doute de mauvais œil l'amitié de Descartes pour sa fille. Il leur fallut donc s'entourer de précautions pour continuer ce commerce philosophique. Élisabeth pensa naturellement à une de ses sœurs pour lui servir d'intermédiaire; à laquelle des deux, de Louise-Hollandine ou de Sophie s'adresserait-elle? Louise-Hollandine n'aurait certes pas refusé à sa sœur ce petit service. Mais on la disait fort occupée pour son propre compte. Sophie, bien qu'elle ne fût que dans sa dix-huitième année, aimait les lettres et la philosophie : on sait qu'elle entretint plus tard avec Leibniz une correspondance semblable à celle qu'Élisabeth avait avec Descartes. Elle était

donc très disposée à lui rendre ce léger service ; et je croirais volontiers au témoignage de Louise-Hollandine. L'éditeur, voyant des lettres adressées à Mme ***, princesse palatine, se sera trompé de sœur. Si l'on n'admet pas cette explication si vraisemblable, il faut supposer un degré de plus dans le romanesque. Louise était la favorite de la reine de Bohême : a reine était donc sans défiance. Descartes envoyait les lettres à son adresse ; mais c'était Sophie, future Électrice de Hanovre, qui les lisait. Descartes trouvait ainsi l'occasion de faire sa cour aux deux sœurs ; ses galanteries sentent l'hôtel de Rambouillet : « Les anges, écrit-il à la princesse Sophie, ne sauroient laisser plus d'admiration et de respect en l'esprit de ceux auxquels ils daignent apparoître que la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir avec celle de madame votre sœur en a laissé dans le mien. » On ne s'attendait pas à ce style précieux de la part de l'auteur du *Discours de la Méthode* : mais c'était le goût du temps; de la cour de France il avait gagné la Hollande. Descartes y sacrifiait. (Voir notre premier mémoire à l'Académie des Sciences Morales sur *Descartes et la Princesse Palatine*, 1869, et les lettres 14, 16, 18 de Descartes. Le titre de notre première étude pourrait être ainsi modifié : *Descartes et les Princesses Palatines.*)

XVIII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Vous avez raison de croire que le divertissement que vos lettres m'aportent est différent de celuy que

(1) La 21e du *Recueil*, p. 112-124, de Berlin, le 30 septembre 1646. C'est la réponse à la 13e de Descartes. Élisabeth lui parle d'un chiffre qu'il lui avait proposé pour correspondre plus sûrement. — On lit en marge : « Cette lettre est la réponse à la 13e de M. Descartes du 1er vol., p. 62, et M. Descartes répond à celle-cy par la 15e, 1er vol., p. 70. »

j'ay eu au voyage, puisqu'il me donne une satisfaction plus grande et plus durable; encore que j'aye trouvée en celuy cy toutes celles que me peuvent donner l'amitié et les caresses de mes proches, je les considère comme choses qui pourroient changer au lieu que les vérités que celle là m'apprend laissent des impressions en mon esprit qui contribueront toujours au contentement de ma vie. J'ay mille regrets de n'avoir point amené le livre que vous avez pris la peine d'examiner pour m'en dire vostre sentiment, par terre, me laissant persuader que le bagage que j'envoirois par mer à Hambourg seroit icy plutôt que nous, et il n'y est pas encore, quoy que nous y sommes arrivés le 7/17 septembre du passé. C'est pourquoy je ne me saurois représenter des maximes de cet auteur qu'autant qu'une très mauvaise mémoire me peut fournir d'un livre que je n'ay point regardé de six ans. Mais il me souvient que j'en approuvois alors quelques unes, non pour estre bonnes de soy, mais parce qu'elles causent moins de mal que ceux dont se servent une quantité d'ambitieux imprudens que je cognois qui ne tendent qu'à brouiller et laisser le reste à la fortune et celles de cet auteur tendent toutes à l'établissement. Il me semble aussi que pour enseigner le gouvernement d'un estat, il se propose l'estat le plus difficile à gouverner, où le prince est un nouvel usurpateur au moins en l'opinion du peuple, et en ce cas l'opinion qu'il aura lui-même de la justice de sa cause pourroit servir au repos de sa conscience, mais non à celuy de ses affaires où les loix contrarient son autorité, où les grands la contreminent et où le peuple la maudit. Et lorsque l'État est ainsi disposé, les grandes violences font moins de mal que les petites,

parce que celles-cy offensent aussi bien que celles-là et donnent sujet à une longue guerre; celles là en ôtent le courage et les moyens aux grands qui la pourront entreprendre. De même lorsque les violences viennent promtement et tout à la fois, elles fâchent moins qu'elles n'étonnent et sont aussi plus suportables au peuple qu'une longue suite de misères que les guerres civiles apportent. Il me semble qu'il y ajoute encore ou bien l'enseigne par l'exemple du neveu du pape Alexandre qu'il propose comme un politique parfait, que le prince doit employer à ces grandes cruautés quelque ministre qu'il puisse par après sacrifier à la haine du peuple; et quoy qu'il paroisse injuste au prince de faire périr un homme qui luy auroit obéi, je trouve que des personnes si barbares et desnaturées, qui se veulent employer à servir de bourreau à tout un peuple pour quelque considération que ce soit ne méritent point de meilleur traitement, et pour moy je préférerois la condition du plus pauvre paisan d'Hollande à celle du ministre qui voudroit obéir à pareilles ordres, ou à celle du prince qui seroit contraint de les donner. Lorsque le même auteur parle des alliez, il les suppose pareillement aussi méchans qu'ils peuvent estre et les affaires en telle extrémité qu'il faut perdre toute une république ou rompre sa parole à ceux qui ne la gardent qu'aussi long tems qu'elle leur est utile. Mais s'il a tort de faire des maximes générales de ce qui ne se doit pratiquer qu'en fort peu d'occasions, il pèche en cela également avec presque tous les saints Pères et les anciens philosophes qui en font de même et je crois que cela vient du plaisir qu'ils prennent à dire des paradoxes qu'ils peuvent après expliquer à leurs écoliers. Lorsque cet homme icy dit

qu'on se ruine, si on veut toujours estre homme de bien, je croy qu'il n'entend point que pour estre homme de bien, il faut suivre les loix de la superstition, mais cette loy commune qu'il faut faire à chacun comme on voudroit avoir été fait à soy; ce que les princes ne sauroient presque jamais observer à un particulier de leurs sujets, qu'il faut perdre toutes les fois que l'utilité publique le requiert. Et puis que devant vous personne n'a dit que la vertu ne consiste qu'à suivre la droite raison, mais lui ont prescrit quelques loix ou règles plus particulières, il ne faut point s'étonner qu'ils ont manqué à la bien définir. Je trouve que la règle que vous observez en sa préface est fausse parce qu'il n'a point cognu de personne clairvoyante en tout ce qu'elle se propose comme vous estes, par conséquent qui, de privée et retirée hors de l'embarras du monde, seroit néanmoins capable d'enseigner aux princes comme ils doivent gouverner, comme il paroit à ce que vous en écrites. Pour moy qui n'en ay que le titre, je n'étudie qu'à me servir de la règle que vous mettez à la fin de vostre lettre en tâchant de me rendre les choses présentes les plus agréables que je puis. Icy je n'y rencontre point beaucoup de difficulté, estant en une maison où j'aye esté chérie depuis mon enfance et où tout le monde conspire à me faire des caresses, encore que ceux là me détournent quelquefois d'occupations plus utiles. Je supporte aisément cette incommodité par le plaisir qu'il y a d'estre aimé de ses proches. Voilà, Monsieur, la raison que je n'ay eu plutôt le loisir de vous rendre conte de l'heureux succès de nostre voyage comme il s'est passé sans incommodité aucune avec la promtitude que je vous ay dit cy-dessus et de la fonteine miraculeuse dont vous me parlâtes

à La Haye. Je n'en aye esté qu'une petite lieue éloignée à Cheuningen où nous avons rencontré toute la famille de céans qui en venoit. M. l'Électeur m'y vouloit mener pour la voir, mais puisque le reste de nostre compagnie opinoit pour un autre divertissement, je n'osois point leur contredire et me satisfaisois d'en voir et goûter l'eau, dont il y a diverses sources de différens goust, mais on ne se sert principalement que de deux, dont la première est claire salée et une forte purge, l'autre un peu blanchâtre goûte comme de l'eau mêlée avec du lait et est à ce qu'on dit rafraîchissante. On parle de quantité de guérisons miraculeuses qu'elles font, mais je n'en ay pu apprendre de personne digne de foy. Ils disent bien que ce lieu est rempli de pauvres qui publient avoir esté nés sourds, aveugles, boiteux ou bossus et trouvés leur guérison en cette fontaine. Mais puisque ce sont des gens mercenaires et qu'ils rencontrent une nation assez crédule aux miracles, je ne crois pas que cela doive persuader les personnes raisonnables. De toute la cour de M. l'Électeur mon cousin il n'y a eu que son grand escuyer qui s'en est bien trouvé. Il a eu une blesseure sous l'œil droit dont il a perdu la veue d'un côté par le moyen d'une petite peau qui lui est venue dessus cet œil, et l'eau salée de cette fontaine estant appliquée sur l'œil a dissipé ladite peau tellement qu'il peut, à cette heure, discerner les personnes en fermant l'œil gauche. Outre qu'estant homme de complexion forte et de mauvaise diète une bonne purge ne lui pouvoit nuire comme elle a fait à plusieurs autres. J'ay examiné le chiffre que vous m'avez envoyé et le trouve fort bon, mais trop prolixe pour écrire tout un sens, et si on n'écrit que peu de paroles, on les trouveroit par la

quantité des lettres. Il vaudroit mieux faire une clef des paroles par l'alphabet, et puis marquer quelque distinction entre les nombres qui signifient des lettres et celles qui signifient des paroles. J'ay icy si peu de loisir à écrire que je suis contrainte de vous envoyer ce brouillon où vous pouvez remarquer à la différence de la plume toutes les fois que j'ay esté interrompue. Mais j'aime mieux paroître devant vous avec toutes mes fautes que de vous donner sujet de croire que j'ay un vice si éloigné de mon naturel comme celuy d'oublier mes amis en l'absence, principalement une personne que je ne saurois cesser d'affectionner sans cesser aussi d'estre raisonnable, comme vous Monsieur, à qui je seray toute ma vie,

Monsieur Descartes,

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

De Berlin, ce 30me de septembre.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 15e DE DESCARTES

Cette lettre, envoyée sous le couvert de la princesse palatine, Sophie, contient une explication curieuse du génie ou démon de Socrate. Le reste est consacré au livre *du Prince* et à une fontaine prétendue miraculeuse dont avait parlé Élisabeth dans sa précédente lettre. Celle-ci est d'Egmond, octobre 1646. Voir t. IX, 402.

XIX

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Je ne suis pas tant accoutumée aux faveurs de la fortune pour en attendre d'extraordinaires; il me suffit lors qu'elle ne m'envoye pas bien souvent des accidents qui donneroient sujet de tristesse au plus grand philosophe du monde, et puisqu'il ne m'en est point arrivé de semblables depuis mon séjour icy, que les objets présents me sont tous agréables et que l'air du pays ne s'accorde pas mal avec ma complexion, je me trouve en estat de pouvoir pratiquer vos lessons au regard de la gayeté, encore que je n'en espère point les effets dans la conduite de mes affaires que vous avez expérimenté aux jeux de hazard parce que le bonheur que vous y avez rencontré au tems que vous

(1) La 2e du *Recueil*, p. 9-17, de Berlin le 19/29 novembre 1646. Descartes y répond par la 17e. *En marge* : « Cette lettre est la réponse à celle de M. Descartes, 1er vol., p. 70, lettre 15, et M. Descartes répond à celle-cy par la 17e, 1er vol., p. 75 ».

estiez d'ailleurs disposé à la joye procédait apparemment de ce que vous teniez alors plus librement toutes les parties qui font que l'on gaigne ordinairement, mais si j'avois sujet de disposer de ma personne, je ne me reposerois pas si facilement en un estat hazardeux, estant en un lieu où j'ay trouvé sujet de contentement, que dans celuy d'où je viens, et pour les intérêts de nostre maison il y a longtemps que je les abandonne à la destinée, voyant que la prudence même, si elle n'est secourue d'autres moyens qui nous restent, y perdroit sa peine. Il faudroit un génie plus fort que celuy de Socrate pour y travailler avec succès, car puisqu'il ne luy a fait éviter l'emprisonnement ni la mort, il n'a pas sujet de s'en vanter beaucoup. J'ay aussi observé que les choses où je suivois mes propres mouvements se sont mieux succédées que ceux ou je me laissois conduire par le conseil des plus sages que je ne suis. Mais je ne l'attribue pas tant à la félicité de mon génie qu'à ce qu'ayant plus d'affection pour ce qui me touche que nul autre, j'ay aussi mieux examiné les voyes qui ne pouroient nuire ou avantager que ceux sur le jugement desquels je me reposais. Si vous voulez que j'en donne encore quelque part à la qualité occulte de mon imagination, je crois que vous le faites pour m'accommoder à l'humeur des gens de ce pais-cy et particulièrement des doctes qui sont encore plus pedants et superstitieux qu'aucun de ceux que j'ai connus en Hollande, et cela vient de ce que tout le peuple y est si pauvre que personne n'y étudie ou raisonne que pour vivre. J'ay eu toutes les peines du monde à m'exemter des mains des médecins pour ne patir de leur ignorance sans avoir esté malade seulement que le changement d'air et de diète

m'a donné quelques apostemes aux doits. D'où ces messieurs ingèrent qu'il y avoit encore de la mauvaise matière cachée qui estoit trop grossière pour s'évacuer par là à laquelle il falloit opposer des purges et la saignée, mais me sentant autrement si bien disposée que j'engraisse à veue d'œil, j'ay fait valoir l'opiniàtreté où la raison m'estoit inutile et n'ay rien pris jusqu'à cette heure. J'apprehende d'autant plus les médecines d'icy parce que tout le monde s'y sert d'extraits par la chimie dont les effets sont promts et dangereux. Ceux qui ont recherché les ingrediens de la fonteine de Hornhauser croient que la source salée ne contient que du sel ordinaire et pour l'autre ils ne s'y accordent point; ils attribuent aussi (principalement les luttériens) leur effet plus au miracle qu'à la composition de l'eau. Pour moi je prendray le parti le plus seur selon votre avis et ne m'en serviray point. J'espère aussi n'estre jamais en estat de suivre les préceptes du docteur des princes, puisque la violence et le soupson sont choses contraires à mon naturel. Quoy que je ne blame aux tirans que le premier dessein d'usurper un pays et la première entreprise, car après la voye qui sert à les établir, quelque rude qu'elle soit, fait toujours moins de mal au public qu'une souveraineté contestée par les armes. Cette étude aussi ne m'occupe pas assez pour me donner du chagrin puisque j'emploie le peu de temps qui me reste des lettres que j'ay à écrire et des complaisances qu'il me faut avoir pour mes proches, à relire vos œuvres où je profite plus en une heure pour cultiver ma raison que je ne ferois toute ma vie aux autres lectures. Mais il n'y a personne icy d'assez raisonnable pour les comprendre quoy que je sois engagée de promesse à ce

vieux duc de Brunswick qui est à Wolfenbuttel de les luy faire avoir pour orner sa bibliothèque. Je ne crois point qu'ils luy serviront pour orner sa cervelle catherreuse déjà toute occupée du pédantisme. Je me laisse aller icy au plaisir de vous entretenir sans songer que je ne puis sans pécher contre le genre humain travailler à vous faire perdre le tems (que vous employez pour son utilité) en la lecture des fadaises de

Votre très affectionnée amie à vous servir,

M. Descartes. ÉLISABETH.

Ce 29/19 novembre.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 17e DE DESCARTES

(Voir édition Cousin, t. IX, p. 403.)

Descartes constate avec bonheur une amélioration sensible dans la santé d'Élisabeth, depuis qu'elle a changé d'air et de genre de vie (lettre 19, p. 418); il lui conseille de s'abstenir de remèdes et de saignées. Élisabeth lui avait fait part de ses remarques sur les médecins et les philosophes allemands; elle avait peu de goût pour l'empirisme des premiers et le pédantisme des seconds qui était un obstacle à l'introduction de la philosophie cartésienne au delà du Rhin. Descartes lui dit qu'il en est de même en France et la remercie de ses efforts pour gagner le duc de Brunswick à la cause de sa philosophie. Cette lettre fut envoyée par Mme Sophie, t. IX, p. 406. Elle est de la fin de décembre 1646 ou de janvier 1647. Une fois à Berlin, la princesse ne pouvait recevoir les lettres de Descartes que par l'intermédiaire de la princesse palatine ; elles mettaient donc plus de temps à lui parvenir.

XX

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

J'estime la joye et la santé autant que vous le faites, quoy que j'y préfère vostre amitié aussi bien que la vertu, puisque c'est principalement de celle-là que je tiens l'une et l'autre, joint à la satisfaction d'esprit qui surpasse encore la joye, m'ayant enseigné le moyen d'en avoir. Je ne pouvois non plus manquer en la résolution que j'avois prise de n'user point de remède pour la petite incommodité qui me restoit, puisqu'elle

(1) La 14e du *Recueil*, p. 61-65, sans date, mais de Berlin, le 21 février 1647. Descartes en accuse réception dans sa 22e.

a rencontré vostre approbation. Je suis à cette heure si bien guérie de ces apostèmes que je ne crois pas avoir besoin de prendre de médicamens pour purger le sang au printemps, m'ayant assez déchargé par là de mauvaises humeurs et exemtée à ce que je crois des fluxions que le froid et les poëles m'auroient donné autrement. Ma sœur Henriette a esté si malade que nous l'avons pensé perdre. C'est ce qui m'a empêché de répondre plutôt à vostre dernière, m'obligeant d'estre toujours auprès d'elle. Depuis qu'elle se porte mieux, nous avons été obligés de suivre la reine mère de Suède (1), tous les jours en traînau, et les soirs aux festins et aux bals, qui sont des divertissements très-incommodes à ceux qui s'en peuvent donner de meilleurs, mais qui incommodent moins lorsqu'on le fait pour et avec des personnes desquels on n'a point sujet de se méfier. C'est pourquoy j'ay plus de complaisance icy que je n'avois à La Haye. Je serois toutefois plus aise de pouvoir employer mon tems à la lecture du livre de Régius et de vos sentiments là-dessus. Si je ne retourne à La Haye, l'esté qui vient, comme je n'en puis répondre, quoy que je n'ay point changé de résolution, parce que cela dépend en partie de la volonté d'autruy et des affaires publiques, je tacheray de me faire venir celuy-là par les vaisseaux qui vont d'Amsterdam à Hambourg, et j'espère que vous me ferez la faveur de m'envoyer ceux-ci par l'ordinaire. Toutes les fois que je lis vos écrits, je ne saurois m'imaginer que vous pourez en effet vous repentir de les avoir fait imprimer, puisqu'il est impossible qu'enfin ils ne soient receus et apportent de l'utilité au public. J'ay rencontré depuis peu icy un seul homme qui en avait

(1) Voir la 23 et la 24.

veu quelque chose. C'est un docteur en médecine nommé Weis, fort savant aussi. Il m'a dit que Bacon luy a premièrement rendu suspecte la philosophie d'Aristote, et que vostre méthode la luy a fait entièrement rejetter, et l'a convaincu de la circulation du sang qui détruit tous les anciens principes de leur médecine, c'est pourquoy il avoue d'y avoir consenti à regret. Je luy ay presté à cette heure vos Principes, desquels il m'a promis de me dire ses objections : s'il en trouve et qu'ils en méritent la peine, je vous les envairay, afin que vous puissiez juger de la capacité de celuy que je trouve estre le plus raisonnable entre les doctes de ce lieu, puisqu'il est capable de goûter vostre raisonnement, mais je m'asseure que personne ne le sauroit estre de vous estimer à un plus haut point que fait,

M. Descartes,

Votre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH (1).

(1) Sa sœur Henriette, dont elle annonce la maladie à Descartes, était née en 1626. Elle fut mariée au prince de Transylvanie, Sigismond Ragozzi, et mourut en 1661.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 22e DE DESCARTES

Voir édition princeps des lettres, I, 87 (70), et éd. Cousin, t. X, p. 22.

Descartes annonce à Élisabeth qu'il partira pour la France dans deux mois, c'est-à-dire à la fin du printemps de 1647 ; il y restera jusqu'à l'hiver. Il lui donne des conseils pour sa santé dont il a appris avec joie l'état excellent; la lettre pourrait être signée : « Descartes, médecin ». Le reste est relatif à sa querelle avec Regius (Leroy), un jeune médecin qui l'avait pillé sans vergogne. Il lui annonce deux livres qui lui parviendront par l'intermédiaire de Mlle la P. S., c'est-à-dire la princesse Sophie, avec la version française de ses *Méditations*, traduction du duc de Luynes, Paris, 1647. La lettre est de La Haye, mars 1647. Elle figure dans l'édition Cousin, avec cette suscription incomplète : « à Mme *** », à la date du 15 mars 1647.

XXI

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Je n'ay point regretté mon absence de La Haye que depuis que vous me mandez y avoir esté, et que je me sens privée de la satisfaction que je soulois avoir en vostre conversation pendant le séjour que vous y faisiez; il me sembloit que j'en partois toutes les fois plus raisonnable, et, encore que le repos que je trouve icy parmy des personnes qui m'affectionnent et m'estiment beau-

(1) La 7e du *Recueil*, p. 40-47, de Berlin, le 1/11 avril 1647. C'est la réponse à la 22e de Descartes qui y répond lui-même par la 19e. *En marge* : « M. Descartes répond à celle-cy par la 19e, 1er vol., p. 79, et cette lettre est la réponse à la 22e de M. Descartes, 1er vol., p. 87 ».

coup plus que je ne le mérite, surpasse tous les biens que je puisse avoir ailleurs, il n'approche point de celuy-là, que je ne me saurois néantmoins promettre en quelques mois ni en prédire le nombre, puisque je ne vois point que Madame l'Électrice, ma tante, soit en humeur de permettre mon retour, et que je n'ay point sujet de l'en presser avant que M. son fils soit auprès d'elle, ce qui, selon qu'il demande luy même, ne sera qu'au mois de septembre, et peut-estre que ses affaires l'obligeront de venir plutôt ou de s'arrêter plus longtemps. Ainsi je puis espérer, mais non pas m'asseurer que j'auray le bonheur de vous revoir au temps que vous avez proposé vostre retour de France. Je souhaite que vous puissiez rencontrer en ce voyage le succès que vous y demandez, et que, si je n'avais expérimenté la constance de vos résolutions, je craindrais encore que vos amis ne vous obligeront d'y demeurer. Je vous supplie cependant de donner une addresse à ma sœur Sophie, afin que je puisse avoir quelquefois de vos nouvelles, qui ne laisseront pas de m'estre agréables, combien qu'elles seront longtemps en chemin. Après Pasques, nous irons à Crossen, qui est le domaine de Madame ma tante, sur les frontières de Silésie, pour y demeurer trois semaines ou un mois, où la solitude me donnera plus de loisir pour la lecture, et je l'employeray tout aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, pour lesquels je vous prie de recevoir icy mes remerciemens. J'ay eu plus de plaisir de voir le livre de Regius, pour ce que je say qu'il y a mis du vostre, que pour ce qui est du sien. Puisqu'outre qu'il va un peu vite, il s'est servi de l'assistance du docteur Jonson, à ce que luy même m'a dit, qui est capable de l'embrouiller encore davantage, ayant

l'esprit assez confus de soy, et il ne luy donne point la patience de comprendre les choses qu'il a leu ou entendu. Mais quoy que j'excuserois toutes les autres fautes dudit Régius je ne saurois lui pardonner l'ingratitude dont il use envers vous, et le tiens tout à fait lâche, puisque vostre conversation ne luy a pu donner d'autres sentiments. Monsieur Hogelant aura asseurément bien réussi en ce qu'il a fait imprimer, puisqu'il y a suivi vos principes que je ne saurois icy faire entendre à pas un des doctes de Berlin, tant ils sont préoccupés de l'escole. Et celuy que je nommois en ma dernière ne m'a point veu depuis que je lui ay presté vostre physique, qui est un signe asseuré que tout le monde se porte fort bien icy, puisqu'il est un des médecins de la maison. Lorsque je vous disois ne me point vouloir servir de remèdes pour les apostèmes que j'ay eu en l'automne, j'entendois de ceux qui viennent de l'apotiquaire, puisque les herbes rafraîchissantes et qui purgent le sang me servent d'aliment au printems, n'ayant d'ordinaire d'appétit en cette saison pour autre chose. Je prétens aussi me faire seigner en peu de jours, puisque j'en ay pris une mauvaise coutume que je ne saurois changer à cette heure sans en estre incommodée du mal de tête. J'aurois peur de vous en donner par ce facheux récit de moy même, si vostre soin de ma santé ne m'y avoit porté. Il me donneroit encore beaucoup de vanité si j'en pouvois trouver d'autre cause que l'extrême bonté que vous avez pour

Votre très-affectionnée amie à vous servir.

ÉLISABETH.

De Berlin, le 1/11 d'avril.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 19e DE DESCARTES

Voir édition Cousin, t. X, p. 40.

La 19e de Descartes, qui est fixée par de sûrs indices au 10 ma 1647, est la réponse à la 21e d'Élisabeth. Elle roule presque entièrement sur les nouveaux démêlés avec la faculté de théologie de Leyde. Descartes, qui avait déjà eu des difficultés avec les théologiens d'Utrecht, avait donné pour prétexte à son voyage en France ses affaires particulières. Mais Élisabeth ne fut point la dupe du prétexte, et lui reproche, dans sa réponse, de fuir ses ennemis. Elle le menace de ne pas retourner à La Haye. Il promet de nouveau de revenir avant l'hiver. La 19e est datée d'Egmond.

XXII

RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH (1)

Monsieur Descartes,

Il y a trois semaines qu'on m'a envoyé le corollaire impertinent du professeur Triglandius, y ajoutant que ceux qui ont disputé pour vous ne furent point vaincus par raison, mais contraints de se taire par le tumulte qui s'excita en l'Académie, et que le professeur Stuard, homme de grande lecture mais d'un jugement fort médiocre, faisoit

(1) La 22e du *Recueil*, p. 125-132, sans date, mais de Krossen-sur-l'Oder, en Silésie, juin 1647. Il y a quelque difficulté pour les dates à cause de la double date : dans la 22e elle accuse réception d'une lettre de Descartes du 10 du mois, et dans la 23e d'une lettre du 7 mai. Or, le 10 du mois ne peut s'appliquer qu'au mois de mai 1647. Quant à la lettre du 7 mai, elle est de 1648. La lacune qui existe ici dans la correspondance s'explique par les deux voyages du philosophe en France (1647 et 1648). Voir la 25e de Descartes à ce sujet, t. X, p. 120, et la 26e, p. 164.

dessein de refuter vos *Méditations métaphysiques*. Je croyois bien que cela vous donneroit la même peine qu'a fait la calomnie de l'écolier de Vœtius (1), mais non pas la résolution de quitter l'Hollande comme vous le témoignez en vostre lettre du 10me de ce mois, puisqu'il est indigne de vous de céder la place à vos ennemis, et que cela paroitroit comme une espèce de bannissement qui vous apporteroit plus de préjudice que tout ce que Messieurs les théologiens peuvent faire contre vous, puisque la calomnie n'est point considérable en un lieu où ceux qui gouvernent ne s'en peuvent exemter eux-mêmes, ni punir ceux qui les font. Le peuple y paie cette grande contribution pour la seule liberté de la langue, et celle des théologiens estant privilégiée partout ne sauroit recevoir de la restreinte en un estat populaire. C'est pourquoi il me semble que vous avez raison d'être content si vous obtenez ce que vos amis en Hollande vous conseillent de demander, encore que vous ne deviez point suivre leur avis en la demande, la résolution que vous y avez prise estant mieux séante à un homme libre et assuerée de son fait. Mais si vous continuez celle de quitter le pays, je relacherois aussi celle que j'avois prise d'y retourner si les intérêts de ma maison ne m'y rappellent et attendray plutot icy que l'issue des traités de Munster ou quelque autre conjoncture me ramene en ma patrie. Le domaine de Madame l'Electrice est dans une situation qui ne revient pas mal à ma complexion, de deux degrez plus proche du soleil que Berlin, entouré de la rivière de l'Oder, et la terre y est extrêmement fertile. Le peuple s'y est déjà mieux remis de la guerre que celuy-cy, encore que les armées y ayent esté plus longtemps et fait plus de dommage par le feu. Il y a maintenant en quelques vil-

(1) M. Schoock.

lages une si grande quantité de ces mouches qu'on nomme cousins, que plusieurs hommes et animaux en sont étouffés ou devenu sourds et aveugles. Ils y viennent en forme de nuë et s'envont de même. Les habitants croient que cela provient de sortilège, mais je l'attribue au débordement extraordinaire de la rivière de l'Oder qui a esté cette année jusqu'à la fin d'avril et il y faisoit déjà grand chaud. J'ay receu passé deux jours les livres de M. Hogeland et de Roy, mais les dépêches m'ont empêché d'y lire autre chose que le commencement du premier, où j'estimerois fort les preuves de l'existence de Dieu, si vous ne m'aviez accoutumée de les demander des principes de nostre connoissence. Mais les comparaisons par lesquelles il montre comment l'âme est unie au corps et contrainte de s'accommoder à sa forme, d'avoir part au bien et au mal quy lui arrive, ne me satisfont pas encore; puisque la matière subtile qu'il suppose être enveloppée en une plus grossière par la chaleur du feu ou de la fermentation est néanmoins corporelle et reçoit sa pression ou son mouvement par la quantité et la superficie de ses petites parties, ce que l'âme, qui est immatérielle, ne saurait faire. Mon frère Philippe qui m'a fait tenir les dits livres me mande qu'il y en a deux autres en chemin et puisque je n'en ay point fait venir, je crois que ce seront vos *Méditations* et vos *Principes de Philosophie* en françois (1). J'ay principalement de l'impatience pour le dernier puisque vous y avez ajouté quelque chose qui n'est point en latin, ce que je pense sera au 4me livre, puisque les trois autres me paraissent aussi clairs qu'il

(1) Ainsi, en juin 1647, elle n'avait pas reçu ces deux livres. Cette circonstance est importante pour fixer la date de la lettre Descartes et de la réponse d'Élisabeth. Voir la 28e d'Élisabeth et la 23e de Descartes, t. X, p. 121.

est possible de les rendre. Le médecin que je vous ay parlé autrefois m'a dit qu'il avoit quelques objections touchant les minéraux, mais qu'il n'oseroit vous les envoyer avant qu'avoir encore une fois examiné vos principes. Mais la pratique l'empêche beaucoup. Le peuple d'icy a une croyance extraordinaire de sa profession; et n'estoit la grande saleté de la commune et de la noblesse, je crois qu'il en auroit moins besoin que peuple du monde, puisque l'air y est fort pur. J'y ay aussi plus de santé que je n'avois en Hollande. Mais je ne voudrois pas y avoir toujours esté, puisqu'il n'y a rien que mes livres pour m'empêcher de devenir stupide au dernier point. J'y aurois une satisfaction entière, si je pouvois vous témoigner l'estime que je fais de la bonté que vous continuez d'avoir pour

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH (1).

Monsieur Descartes.

(1) Cette lettre est la réponse à la 19e de M. Descartes, 1er vol., p. 79.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE DE DESCARTES A LA REINE DE SUÈDE

Cette lettre, datée du 20 novembre 1647, ouvre une nouvelle phase de la correspondance. Elle avait été précédée, il est vrai, de plusieurs lettres à Chanut, ministre de France en Suède, qui étaient bien évidemment destinées à être montrées à la reine Christine. Celle du 1er février 1647, sur la nature de l'amour (1), est de ce nombre. Il écrit à Chanut de La Haye, le 6 juin 1647, qu'il a eu peur en apprenant que M. Durier avait montré cette lettre à la reine, mais qu'il a été rassuré en voyant qu'elle en avait ouï la lecture avec quelque satisfaction. Mais Descartes ne se fût pas permis de lui écrire sans y être autorisé, et celle du 20 novembre est adressée à la reine en personne. Il suffit d'en lire les premières lignes pour voir que c'est elle qui lui avait fait demander son opinion touchant le souverain bien. Cette lettre était accompagnée d'une autre à Chanut et il en informa la princesse à la même date (2). Il avait cru devoir y joindre son *Traité des Passions*, et le recueil de ses lettres à Élisabeth sur la vie heureuse. La lettre resta trois semaines à Amsterdam par la faute de l'expéditeur (3). La Reine n'y répondit que le 2 décembre 1648.

SOMMAIRE

DES LETTRES 20e ET 21e DE DESCARTES A ÉLISABETH

Descartes part pour la France; « passant par la Haye pour aller en France », lui écrit-il à la date du 7 juin 1647. Le reste de la 20e est consacré à la reine de Suède, dont il fait l'éloge, à la traduction des *Principes*, dont il lui envoie la dédicace. Dans sa 21e, il lui mande qu'il est à Paris; il n'en partit que le 15 juillet pour la Bretagne.

(1) Voir édition Cousin, t. X, p. 3. Voir aussi les lettres 32, 33, 34, 35, 36 à Chanut et les lettres 20, 31 à Élisabeth, t. X, *passim*.

(2) T. X, p. 65 et p. 67.

(3) T. X, p. 122, 124 et 133.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 31e DE DESCARTES A ÉLISABETH

Le lendemain du jour où il a écrit à la reine, Descartes en informe la princesse Élisabeth. Il lui annonce qu'il a envoyé ses lettres sur Sénèque à M. Chanut, pour qu'il les montre à la reine Christine; mais il lui dissimule qu'il lui a offert d'y joindre les réponses de la princesse : « Le but que j'ai cette fois en lui envoyant ces écrits, ajoute-t-il, c'est de tâcher à faire qu'elle s'occupe d'avantage à ces pensées et que, si elles lui plaisent, ainsi qu'on me fait espérer, *elle ait l'occasion d'en conférer avec votre Altesse.*

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 25e DE DESCARTES A ÉLISABETH

Descartes y accuse réception des lettres du 23 décembre qu'il a reçues presque en même temps que les précédentes, dans lesquelles elle l'engage à écrire le *Traité de l'Érudition.* Cette lettre, fixée par de sûrs indices au 1er février 1648, nous met sur la voie d'une erreur que nous avons commise et que nous devons réparer. La lettre d'Élisabeth, dans laquelle elle réclame le *Traité de l'Érudition* et que nous croyions perdue, nous l'avons publiée sous le n° 6, p. 60. Nous la fixions au 25 novembre-5 décembre 1644 : elle est de 1647, puisque Descartes en accuse réception, ainsi que de la suivante, à la date du 1er février 1648. Elle devrait donc porter le n° 22 et non le n° 6. Voir t. X, p. 120 et 121.

XXIII

LETTRE D'ÉLISABETH A DESCARTES (1)

Monsieur Descartes,

L'enflure que j'ay eu au bras droit par la faute d'un chirurgien qui m'a coupé partie d'un nerf en me seignant m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre du 7e de may qui me représente un nouvel effet de votre parfaite générosité au regret que vous avez de quitter la Hollande pour y pouvoir espérer de m'y faire jouir de l'utilité de vostre conversation qui véritablement est le plus grand bien que j'y attendois et l'unique sujet qui m'a fait songer aux moyens d'y retourner, à quoy l'accommodement des affaires d'Angleterre m'auroit autant servi que le désespoir d'en voir en celles d'Allemagne. Cependant on parle du voyage que vous avez proposé autrefois (2), et la mère de la personne à qui votre ami a donné vos lettres a reçu

(1) La 3e du recueil, p. 18-22, datée de Krossen, frontière de Silésie, 20/30 juin. Nous la fixons sûrement à l'année 1648.

Elle avait été précédée de plusieurs lettres de Descartes, reçues dans l'intervalle. (Voir la 25e de Descartes, février 1648, et la 41e du 8 juin même année, t. X, p. 120 et 135 : la deuxième datée de Paris, pendant les troubles de 1648.) Mais Descartes n'avait point reçu la 23e, ni les suivantes d'Élisabeth avant le mois d'octobre 1648, par suite de retards. (Voir la 26e de Descartes, p. 164, qui explique ces retards.) Il y a en outre des lettres d'Élisabeth, du 23 décembre 1647, qui se sont perdues. (Voir la 25e de Descartes, p. 120.)

(2) Ce voyage dont il avait parlé autrefois, c'est son voyage en Suède. Or, c'est en 1647 qu'il lui en avait parlé, et c'est là une preuve que la lettre 23e est de 1648.

ordre de le faire réussir sans qu'on sache en son pais que cela vient de plus loin que de son propre mouvement On a mal choisi la bonne femme pour ménager un secret, elle qui n'en eut jamais. Toutesfois elle fait le reste de sa commission avec beaucoup de passion et voudroit qu'un tiers y volast, ce qu'il n'est point en dessein de faire, mais il l'a remis à la volonté de ses parens qui sera sans doute pour le voyage et s'ils envoyent l'argent qui y est nécessaire, il est résolu de l'entreprendre, puisque en cette conjecture il aura moyen peut estre d'y rendre service à ceux à qui il le doit, et qu'il pourra retourner avec la bonne femme sus-mentionnée qui ne prétend pas d'y demeurer non plus. Il n'y a que cecy de changé des raisons qui vous ont esté écrites contre le dit voyage, et la mort de cette femme (qui est assez maladive) ou qu'elle soit obligée de partir avant que la réponse des parens de l'autre arrive, sont les plus apparentes pour le rompre. J'ay receu passé trois semaines une lettre fort obligeante du lieu en question pleine de bonté et de protestations d'amitié, mais qui ne fait nulle mention de vos lettres ni de ce qui a esté dit cy dessus; aussi on ne l'a mandé à la bonne femme que de bouche par un exprès. Je ne vous ai pas encore rendu compte de ma lecture de la version françoise de vos Principes de philosophie (1). Combien qu'il y ait quelque chose dans la préface sur quoy j'ai besoin de votre explication, je ne l'ajoute pas icy parce

(1) Dans sa 20e datée du 7 juin 1647, Descartes lui dit qu'on achève l'impression de ses *Principes* en français. La lettre d'Élisabeth datée du 20/30 juin ne peut donc être de 1647, puisqu'elle y accuse réception et se livre à l'examen de cette version des *Principes*. On sait le temps que mettaient les livres à lui arriver par la voie de Hambourg.

que cela en grossiroit trop ma lettre. Mais je prétens vous en entretenir une autre fois et me promets qu'en changeant de demeure vous conserverez toujours la même charité pour

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

M. Descartes,

De Krossen ce 20/30e de juin (1).

(1) On voit, par la date de cette lettre et par ses dernières lignes, que la princesse n'avait pas encore reçu celle de Descartes, écrite quelques jours après son arrivée à Paris et fixée, dans Cousin, au 8 juin 1648 : il y arrivait en pleine Fronde. Voir t. X, lettre 41, p. 135.

XXIV

LETTRE D'ÉLISABETH A DESCARTES (1)

Monsieur Descartes,

Vous ne sauriez estre en lieu du monde où la peine que vous prendrez de me mander de vos nouvelles ne soit utile pour ma satisfaction. Car je me persuade qu'elles seront tousjours à vostre avantage et que Dieu est trop juste pour vous envoyer de malheurs si grands que vostre prudence n'en sauroit tirer (comme des désordres inopinés en France, qui conservent vostre liberté en vous obligeant de retourner en Hollande), puisque sans cela la Cour vous l'auroit ravie, quelque soin que vous eussiez pu prendre de vous y opposer. Et pour moy j'en reçois le plaisir de pouvoir espérer le bonheur de vous revoir en Hollande ou ailleurs. Je crois que vous aurez reçu la lettre où on vous parle d'un autre voyage (2) qui se devoit faire si les amis l'approuvoient le croyant pour leur service en cette conjoncture et depuis ils l'ont demandé en fournissant les dépenses qu'il y falloit. Néantmoins ceux qui sont où cela se doit commencer ont empêchés de jour en jour les apprêts qui y estoient nécessaires, émeus à cela par des raisons si foibles qu'eux-mêmes ne les oseroient avouer. Cependant on donne à cette heure

(1) La 8e du recueil, p. 47-52, sans date, mais Descartes est en France et la princesse répond à la 41e, où il lui mande qu'il y a eu des désordres à Paris. Donc elle est postérieure au 8 juin 1648 et elle est très probablement de juillet de la même année; comme la précédente et la suivante sont de Krossen, nous datons également celle-ci de Krossen.

(2) Voir la 23e.

si peu de tems pour cela que la personne de question ne pourra point estre preste. Et d'un coté elle aura mauvais gré d'avoir manqué de parole, de l'autre ses amis croiront qu'elle n'avoit pas la volonté ou le courage de sacrifier sa santé et son repos pour l'intérêt d'une maison pour laquelle elle voudroit encore abandonner la vie s'il estoit requis. Cela la fâche un peu, mais ne la sauroit surprendre, puisqu'elle est bien accoutumée de souffrir le blâme des fautes d'autruy (même en des occasions où elle ne s'en vouloit purger) et de chercher sa satisfaction seulement au témoignage que sa conscience luy donne d'avoir fait son devoir. Toutesfois cela détourne ses pensées quelque tems de matière plus agréable, et encore que vous ayez raison de dire que ceux qui sont en grande fortune diffèrent davantage des autres en ce que les déplaisirs qui leur arrivent leur sont plus sensibles, que non pas en ce qu'ils jouissent de plus de plaisirs, parce qu'il y en a peu qui donnent de vrays objets à leurs plaisirs. Mais si c'estoit de faire du bien au public et particulièrement aux personnes de mérite, une condition qui en donneroit quantité de moyens donneroit aussi plus de plaisirs que ne pourroient avoir ceux à qui la fortune refuse cet avantage. Je n'en demanderois jamais de plus grand, que de vous pouvoir témoigner en effet l'estime que je fais de vostre bonté pour

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

M. Descartes.

XXV

LETTRE D'ÉLISABETH A DESCARTES (1)

Monsieur Descartes,

Je vous parlois en ma dernière d'une personne qui, sans avoir failly, estoit en danger de perdre la bonne opinion et peut estre la bienveillance de la pluspart de ses amis. Maintenant elle s'en trouve délivré d'une fasson assez extraordinaire, puisque cett' autre à qui elle avoit mandé le tems qu'il lui falloit pour se rendre auprès d'elle luy répond qu'elle l'auroit bien attendue si sa fille n'eût changé de résolution, jugeant qu'on trouveroit mauvais qu'elle seroit approchée de si près par gens de différente religion. C'est un procédé qui à mon avis ne répond pas aux louanges que nostre ami donne à celle qui s'en sert. Au moins s'il est entièrement sien et ne vient pas, comme je le soupçonne, de l'esprit foible de sa mère qui a esté accompagnée depuis que cette affaire est sur le tapis d'une sœur qui tient sa subsistance du parti contraire à la maison de la personne surmentionnée. Votre ami (2) vous en pourroit éclaircir si vous trouvez à propos de luy en mander quelque chose. On peut estre qu'il vous en écrira de son propre mouvement, puisqu'on dit qu'il gouverne entièrement l'esprit auquel il donne tant de louanges. Je ne saurois rien ajouter à cecy si ce n'est que je n'estime pas cet accident susdit au nombre des malheurs de la personne à qui il arrive puisqu'il la retire d'un voyage où le mal qui luy en reviendroit (comme la perte de santé et de repos jointes aux choses

(1) La 4e du recueil, p. 22-27, de Krossen, 13/23 août 1648.

(2) Chanut, ministre de France en Suède.

fâcheuses qu'il lui eust fallu souffrir d'une nation brutale) estoit très asseuré, et le bien que d'autres en pourroient espérer fort incertain. Et s'il y a de l'affront dans le procédé, je trouve qu'il retombera entièrement sur ceux qui l'ont fait, puisque c'est une marque de leur inconstance et légèreté d'esprit et que tous ceux qui en ont connoissance savent aussi qu'elle n'a point contribuée à aucune de ces boutades. Quant à moi je prétens demeurer encore icy jusqu'à ce que j'apprenne l'issue des affaires d'Allemagne et d'Angleterre qui semblent estre maintenant en une crise. Nous y avons eu une plaisante rencontre depuis trois jours, toutefois très incommode. En nous promenant sous un bois de chêne, Mme l'Électrice avec ceux de sa suite, il nous est venu en un instant comme une sorte de rougeolle par tout le corps hors au visage sans fièvre ni autre mal qu'une démangeaison insupportable. Les superstitieux se croyoient ensorcelés, mais les paisans nous disoient qu'il y avoit parfois une certaine rosée venimeuse sur les arbres qui, descendant en poussière, infecte ainsi les passans. Et il est à remarquer que tous les différents remèdes que chacun s'est imaginé pour un mal si nouveau, comme les bains, la seignée, les ventouses, les sangsues et la purge n'y ont de rien servi. Je vous en fais le récit parce que je présume que vous y trouverez de quoy confirmer quelques-unes de vos doctrines.

Je suis parfaitement

Vostre très affectionnée amie à vous servir,

ÉLISABETH.

De Krossen, ce 23/13 d'aoust.

LETTRE DE LA REINE DE SUÈDE A DESCARTES

Stockholm, le 2 décembre 1648.

Monsieur Descartes,

Ma curiosité me porta il y a quelque tems de vous faire demander par M. Chanut vostre sentiment sur la question du souverain bien : là-dessus, Monsieur, vous l'avez déclaré dans une lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, de laquelle ie prétends de vous remercier par la présente, comme aussi du traité des Passions que vous y avez ioint. Je vous asseure, Monsieur, que ces piesses m'ont confirmé dans la bonne opinion que le dit sieur Chanut m'avait donné de vous. Je savois déia que pour estre son ami il ne faudroit pas avoir moins de vertu et de savoir que Dieu vous en a donné et l'estime qu'avec grande raison i'ay donné à son mérite m'obligeoit de n'en avoir pas moins pour vous; asteur que vous vous estes fait cognoitre par les beaux livres que vous avez écrit, ie vous remercie de tout mon cœur de ce que vous m'avez confirmé et

(1) On lit en marge : « réponse à la première lettre, vol. I, p. 1, édit. 1667 (Cousin, t. X, p. 59), du 20 novembre 1647 ». Descartes répond par sa lettre 39, vol. I, p. 131 (Cousin, t. X, p. 311). C'est de cette lettre de la reine de Suède que l'annotateur de l'édition Cousin dit : « La lettre de la reine de Suède à M. Descartes est perdue : elle étoit du mois de décembre 1648, » t. X, p. 307, lettre à Chanut; Recueil, p. 3-5.

augmenté l'estime que i'avois pour l'un et pour l'autre et vous prie de croire que i'embrasseray avec plaisir toutes les occasions qui me permettront de vous témoigner que vos mérites vous ont acquis l'estime et l'affection de

CHRISTINE.

SOMMAIRE

DE LA RÉPONSE DE DESCARTES A LA REINE DE SUÈDE

Descartes répond à la reine par la lettre 39 du t. Ier, lettre qui se trouve dans le t. X, p. 311 de l'édition Cousin : « S'il arrivoit qu'une lettre me fût envoyée du ciel et que je la visse descendre des nues (il l'avait attendue huit mois), je ne serois pas davantage surpris ». Toute la lettre est sur ce ton; suit un éloge de la princesse « que Dieu a mise en si haut lieu, qui est environnée de tant d'affaires très-importantes dont elle prend elle-même les soins ». Ici Descartes n'exagère pas. La date de cette lettre nous est donnée par celle à Chanut qui l'accompagne et qui est d'Egmont, le 26 février 1649. Dans cette dernière, Descartes, apprenant que la Reine veut lire le livre des *Principes*, donne à Chanut certaines recommandations précieuses pour tous ceux qui veulent le bien comprendre. Il l'entretient ensuite de son dernier voyage en France (1648) et des déceptions qu'il y éprouva : « Je les ai considérés, lui écrit-il, comme des amis qui m'avoient convié à dîner chez eux, et lorsque j'y suis arrivé, j'ai trouvé que leur cuisine étoit en désordre et leur marmite renversée; c'est pourquoi je m'en suis revenu sans dire mot afin de n'augmenter point leur fâcherie. Mais cette rencontre m'a enseigné à n'entreprendre jamais plus aucun voyage sur des promesses, quoiqu'elles soient écrites en parchemin. » Il faisait ici une allusion à la pension que le roi lui avait promise. N'est-il pas curieux de penser que le philosophe, éconduit et las de ses voyages, jure de n'en plus faire, et cela, quelques mois seulement avant son départ pour la Suède? Il est vrai que Chanut ne lui laissa plus de répit; Descartes écrit à la princesse Élisabeth, le 30 avril 1649, qu'il ne peut plus guère refuser, mais qu'il ne partira que vers le milieu de l'été. (T. X, p. 327; voir aussi *ibid.*, p. 311, 320, 325, 329, 330.) En juin 1649, il fait part à Élisabeth de sa fatale décision. (T. X, p. 333.) La lettre suivante est datée de Stockholm, (*Ibid.* p. 373.)

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 26e DE DESCARTES A ÉLISABETH

Descartes, dans sa 26e, accuse réception de trois lettres, dont la première lui est retournée de Paris : c'est celle du 30 juin, la 23e; la troisième était du 23 août : c'est la 25e. Il s'étonne du procédé de la reine de Suède à l'égard de la princesse et du retard qu'elle met à lui écrire, malgré les promesses de Chanut. (T. X, p. 164.)

SOMMAIRE

DES LETTRES 27e ET 28e DE DESCARTES A ÉLISABETH.

Les lettres 27e et 28e de Descartes sont de 1649. Toutes deux sont relatives à la mort de Charles Ier; elles ont pour principal objet de consoler la Princesse, dont la santé n'avait pu résister à ce nouveau malheur. « L'inclination à faire des vers que Votre Altesse avait pendant son mal, lui écrit-il, me fait souvenir de Socrate, que Platon dit avoir eu une pareille envie, pendant qu'il étoit en prison. » Dans la 28e, Descartes lui dit qu'il a été informé tardivement de sa maladie, mais il ne s'agit pas ici de celle de 1645, comme nous l'avions cru d'abord, p. 61.

SOMMAIRE

DES LETTRES 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 DE DESCARTES A CHANUT, SUR SON PROJET DE VOYAGE EN SUÈDE.

Les lettres 42 à 48 sont adressées à M. Chanut, ministre de France en Suède. L'annotateur de la correspondance explique les retards que les lettres de M. Chanut, adressées à M. Picot, avaient subis pendant le voyage de Descartes en France. Voir t. X, p. 320. Les réponses du philosophe se succèdent depuis la fin de mars 1649. Elles sont toutes relatives à son voyage en Suède. Dans la 47e, il s'excuse de n'avoir pas su percer l'incognito de l'amiral Flemming, que la reine lui avait dépêché. La 44e et la 48e sont adressées à la princesse Élisabeth, qu'il tient

au courant des démarches faites par Chanut et de ses propres résolutions, ou plutôt de ses irrésolutions touchant le voyage en Suède. Dans la 48e, il lui apprend que M. Chanut a passé ici (à Egmond), il y a huit jours, pour aller en France, et l'a décidé à entreprendre le voyage. (T. X, p. 334.) Ces lettres sont de juin 1649.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE 50e DE DESCARTES A ÉLISABETH

Descartes est en Suède : il est arrivé à Stockholm au commencement d'octobre 1649. Il écrit à la princesse, vers le 8 du mois, qu'il a été présenté à la reine, qu'il n'a vue encore que deux fois. Il lui en fait l'éloge.

XXVI

RÉPONSE D'ÉLISABETH A DESCARTES (1)

Monsieur Descartes,

Vostre lettre du 29 septembre-9 octobre s'est promenée par Clève, mais toute vieille elle ne laisse pas d'estre très-agréable et une preuve fort obligeante de la continuation de vostre bonté pour moy, qui m'asseure aussi de l'heureux succès de vostre voyage, puisque le sujet en mérite la peine et que vous trouvez encore plus de merveilles en la reine de Suède que sa réputation n'en fait éclater. Mais il faut avouer que vous estes plus capable de les connoître que ceux qui se

(1) La 10e du *Recueil*, p. 57-60, du 24 novembre-4 décembre. La princesse fait allusion à celle de Descartes, du 29 septembre-9 octobre, qui s'est promenée par Clèves; cette lettre a été fixée chez Cousin au 8 octobre 1649. La dernière lettre du philosophe, datée du 10/20 novembre, et rappelée en post-scriptum, aura été perdue, car elle ne fait pas partie du recueil.

sont meslés jusqu'icy de les proclamer. Et il me semble en savoir plus par ce peu que vous en dites que par tout ce que j'en ay appris d'ailleurs. Ne croyez pas toutefois qu'une description si avantageuse me donne matière de jalousie, mais plutôt de m'estimer un peu plus que je ne faisais avant qu'elle m'a fait avoir l'idée d'une personne si accomplie qui affranchit nostre sexe de l'imputation d'imbécilité et de foiblesse que MM. les pédants lui vouloient donner. Je m'asseure, lorsqu'elle aura une fois goûté vostre philosophie, elle la préférera à leur philologie. Mais j'admire qu'il est possible à cette princesse de s'appliquer à l'étude comme elle fait et aux affaires de son royaume aussi, deux occupations si différentes qui demandent chacune une personne entière. L'honneur qu'elle a fait en vostre présence de se souvenir de moy je l'attribue entièrement au dessein de vous obliger en vous donnant sujet d'exercer une charité que vous avez témoigné d'affecter en beaucoup d'autres occasions, et vous dois cet avantage comme aussi si j'obtiens celuy d'avoir quelque part en son approbation, que je pourray conserver d'autant mieux que je n'auray jamais l'honneur d'estre connue de sa Majesté autrement que vous me représentez. Je me sens toutefois coupable d'un crime contre son service estant bien aise que vostre extrême vénération pour elle ne vous obligera pas de demeurer en Suède. Si vous en partez cet hyver, j'espère que ce sera en la compagnie de M. Kleist où vous trouverez la meilleure commodité pour donner le bonheur de vous revoir à

Vostre très-affectionnée à vous servir,

ELISABETH.

M. Descartes.

Ce 24 nov.-4 déc. Ma dernière estoit du 10/20 nov.

LETTRE DE LA REINE DE SUÈDE A M. *** (1)

Monsieur,

Je vous ay rendu conte autrefois des raisons qui m'ont obligée de persévérer dans le dessein de mon abdication. Vous savez que cette fantaisie m'a duré longtemps, et que ce n'est qu'après y avoir pensé huit ans que je me suis résolue de l'exécuter. Il y en a pour le moins cinq que je vous ay communiqué cette résolution, et je voyois lors que c'estoit votre pure affection et l'intérêt que vous preniez en ma fortune qui vous obligeoient à me résister malgré les raisons que vous ne pouviez condamner. Quelque peine que vous prissiez à m'en dissuader, j'avais plaisir de voir que vous ne trouviez rien dans cette pensée qui fût indigne de moy. Vous savez ce que je vous ay dit sur ce sujet la dernière fois que j'ay eu la satisfaction de vous entretenir. Dans l'espace d'un si long tems, tous les incidents ne m'ont jamais fait changer. J'ay réglé toutes mes actions à ce

(1) Datée du 27 février 1654. Dans le recueil où elle figure, p. 152-158, cette lettre porte le titre suivant : « Lettre de la Reine de Suède à M. Descartes. Upsal, 27 février 1654. » Descartes étant mort en 1650, l'erreur est évidente; et nous avons attribué la lettre à M. Chanut, ministre de France en Suède. (Voir l'*Introduction*, p. 40.) Quant à l'authenticité de la lettre, elle est incontestable, et nous sommes complètement d'accord avec M. F. Muller qui repousse tout soupçon d'une « forgerie » à la Vrain-Lucas. Le recueil offre, par son ancienneté, par ses caractères intrinsèques, des garanties exceptionnelles.

but et je les ay conduites à la fin sans balancer. A cette heure que je suis preste d'achever mon rollet pour me retirer derrière le théâtre, je ne m'inquiète pas du *Plaudite*. Je sais bien que la scène que j'ay représentée n'a pas esté composée selon les loix communes du théâtre. Il est malaisé que ce qu'il y a de plus fort, du mâle et du vigoureux puisse plaire, je permets à chacun d'en juger selon son génie. Je ne puis ôter cette liberté, et je ne le voudrois pas même quand il seroit dans mon pouvoir. Il y en a peu qui en jugeront favorablement; et je m'asseure que vous estes de ce nombre. Le reste des hommes ignore mes raisons et mon humeur. Et je ne me suis jamais déclarée à personne qu'à vous et à un autre ami qui a l'âme assez grande et belle pour en juger de même que vous. *Sufficit unus, sufficit nullus.* Je méprise le reste et je ferois honneur à celuy de la trouppe que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Je ne prendray jamais la peine de leur faire mon apologie, et dans le grand loisir que je prépare, je ne seray jamais assez oisive pour me souvenir d'eux. Je l'employerai à examiner ma vie passée, à corriger mes erreurs sans m'en repentir ni m'en étonner. Que j'auray du plaisir d'avoir fait du bien aux hommes avec joye, d'avoir puni sans pitié ceux qui le méritoient. J'auray de la consolation de n'avoir rendu personne criminelle qui ne le fût et d'avoir même épargné ceux qui l'estoient. J'ai préféré la conservation de l'État à toute autre considération. J'ay tout sacrifié avec joye à ses intérêts, et je n'ay rien à me reprocher dans son administration. J'ay possédé sans faste : je quitte avec facilité. Après tout cela, ne craignez pas pour moy. Je suis en seureté, et mon bien

n'est pas au pouvoir de la fortune. Je suis heureuse quoy qu'il puisse arriver :

Sum felix tamen, ô superi, nullique potestas
Hoc auferre Deo...

Oui, je le suis plus que personne et je le seray toujours. Je n'appréhende point cette Providence dont vous me parlez. *Omnia sunt propitia*, soit qu'elle veuille prendre la peine de régler mes affaires, je me soumets avec le respect et la résignation que je dois à ses volontés; soit qu'elle me laisse la conduite de moy-même, j'employerai ce qu'elle m'a donné de facultez dans l'âme et dans l'entendement pour me rendre heureuse, et je la seray tant que je seray persuadée que je ne dois rien craindre ni des hommes ni de Dieu. J'employerai ce qui me reste de vie à me familiariser ces pensées, à me fortifier l'âme et regarder du port la tourmente de ceux qui sont agités dans la vie par les orages qu'on y souffre à faute d'avoir appliqué l'esprit à ces pensées. Ne suis-je pas digne d'envie dans l'état où je suis? J'aurois sans doute trop d'envieux, si mon bonheur étoit connu. Vous m'aimez pourtant assez pour ne me l'envier pas; et je le mérite puisque j'ay l'ingénuité de confesser que je tiens une partie de ces sentiments de vous. Je les ay appris dans vos entretiens et j'espère de les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'asseure que vous ne pouvez manquer parolle, et que vous ne cesserez pas dans le changement d'estre mon ami, puisque je ne quitte rien de ce qui est digne de vostre estime. Je vous conserveray en quelque estat que je sois mon amitié, et vous verrez qu'aucun changement ne peut survenir qui

puisse altérer les sentiments dont je fais gloire. Vous savez tout cela, et vous voyez sans doute que la plus grande assurance que je puisse donner de moy est celle de vous dire que je seray toujours

CHRISTINE.

TROISIÈME PARTIE

LA FIN D'ÉLISABETH

Au confluent du Weere et de l'Aa, dans le centre de l'ancienne Saxe de Westphalie, entre Minden et Paderborn et non loin du tombeau de Witikind, est située la ville, alors libre, princière et impériale, de Herford, dont la célèbre abbaye remonte au temps du héros saxon. Les abbesses de Herford jouissaient des privilèges les plus étendus, et exerçaient, sous le protectorat des ducs de Brandebourg et de l'Empereur, un véritable gouvernement, troublé parfois par les émeutes de la vieille ville hanséatique. L'abbaye, avec son immense domaine, ses jardins et ses vignes, était située dans le Freiheit ou « quartier libre », réuni à la vieille ville par un pont jeté sur l'Aa. Elle se composait en majeure partie d'habitations isolées les unes des autres qui avaient appartenu à d'anciens chevaliers et qui servaient alors de demeure au clergé et aux domestiques de l'abbaye. C'est là que, le 27 mars 1667, fut intronisée abbesse la princesse palatine Élisabeth. C'est là que nous la retrouvons en 1669, très occupée de son gouvernement, mais aussi très mêlée aux affaires du mysticisme de son temps. Là, son amie des anciens

jours, Mlle de Schurmann, était venue la rejoindre (1). Là, elle s'occupait de vie religieuse et de régénération chrétienne. Là, enfin, elle avait introduit avec elle les Labadistes exilés de Hollande et comme une image de cette nouvelle vie mystique dont elle faisait profession.

Mlle de Schurmann n'était plus la brillante jeune fille, chantée par les poètes et louée par les peintres, qui faisait l'admiration de la Hollande, et que l'on avait surnommée la dixième Muse. Elle portait maintenant la robe de laine. Elle méprisait cette gloire et cet éclat qui s'étaient attachés à son nom et menait une vie cachée et ascétique. Descartes avait prévu cette nouvelle phase, produite par l'éducation scolastique; il la redoutait pour la princesse Élisabeth, et, sachant l'amitié qui les unissait l'une à l'autre, il avait essayé de prémunir Mlle de Schurmann contre les surprises de la théologie [2].

Un fait que Baillet n'a point connu et que nous trouvons consigné dans l'abrégé sincère de la *vie de Labadie*, prouve bien que telle était l'une de ses préoccupations pour les femmes. Je laisserai parler l'auteur même de la relation : « M. Descartes la vint voir chez elle à Utrecht, et comme il se passa quelque chose de particulier en leur conversation, dont Mlle de Schurmann a voulu laisser quelque mémoire, je crois que je ferai bien de le rapporter ici fidèlement. Il la trouva livrée à son étude favorite qui était celle de l'Écriture

(1) Voir, sur Mlle de Schurmann, notre premier Mémoire. Paris, Durand, 1862.

(2) Voir à l'Appendice, lettre 21.

Sainte, d'après le texte original en hébreu. Descartes, ajoute le biographe, fut étonné qu'une personne de ce mérite donnât tant de temps à *une chose de si peu d'importance* : ce furent les termes mêmes dont il se servit. Comme cette demoiselle cherchait à lui démontrer l'importance capitale de cette étude pour la connaissance de la parole divine, Descartes lui répondit que lui aussi avait eu cette pensée, et que, dans ce dessein, il avait appris cette langue qu'on appelle sainte, qu'il avait même commencé à lire dans le texte hébreu le premier chapitre de la Genèse qui traite de la création du monde; mais que, quelle qu'eût été la profondeur de ses méditations, il avait eu beau réfléchir, il n'y avait rien trouvé de clair et de distinct, rien qu'on pût comprendre *clare et distincte*. Alors, s'étant aperçu qu'il ne pouvait point entendre ce que Moïse avait voulu dire et même qu'au lieu de lui apporter de nouvelles lumières, tout ce qu'il disait ne servait qu'à l'embrouiller davantage, il avait dû renoncer à cette étude. »

« Cette réponse, continue l'auteur de la *vie de Labadie*, surprit extraordinairement Mlle de Schurmann; elle la blessa profondément, et elle en conçut une telle antipathie contre ce philosophe, qu'elle évita, depuis ce jour, de jamais se trouver en relation avec lui. Dans le journal où elle fait mention de cet événement, elle avait mis à la marge sous ce titre, *Bienfaits du Seigneur*, les paroles suivantes : « Dieu a éloigné mon cœur de l'homme profane, et il s'est servi de lui comme d'un aiguillon pour ranimer en moi la piété, et pour me faire me donner entièrement

à lui (1) ». Descartes fut peu charmé de cette théologienne et il nota, lui aussi, l'impression qu'elle lui fit; mais, avec sa finesse et sa perspicacité ordinaires, il s'en prend à son maître : « Ce Voëtius, écrit-il, a gâté aussi la demoiselle de Schurmann; car au lieu qu'elle avoit l'esprit excellent pour la poésie, la peinture et autres telles gentillesses, il y a déjà cinq ou six ans qu'il la possède si entièrement qu'elle ne s'occupe qu'aux controverses de la théologie, ce qui lui fait perdre la conversation de tous les honnêtes gens ».

Mais, depuis Descartes, le mal avait encore fait des progrès. La théologienne était devenue mystique. Elle s'était attachée à un homme très remarquable, mais aussi très décrié, qui s'était presque entièrement emparé d'elle. Elle vivait dans une sorte de communauté religieuse avec Labadie et quelques autres disciples des deux sexes. Elle traînait partout à sa suite ce mystique français et ses compagnons, et lorsqu'il fut expulsé de Hollande comme fauteur de troubles et auteur d'une nouvelle secte, elle voulut le suivre et partager sa disgrâce. C'est dans ces circonstances qu'elle se souvint de la princesse Élisabeth, dont elle connaissait la générosité naturelle, et qu'elle lui écrivit afin de lui demander un asile pour elle et sa suite.

Cet événement, qui ne fut pas sans influence sur les

(1) Gurhauer, qui rapporte le fait, ajoute qu'il n'y a aucune raison d'en douter. Il est bien évident que cette citation, tirée des œuvres de Mlle de Schurmann, est authentique; elle était superflue pour nous apprendre son antipathie pour Descartes, antipathie que nous connaissions déjà : mais elle jette une vive lumière sur les causes de cette aversion.

dernières années de la princesse, a été relaté par Mlle de Schurmann en ces termes : « Un an à peine s'était écoulé depuis que le bruit des persécutions, dont Satan nous avait affligés à Amsterdam, était arrivé aux oreilles des princes étrangers, et quelques-uns d'entre eux avaient délibéré s'ils ne rendraient pas à cette petite église du Christ la liberté qui lui était nécessaire. Ce fait arriva à notre connaissance au moment même où le sévère édit du conseil d'Amsterdam venait entraver notre marche croissante. Mais, de tous les asiles qui se présentaient à nous, nous donnâmes la préférence à celui qui nous était offert sur le domaine de S. A. R. la princesse palatine Élisabeth. Elle m'avait honoré d'une bienveillance particulière. Quarante années, je crois, s'étaient écoulées depuis que, méprisant les frivolités et les vanités des autres princesses, elle avait élevé son esprit vers les nobles études des plus hautes sciences; elle s'était sentie attirée vers moi par cette communauté de goûts et d'études, et elle me témoigna sa haute faveur tant par ses visites que par ses lettres gracieuses. Depuis lors, mes changements fréquents de résidence, les obstacles que j'avais rencontrés à cette manière de vivre que j'avais librement choisie, mon éloignement du monde et des choses de la terre, mon association avec quelques autres personnes pieuses, avaient été interprétés auprès d'elle tantôt en bien et tantôt en mal par la renommée. Mais le souvenir de ma vie passée avait réveillé en elle l'ancienne amitié : elle ne pouvait supposer que je fusse capable de menées coupables ou même de quelque exagération nuisible à la tranquillité publique. Elle songea très sérieusement dès lors à nous offrir un asile; et, sans se laisser

arrêter par les calomnies de nos ennemis, elle m'écrivit qu'elle connaissait mon généreux dessein de m'affranchir de tous les liens de la terre pour pratiquer la vraie religion chrétienne et réformée dans toute sa pureté et liberté, et qu'elle m'accordait, sur son territoire, à moi et à toute la communauté, la liberté de pratiquer notre religion sous la sauvegarde de son autorité. Il nous parut évident, ajoute Mlle de Schurmann, que c'était Dieu qui nous envoyait cette occasion tant désirée de mener une vie religieuse, et nous résolûmes d'envoyer auprès de la princesse, à Herford, notre cher ami et frère en Jésus-Christ, le pasteur Du Lignon, célèbre par sa connaissance des choses divines et humaines, et dont la candeur était pareille à celle des saints. Il accepta cette négociation. Tout réussit selon nos vœux, et les conditions furent agréées de part et d'autre. »

Jean de Labadie, car c'était lui que Mlle de Schurmann allait introduire à Herford, était un de ces esprits ardents et dangereux qu'un penchant décidé et une sorte de vocation porte vers la théologie mystique et un genre de vie ascétique. Ni les Jésuites qu'il avait quittés, ni Port-Royal avec qui il avait tant de points communs, n'avaient pu le retenir. Après des prédications éloquentes à Bordeaux et dans le Midi, après des essais de vie commune et religieuse à Amiens et dans la Picardie, toujours persécuté, toujours luttant, il sortit du sein de l'Église catholique pour embrasser la religion réformée, qu'il devait aussi abandonner un jour. Il se séparait de l'Église catholique, parce que sa corruption lui parut si profonde qu'il désespérait du remède. Il quitta de même la religion réformée, parce qu'il vit la nécessité d'une nouvelle réforme. Il

enseignait la régénération intérieure, la révélation continue de Dieu à l'esprit de l'homme, la vanité du culte extérieur et de l'idolâtrie biblique, la doctrine de saint Augustin sur la prédestination et de Jansénius sur la grâce. Il rêvait une nouvelle forme de vie et de société chrétienne, plus pure et plus libre, et qui se rapprochât davantage de la primitive Église; mais on lui reprochait de s'éloigner de la religion réformée sur plusieurs dogmes et sur la question des rapports de l'Ancien et du Nouveau-Testament; on disait qu'il renouvelait l'hérésie des millénaires; on l'accusait enfin, dans ses rêves de régénération sociale trop tôt suivis d'effets, de prêcher des doctrines dangereuses et de pratiquer la communauté des biens. Ce transfuge de la France vint d'abord en Suisse, puis en Hollande, prêchant partout sa nouvelle religion, et se faisant des prosélytes surtout parmi les femmes qu'il ravissait par son éloquence et qu'il touchait par son ascétisme. La Hollande fut le théâtre de ses prédications, de ses luttes contre les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques, des persécutions qu'il eut à subir, et enfin de sa fuite à la suite de l'édit qui le bannissait d'Amsterdam. C'est dans ce pays, d'abord à Middlebourg, puis à Amsterdam, qu'il entreprit une lutte acharnée tant contre l'Église établie que contre la philosophie, et surtout contre la philosophie cartésienne qu'il dénonça et qu'il attaqua en la personne de Louis de Wollzogen. C'est de là enfin qu'il vint, grâce à Mlle de Schurmann, s'établir à Herford avec ses compagnons et ses compagnes, et qu'il transporta même son imprimerie.

La princesse Élisabeth, dont l'âme généreuse allait

toujours au devant de l'infortune, et que le souvenir d'une ancienne amitié avait déjà gagnée à la cause de ce persécuté, le reçut bien. Sans doute, si ses préoccupations personnelles et ses malheurs ne l'avaient déjà tournée elle-même vers la vie religieuse, si surtout Descartes avait été là pour la retenir sur cette pente où avait glissé Mlle de Schurmann, la princesse Élisabeth n'eût pu voir sans défiance s'établir dans son abbaye et presque à sa porte un ennemi de Descartes et de la philosophie, qui venait de troubler la Hollande par l'éclat de ses luttes contre le cartésianisme. Mais Descartes était mort et Labadie était persécuté, errant, presque proscrit. Non seulement elle lui offrit un asile, mais elle écrivit au duc de Brandebourg, pour prendre sa défense, trois lettres que nous avons retrouvées, et dont nous citerons quelques passages :

« *A Son Altesse Grand'Ducale.*

« V. A. sait sans doute que la savante Schurmann avec quelques jeunes filles Hollandaises et Seelandaises, a voulu fonder une communauté à Amsterdam. Mais comme elles avaient avec elles deux pasteurs détestés du peuple Hollandais et par cela même exposés à toutes sortes de calomnies, quoique ces pasteurs aient souscrit au Synode de Dordrecht et soient demeurés fidèles aux enseignements de la religion réformée, elles voudraient dépendre de mon autorité, bâtir une maison sur mes domaines, et relever de moi comme abbesse ainsi que la noble fondation qui est sur la montagne, et dans ce but transporter tous leurs biens dans ce pays,

ce qui n'a rien que de naturel et ne surprendra personne. Elles ne demandent en échange que l'assurance de pouvoir célébrer le service divin avec lesdits pasteurs sans être inquiétées et de jouir enfin de la même liberté que mes autres sujets. Si V. A. daignait les prendre sous sa protection, je pourrais d'autant mieux les satisfaire et les aider dans leur pieux dessein... Je ne veux point vous importuner davantage, mais je me recommande à votre faveur. Tant de personnes ont déjà ressenti les effets de votre bonté qu'elles seraient indignes de vivre, si elles ne vous témoignaient la plus vive reconnaissance, comme c'est leur devoir ainsi que celui de votre obéissante, très humble et très obligée servante.

« ÉLISABETH. »

Le duc, qui aimait la princesse Élisabeth, lui accorda l'objet de sa demande. Mais l'arrivée de Labadie et de ses adhérents, qui étaient précédés par les clameurs des Hollandais, ayant suscité de grands troubles dans la commune d'Herford, à ce point que l'abbesse menaça de faire occuper la ville militairement par mille dragons, elle écrivit de nouveau au duc de Brandebourg pour lui exposer cette affaire :

« S. A. voudra bien se ressouvenir, lui dit-elle, que nous lui avons donné à entendre par notre première lettre que Mlle de Schurmann et quelques autres personnes avaient résolu, pour se séparer de plus en plus de la terre, de fonder une communauté sous l'autorité de notre abbaye, et comment, par l'intermédiaire de M. de Schwerin, et par une lettre du 6 septembre 1670, vous avez déclaré que vous favoriseriez mon pro-

jet et nous accorderiez notre demande, si toutefois les sectateurs se montraient conformes aux réformés et à leur culte, et ne causaient aucun scandale. C'est sur cette assurance qu'ils sont arrivés ici. Bien que leurs ennemis eussent répandu des bruits injurieux contre eux, plusieurs personnes, et notamment l'illustre ministre de V. A. et quelques prédicateurs réformés, ont, sur ma demande, conféré longuement avec eux, et ils ont été forcés d'avouer que leur croyance et leur enseignement étaient conformes à la croyance et à l'enseignement réformé, que leurs pasteurs n'exercent en public aucune autre religion que la réformée, et affirment hautement souscrire au synode de Dordrecht, aux institutions de Calvin et au catéchisme d'Heidelberg. Personne ne pourra non plus prétendre avec vérité qu'ils aient occasionné le moindre scandale en ces lieux : car ils mettent tout leur soin à mener une vie tranquille et retirée, dans la crainte de Dieu, et leur conduite est exemplaire, en sorte que tous les hommes impartiaux qui se sont entretenus avec eux les ont trouvés tout autres que leurs ennemis les leur avaient représentés. Mon unique intention est donc, en cette affaire, de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, puis d'aider ces personnes dans leurs bonnes et chrétiennes résolutions, et d'augmenter notre commune réformée, qui est si dénuée sous ce rapport, par la présence de bons chrétiens, en les autorisant à bâtir sur nos terres libres et princières autant de maisons qu'ils voudront, persuadés que le pays ne pourra qu'y gagner, et que les bourgeois de la ville, négociants et ouvriers, qui profiteront sous tous les rapports de leur

présence, n'ont rien de dommageable à attendre de leur part. »

Mais, cette fois, le duc, déjà prévenu contre les nouveaux arrivés par des rapports défavorables, tout en ménageant les droits et les désirs d'Élisabeth, crut devoir ordonner une enquête, et, pour la troisième fois, Élisabeth se vit forcée de prendre encore leur défense. Elle écrivit au duc, le 20 novembre 1670, pour écarter tout soupçon de ses protégés et les garantir contre toute attaque : « J'apprends, lui dit-elle, qu'on a dit à V. A. beaucoup de mal de mes Hollandaises, de même qu'on m'en écrit encore beaucoup de Hollande sur leur compte ; si je ne les voyais tous les jours, et ne pouvais à chaque heure juger de leur conduite, je serais la première à les renvoyer d'ici. Mais je prie V. A. de ne pas les condamner sans les entendre, et d'attendre jusqu'à l'arrivée du général Ellern. S'il ne vous démontre pas clairement que non seulement la religion, mais le pays même, prospère depuis leur arrivée, et que la considération même de V. A. s'en est accrue, vous pouvez leur refuser toute protection : « Le magistrat, continue-t-elle, sait bien que ce ne sont pas des quakers, mais de vrais réformés. Les bourgeois ont déjà formé le projet de les faire mourir de faim en leur refusant des vivres, mais j'ai assez de moyens d'y pourvoir et de les nourrir sans eux. »

On remarquera cette parole de la princesse au duc de Brandebourg : « Ce ne sont pas des quakers, mais de vrais réformés. » Élisabeth allait ainsi au devant du principal reproche qu'on faisait à Labadie et à ses compagnons, et peut-être bien aussi à elle-même, et

qui consistait à les confondre avec la secte des trembleurs qui faisait alors tant de bruit en Angleterre. Quoi qu'il en soit de la justice de ces accusations, Herford, qui était devenu célèbre dans les fastes de l'église persécutée, devait recevoir la visite de quelques-uns des quakers les plus fameux. La renommée de sainteté et de grandeur qu'Élisabeth s'était acquise en protégeant Labadie, était parvenue jusqu'en Angleterre, et George Fox et ses amis en conçurent de grandes espérances pour le succès de leur œuvre en Allemagne. Quelques quakeresses, Isabella Fella, belle-sœur de Fox, la femme de Keit, et une Hollandaise, se rendirent à Herford, attirées par la réputation de l'abbesse. Fox lui-même lui écrivit, et il le fit avec une douceur et des flatteries qui contrastaient avec sa rudesse habituelle et son austérité connue. Nous avons la réponse d'Élisabeth, commençant par ces mots :

« Cher ami, je ne puis m'empêcher d'aimer sincèrement ceux qui aiment N.-S. J.-C. et auxquels il a accordé, non seulement la grâce de croire en lui, mais encore celle de souffrir pour lui. C'est pourquoi votre lettre et la visite de vos amies m'a été également agréable. Je suivrai leurs conseils, tant que Dieu m'accordera sa lumière et sa grâce, etc. Je suis votre affectionnée. »

Enfin le plus célèbre d'entre les quakers, William Penn, se rendit en 1676 en Allemagne et voulut aussi connaître la princesse. Après avoir parcouru, en compagnie de George Fox et de Robert Barclay, les communautés de la Hollande, et tenu partout des réunions dans lesquelles, suivant son énergique expression, la sainte Écriture

était prêchée, les morts réveillés, et les vivants fortifiés, il vint, avec Barclay, de Noerden à Osnabruck, et, le lendemain, partit pour Herford où il passa trois jours. C'est un journal inédit de son voyage qui nous apprend le détail de leur arrivée, de leurs réceptions, et des entretiens qu'il eut avec l'abbesse : « Le troisième et dernier jour, écrit-il, on se rassembla de nouveau pour le service divin, où se trouvèrent, non seulement les habitants de l'abbaye, mais quelques personnes de la ville. Ce jour-là, Dieu fit paraître la grandeur de son nom, et il s'ouvrit par sa seule force le chemin des consciences : il fit retentir à leurs oreilles ses trompettes éclatantes, et les força de reconnaître que c'était Dieu qui leur parlait et que personne ne lui est égal.... Oui, sa puissance infinie les agita et les éleva en ce jour; et la force de celui en qui la Divinité s'est fait chair, se fit jour et répandit sur nous sa vie divine, plus douce que le plus pur encens, plus suave que la myrrhe la plus odorante qui vient des pays lointains. » L'impression produite fut si grande qu'Élisabeth elle-même en fut troublée; lorsqu'elle s'avança vers Penn, après la réunion, pour prendre congé de lui, elle put à peine articuler quelques paroles. Elle lui dit : « Ne reviendrez-vous plus jamais ici? Je vous en prie, à votre retour, revenez ici. » Penn lui répondit : « Nous sommes aux ordres du Seigneur, et comme nous dépendons de lui, nous ne pouvons rien promettre avec certitude ». Puis il prit congé d'elle, et le soir de ce jour il quitta Herford. Mais il y revint quelques mois plus tard. Penn a noté les détails de cette seconde entrevue comme ceux de la première, et jusqu'aux moindres

paroles de la princesse, qui lui dit, en le quittant, ces mots bien dignes d'être rapportés ici :

« Souvenez-vous de moi, quoique je vive à une si grande distance de vous, et que vous ne deviez jamais me revoir. Je vous remercie pour les heures si douces que vous nous avez fait passer, et je sais et je suis persuadée que, bien que ma position m'expose à bien des tentations, mon âme sent une forte inclination pour le bien. » Penn tomba à genoux et supplia Dieu de bénir et de conserver sa protectrice et son amie.

Le souvenir d'Élisabeth, qui ne devait plus s'effacer de la mémoire de William Penn, fut encore entretenu par leur correspondance. Dans une lettre datée de Herford, 2 mai 1677, elle lui écrit : « Cet ami vous dira que vos lettres m'ont été fort agréables, ainsi que les vœux que vous faites pour me faire obtenir ces vertus qui feront de moi une digne suivante de notre grand Roi et Seigneur Jésus-Christ. Ce que j'ai fait pour ses vrais disciples n'est pas autant qu'un verre d'eau froide, puisque cela ne leur apporte pas le rafraîchissement. Je n'ai jamais attendu aucun résultat de ma lettre à la Duchesse de L., ainsi que je l'avais dit expressément au même temps à B. T. Mais du moment que R. B. (1) désirait que je l'écrivisse, je ne pouvais lui refuser ni omettre de faire tout ce qui était jugé propre à lui faire rendre sa liberté, bien que cela pût m'exposer aux railleries du monde. Mais c'est là un degré que l'homme moral

(1 Robert Barclay.

seul peut atteindre : les vraies grâces sont encore déficientes dans

Votre amie affectionnée,

ÉLISABETH (1). »

« Cher ami, lui écrivait encore la princesse le 29 octobre 1677, je suis très touchée de l'intérêt que vous prenez à mon salut. Je méditerai longuement chaque article des conseils que vous m'avez donnés et m'efforcerai de les suivre, autant qu'il sera en mon pouvoir; mais il faut pour cela que la grâce de Dieu vienne à mon secours, car, comme vous le dites vous-même, Dieu n'accepte rien qui ne vienne de lui. Quand j'aurais renoncé à tous les biens de la terre, si j'oublie de faire ce que Dieu demande par dessus toutes choses, c'est-à-dire de faire tout au nom de son Fils et pour son Fils, je n'en serai pas meilleure pour cela que je ne le suis maintenant. Avant tout, il faut que je sente Dieu régner dans mon cœur, et ensuite que je fasse ce qu'il me demande; mais je suis incapable d'enseigner, puisque je ne reçois pas mes instructions directement de Dieu même. Présentez mes civilités à G. T. B. G. G. K. et à ma chère Gertrude.

« Tant que vous n'écrirez pas plus mal que dans votre P. S., je serai capable de vous lire; ne croyez pas que je veuille me dédire de ce que je vous ai dit le soir de votre départ, mais j'y mets un délai jusqu'à ce que je puisse le faire en en rendant compte à Dieu et aux hommes. Je ne puis continuer à écrire, et je me recom-

(1) Voir le texte anglais de la lettre dans notre *Mémoire* de 1862, p. 73.

mande à vos prières. Je suis votre véritable amie. Élisabeth. »

« P. S. J'ai oublié de vous dire que ma sœur (Sophie) m'a écrit; elle aurait été bien heureuse, si, à votre retour d'Amsterdam, vous aviez passé par Osnabruck. »

Penn lui répondit, et sa lettre, datée de l'île de Boorne, est digne de celle à qui elle est adressée :

« Salut à la princesse Élisabeth au nom de la croix! Chère et estimable amie, mon âme désire avec ardeur ton salut en ce monde et dans l'autre.... Je ne puis abandonner ce pays sans te faire connaître que le souvenir de ton bienveillant accueil s'est gravé dans mon cœur. Le Seigneur Jésus t'en récompensera, il réserve certainement pour toi quelque chose de ta bénédiction. Persévère, sois constante, triomphe, et tu hériteras. »

William Penn succédait à Descartes dans l'affection de la princesse Élisabeth; cette affection, il en était digne. Si Descartes avait découvert un nouveau monde idéal par ses principes, Penn en colonisait un plus réel par ses efforts. Si le premier nous avait appris, par sa méthode, à devenir maîtres de nous-mêmes et à conquérir les vérités nécessaires, le second allait enseigner à des sauvages les lois d'amour et de justice qu'il croyait profondément gravées dans le cœur de tous les hommes; l'un était le créateur d'une nouvelle philosophie, le second jetait les fondements de ce puissant état de Pensylvanie qui montre, au point de vue social, ce que peut le travail de l'homme sous les lois de la morale et de la liberté religieuse; l'un avait éveillé la pensée et lui avait donné des règles, l'autre délivrait la conscience opprimée et devenait le père de

toutes ces sectes qui sont nées sur le sol de la libre Amérique; Descartes avait émancipé les hommes, Penn rachetait les esclaves. Tous deux abolitionnistes, l'un avait détruit les préjugés et brisé les chaînes de la raison; l'autre est l'un des ancêtres de ces glorieux destructeurs de l'esclavage qui s'appellent Wilberfoce, Elihu Buhurit, Lincoln, Summer, Wendel Philips, un de ces apôtres de la paix qui cherchent par la mansuétude des mœurs à adoucir le cœur des sauvages eux-mêmes, et à réagir contre les barbaries et les cruautés des peuples civilisés.

Avant de se fixer pour toujours dans cette abbaye d'Herford où elle devait passer les dernières années de sa vie, Élisabeth avait, pendant quelque temps, continué ses voyages à Berlin où sa cousine Juliane et son cousin le Grand Électeur aimaient à la retenir, à Hanovre où elle avait sa chambre (1), où sa sœur l'Électrice Sophie la recevra plus tard, et enfin à Heidelberg auprès de son frère l'Électeur palatin.

Charles-Louis mériterait, autant par les qualités dont il fit preuve dans le gouvernement de ses États que par sa conduite envers sa sœur, une place à part dans une galerie de portraits des palatins et des palatines. Mais tel n'est point l'objet de cette étude, et nous le retrouverons d'ailleurs dans les dernières années d'Élisabeth.

(1) « Je m'imagine que votre chambre à Hanovre doit être celle où logeait ma tante de Herford et que la comtesse Platten loge dans l'appartement qu'occupait le maréchal Grobendorff, à main droite, quand on va dans la première cour. » Lettre de la duchesse d'Orléans à la Raugravine Louise: Versailles, 21 décembre 1710.

Une femme qui n'est pas tout à fait contemporaine de sa tante (elle naquit en 1652, à Heidelberg), mais qui est un témoin précieux de la vie de son père et des mille histoires que ses tantes et lui lui avaient contées sur sa tante « Lisbeth », c'est la palatine sa fille, Élisabeth-Charlotte, plus tard femme de Monsieur, frère de Louis XIV, duchesse d'Orléans, mère du Régent.

Nous connaissons la palatine depuis que deux grands écrivains, Sainte-Beuve en France et M. Ranke en Allemagne, lui ont consacré quelques pages. Un portrait par Saint-Simon avait fourni au premier ses principaux traits. C'est cette page vigoureuse où il la représente « forte, courageuse, Allemande au dernier point, franche, droite, bonne... sauvage, enfermée à écrire.... seule avec ses dames, dure, rude, se prenant aisément d'aversion et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois et sur quiconque,.... jalouse jusqu'à la dernière petitesse de tout ce qui lui était dû, la figure et le rustre d'un suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable ». Telle nous apparaît cette étrange personne sous le burin d'un maître incomparable, dont M. Ranke n'a fait que développer le trait essentiel, la faculté maîtresse de la palatine, « l'Allemande au dernier point » de Saint-Simon, nous la montrant avec raison étrangère dans cette cour où elle ne se sentait pas chez elle, dont elle ne s'assimila jamais ni les grâces superficielles, ni les élégants dehors, ni les vices profonds, sabrant la langue et les gens, et se ruant, entre deux comédies de Molière, qu'elle aimait pour avoir fait *Tartuffe*, à écrire à ses parents d'Allemagne des lettres de vingt-quatre pages en allemand, comme elle fonçait à la chasse en plein hallier,

en haine de Paris et de Versailles où elle étouffe. Et pourtant, même après Saint-Simon et Sainte-Beuve, il restait encore à glaner bien des traits épars dans cette volumineuse correspondance que la société littéraire de Stuttgart a pris à tâche de nous offrir de plus en plus complète (1). « C'est là qu'on la voit dans son naturel avec ce visage qui tenait, comme disait son père, de l'ours, du chat et du singe, avec son justaucorps et sa perruque, reculant toujours à se faire peindre, tant elle se trouvait laide, « un vrai laideron », disait-elle d'elle-même, entourée de ses chiens : elle en avait neuf dans sa chambre, dont un toujours sur la table où elle écrivait à ses tantes et à ses sœurs ses interminables et méthodiques courriers, régulièrement décachetés par Louvois, puis par Torcy, qu'elle traite de la belle manière pour leur *cabinet noir*; prisonnière dans cette cour où elle n'avait pu trouver quatre amies; regrettant de s'être mariée et poursuivie par l'idée du poison dont elle était convaincue que sa devancière était morte par la noire intrigue des mignons de son époux; ayant de furieuses envies d'aller se cacher dans un couvent (2), puis se résignant à cette solitude, à l'immense ennui que, vers la fin, respirait cette cour; dégoûtée de tout, même du *grand homme*, c'est ainsi qu'elle appelait son royal beau-frère, peut-être par antiphrase et très certainement par ironie. Elle était bien revenue de l'admiration mêlée de tendresse que lui avaient inspirée d'abord sa démarche majestueuse,

(1) Cinq volumes ont déjà paru sous la direction de M. Holand.

(2) Le roi lui dit : « Eh bien! Madame, puisque je vois que c'est veritablement votre intention d'aller à Maubuisson, je vais vous parler franchement : ôtez cela de votre tête ».

son port de roi, sa politesse exquise, et, il faut le dire aussi, l'amitié qu'il lui témoignait. Elle avait percé l'idole, reconnu le pied d'argile, l'ignorance profonde des questions religieuses, l'intolérance dans l'affaire de l'édit de Nantes, la cruauté froide dans celle du Palatinat, la perversion du sens moral dans celle des bâtards. En un mot, Madame de Maintenon lui avait gâté Louis XIV.

Contre cette femme, la haine déborde, haine de race et de caste, autant que d'esprits et de tempéraments antipathiques, encore aiguisée par des griefs personnels et la querelle des héritiers légitimes, qu'elle avait épousée par amour de la justice et de la morale et aussi par intérêt maternel contre d'insolents bâtards, devenus les protégés de la veuve Scarron. Pour elle, Madame de Maintenon est le mauvais génie du roi, que dis-je? de la royauté. Quand elle en parle, elle a des trouvailles de mots crus, d'expressions cyniquement haineuses, une fureur d'invective: c'est un flot d'épithètes outrageantes, un débordement de bile noire. Elle ne l'appelle que la « sorcière », « vieille ripopée » ou « ratatinée », ou plus simplement « la vieille », « la gouvernante », ou bien encore « guenippe, ordure, vieille vilaine ». Elle n'est pas dupe de sa dévotion feinte; elle rappelle ses fredaines, attestées par Ninon à Saint-Evremont (1). C'est une « créature », comme la

(1) Dans une lettre de Ninon à Saint-Evremont, on lit : « Scarron était mon ami, sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et, dans le temps, je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu; mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceau. » Madame affirme que Villarceau lui a tout conté. Brunet, t. I, p. 300. Voir *ibid.*, t. I, p. 336; II, p. 60.)

Choin, cette maîtresse du premier dauphin à qui elle la compare (1). Elle veut trouver sa main dans tout ce qu'il y a de plus noir et de plus sale dans ce siècle et dans cette cour, dans les poisons de la Brinvilliers, avec Louvois et la Montespan, ses complices (2), dans la conspiration de Cellamare : « Toute la méchanceté du duc et de la duchesse du Maine vient de la vieille ordure et de la princesse des Ursins (3), écrit-elle à sa chère Louise. Ces deux vieilles sont des diables incarnés. Les jésuites peuvent bien être dans le jeu; mais on ne peut pas les accuser, car on n'a pas trouvé de preuves contre eux. » Elle accuse « la fausse prude (4) » d'avoir mis la brouille dans le ménage du grand dauphin par esprit de calcul, et d'avoir favorisé les imprudences et les légèretés de la duchesse de Bourgogne. Elle la chargerait volontiers de tous les méfaits et de tous les crimes. Et, à côté de cela, les griefs puérils : elle lui en veut d'avoir aboli l'étiquette à la cour de Louis XIV par des visées personnelles. Fagon, le médecin du roi, lui est suspect, du moment qu'il adule Madame de Maintenon. Aussi, quelle oraison funèbre de la vieille sorcière, lorsque, le 16 avril 1719, elle apprend la nouvelle de sa mort. « Ce matin, j'apprends que la vieille Maintenon est crevée. C'eût été un grand bien, s'il était arrivé il y a trente ans! (5) » Cette satire vengeresse d'une des hontes de la monarchie

(1) Brunet, p. 98.

(2) Holand, t. CXXXII.

(3) 1719. P. 8, t. CXXXII. Holand.

(4) On avait exilé les comédiens pour avoir osé jouer *La fausse Prude*.

(5) 16 avril 1719. P. 90, t. CXXXII. Holand.

logée à deux pas du trône, fait l'effet par moment d'une Némésis antique poursuivant de ses fouets l'adultère royal sur cette gouvernante intime du vieux roi. Elle a soin de rappeler que la gouvernante ne l'a quitté que lorsqu'il eut perdu tout sentiment et toute conscience. Le roi mort, elle nous la montre se cramponnant aux bâtards qu'elle a élevés, à ce duc du Maine pour lequel elle intrigua jusqu'à sa mort contre le Régent. Être l'ami des bâtards, c'est être l'ennemi de Madame.

Sans doute la passion l'aveugle par moments, elle est injuste et cruelle; elle ne pouvait rien comprendre à l'esprit des Mortemarts et elle poursuivait peut-être aussi dans la fille des d'Aubignés la renégate autant que la gouvernante des bâtards. C'est bien toujours l'Allemande, révoltée, n'aimant de la France ni ses mots spirituels, ni ses riens charmants, ni ses arts, ni ses opéras, ni ses femmes, ressassant tous les lieux communs hostiles à nos gloires, à nos succès, à nos qualités aimables, pour qui tous les Français sont intrigants, toutes les femmes coquettes, puis dévotes sur leurs vieux jours; anglomane, comme son père, en haine de nos modes qu'elle brave, de notre cuisine qu'elle déclare inférieure à celle des Anglais, de nos « bagatelles » qu'elle méprise, et sous ce mot elle comprend nos arts les plus exquis, comme ceux de Boule, les Gobelins, Lenôtre. Elle l'avouait d'ailleurs assez naïvement à propos de ses goûts littéraires, qui étaient à la fois très bornés et un peu confus. Elle trouvait la *Mort de Pompée* de Pierre Corneille une bonne pièce, mais aussi le *Baron de la Crasse* de Poisson; *Tartuffe*, le *Misanthrope* et les

Femmes savantes mis à part, elle ne comprenait pas toujours notre Molière, et reconnaissait que des types comme M. de Pourceaugnac et M. Jourdain supposent qu'on est initié aux originaux de la province ou de Paris. Ranke a bien raison, quand il dit : « En cela consiste le caractère, et, pour nous Allemands, le charme de cette correspondance, qu'elle vit en parfaite communion d'idées avec ceux à qui elle écrit, tandis que les éléments de vie intérieure dans le cercle de laquelle elle se meut lui sont restés toujours étrangers et même antipathiques. »

Tout n'était pas faux dans ses jugements, et ce fond moral de justicier sévère qu'elle portait en elle reparaissait à chaque page, redressant nos erreurs et morigénant les vices d'une cour affreusement corrompue, dénonçant le règne des intérêts et l'égoïsme abominable chez les courtisans, l'absence du sens moral partout, les mauvais mariages devenus la règle et les bons l'exception, la conduite des enfants envers leurs parents. Sa correspondance est une mine inépuisable de faits, d'anecdotes, d'observations et de considérations morales sur son temps et sur cette cour, sur les crimes, les débauches, les dépravations secrètes et publiques des hommes et des femmes. Quel greffier de la fin du grand siècle et des premières années de la Régence! Elle vit, pendant ces cinquante années, mourir tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus relevé autour d'elle. Appelée en France par la mort, puisqu'elle succédait à Madame Henriette, elle devient le « nomenclateur » des morts illustres; après la première Madame, le grand dauphin et la grande dau-

phine, la reine d'Angleterre, femme de Jacques II morte en exil, dans la pénitence et presque la misère; Monsieur frère du roi; son époux, le roi lui-même; puis, comme il y a de bons jours même pour la mort, la Montespan et enfin la Maintenon!

Et, dans cette foule titrée ou même royale, combien qu'elle avait vus naître et qui sont morts avant elle : le dauphin, la dauphine et le petit dauphin, le petite Madame, les Condés!

La vie de ces intéressants personnages offrait une ample matière à ses médisances, à ce besoin d'observation morale qui ne se satisfaisait pas à demi, à ces traits malins dont elle ne fut jamais chiche, et enfin à ces commérages de « vieille Allemande » qu'on lui reproche non sans raison. Sachons profiter des uns sans tomber dans les autres. Elle note au passage la grande inquiétude de Louis XIV, recommandant, sur son lit de mort, à ses filles légitimées d'être unies; la paresse et le mauvais naturel du grand dauphin; la dévotion du duc de Bourgogne, « bossu mélancolique »; la tête d'âne du Père de La Chaise, confesseur du roi; la stupéfiante niaiserie de Marie-Thérèse; les *robes battantes* de Mme de Montespan, signe certain de ses grossesses; les imprudences de Madame et de la seconde dauphine; les turpitudes de la duchesse de Berry qu'elle n'apprit que bien tard; tout à côté, les retraites illustres de ces nobles blessées, Sœur Louise de la Miséricorde aux carmélites, Mme de Longueville aux carmélites, Mme de Coligny à Port Royal, et — trait d'une observation bien profonde — la décadence non seulement de la grande, mais de la petite noblesse, si infé-

rieure à cette race dure, énergique, morale des hobereaux, la réserve de l'armée prussienne. Puis, c'est l'orgie de la Régence qui commence, qui grandit sous son fils, ce « fanfaron de vices », comme l'appelait sa mère, Philippe le Débonnaire, comme le lui reprochait Saint-Simon, laissant tout faire dans ce Paris pour lequel sa mère avait peur, lorsqu'il tonnait, du sort de la ville maudite.

Mais revenons aux souvenirs de sa jeunesse, les seuls qui doivent nous occuper ici. Ils tranchent sur ce fond un peu sombre. Heidelberg, son château, ses églises, Mannheim, « la folie des Électeurs Palatins », les histoires de son père et de ses tantes, Suzon, la mère de sa nourrice reviennent dans sa vieillesse. C'est là que nous retrouvons la tante Lisbeth, célèbre par ses distractions parfois un peu fortes (1). Il ne faut pas confondre Lisbeth avec cette autre abbesse d'Herford à laquelle elle succéda et qui avait introduit dans l'abbaye les pratiques de Lesbos (2). Élisabeth eut beaucoup de

(1) Elle en donne d'amusantes preuves dans une lettre datée de Paris, 2 avril 1719. On en trouve un extrait dans Brunet, t. I, 219, et II, 12-84 et note.

(2) Le récit qu'elle en fait en allemand à la Raugravine, dans sa lettre du 10 juillet 1699, ne souffre guère d'être traduit. Cette première abbesse d'Herford était une princesse de Courlande, dont elle dit dans une autre lettre, de Marly, 29 juillet 1700 : « De cette abbesse d'Herford j'ai entendu dire que c'était une tête folle et capricieuse et qu'elle était très coquette. » Elle avait écrit à sa sœur Louise, de Fontainebleau, 26 septembre 1695 : « Ma tante (Sophie) m'a écrit des histoires bien amusantes sur l'abbesse d'Herford ». Toutes ces histoires concernent la princesse de Courlande et non Élisa-

peine à réformer son abbaye. Nous avons vu qu'elle y reçut les Labadistes et Mlle de Schurmann (1) : c'était peut-être un autre fléau, celui du piétisme; il était du moins plus moral.

La duchesse d'Orléans, sans nier les mérites de l'abbesse, lui préféra toujours Sophie de Hanovre. Elle porte sur ses deux tantes un jugement bien fin dans une de ses lettres à sa chère Louise : c'est à propos des princesses Anne et Amalie (2). « Ces deux princesses, dit-elle, me rappellent, avec leur humeur si différente, mes deux tantes, la princesse Élisabeth d'Herford et notre chère Électrice. L'abbesse était encore engouée de sciences, mais notre Électrice avait un esprit agréable, naturel et gai. » On en voulait à Élisabeth, dans la famille, d'être une femme savante.

La duchesse lui devait une recette précieuse pour l'inflammation des yeux (3). Elle fait de continuelles allusions, dans sa correspondance, à une de ses anciennes demoiselles d'honneur, la jeune Colb, dont elle vante les bons mots. Colb avait connu la tante Lisbeth pendant ses nombreux séjours à Berlin. C'est d'elle qu'elle

beth. Il est bon de faire cette remarque; car, dans une autre lettre, de Paris, 27 avril 1719, sept heures du matin, elle écrit : « Ce que je sais des dernières années de ma tante l'abbesse d'Herford est ce que notre chère Électrice m'en a conté dans ses lettres. » On aurait donc pu s'y tromper.

(1) Cette Schurmann était plus mystique et plus fanatique que jamais. Voir ce que nous avons écrit sur elle : *Descartes et la Princesse Palatine*, 1862, et une lettre d'elle à l'appendice, p. 97.

(2) Dans une lettre datée de Saint-Cloud, 21 août 1718.

(3) T. CXXII. Paris, 30 mars 1719.

tenait ce remède, et sans doute aussi plus d'une anecdote sur les dernières années d'Élisabeth. Charles-Louis, nous l'avons dit, était un prince intelligent et zélé pour le bien de ses États et qui savait s'y faire respecter et craindre. Sa fille en avait conservé le souvenir le plus vivant et le plus reconnaissant, comme d'un homme dont la volonté n'était pas moins ferme que l'esprit n'était libre et enjoué. On voit qu'il lui inspira toute sa vie un respect mêlé de crainte. Elle n'en parle jamais dans sa correspondance qu'en lui donnant tous ses titres. C'est ainsi qu'à propos des faiblesses du Régent, elle dira : « Son Altesse l'Électeur notre père se faisait mieux obéir, » et, au sujet de sa tante l'abbesse de Maubuisson « qui a la voix, les yeux de Son Altesse notre père », elle ajoute : « Plût à Dieu qu'elle sût se faire obéir et craindre comme lui (1) ». Il avait été marié deux fois; sa première femme était Charlotte de Hesse-Cassel, mère de la duchesse; sa deuxième femme était une Degenfelt, mère de ses demi-sœurs, les Raugravines Louise et Amalie, et de son demi-frère Charles-Maurice. Il était extraordinairement jaloux : « Mon fils n'est pas jaloux, dit la duchesse en parlant du Régent. Il n'est pas comme son grand-père qui était assez jaloux, j'en ai été le témoin, » et elle raconte à ce sujet une curieuse anecdote qui explique pourquoi son frère est venu au monde avec un œil poché (2). Ce frère avait les qualités de son père : « Si Charles-Maurice n'avait pas si fort aimé le vin,

(1) T. CXXXII, p. 141; *ibid.*, p. 275.

(2) Dans une lettre de 1719, t. LXXXVIII, p. 294.

écrit-elle, il eût été un parfait philosophe; mais il a payé bien cher son défaut; car je suis sûre que l'ivrognerie a abrégé sa vie (1). Ses demi-sœurs étaient la Raugravine Louise, celle-là même à laquelle sont adressées ses lettres, témoignage d'une amitié qui ne cessa qu'avec la vie, et Amalie, la seconde, pour laquelle elle paraît avoir eu une égale affection, mais beaucoup moins communicative.

La duchesse devait à son père quelques-unes des fortes qualités qui firent l'étonnement de Versailles, la franchise, la fierté, l'esprit de tolérance : on sait qu'il avait voulu appeler Spinoza pour professer la philosophie à Heidelberg. Les larmes, des larmes de rage, lui viennent aux yeux toutes les fois qu'elle pense aux incendies de son cher Palatinat, systématiquement dévasté par Louvois : elle nous apprend qu'elle se réveillait la nuit à ce souvenir, comme folle de désespoir, et qu'elle en fut malade (2).

Élisabeth aimait son frère l'Électeur palatin, mais il s'en faut bien que leur amitié fût sans nuage. Deux causes paraissent surtout l'avoir troublée : la première, ce fut une ingérence peut-être louable, mais assurément très maladroite dans une querelle conjugale. Le duc voulait divorcer d'avec sa première femme. Élisabeth, mue par un bon sentiment, prit parti pour Charlotte de Hesse, l'accompagna même dans son exil à Cassel. Mais Charles-Louis n'était pas homme à souffrir l'intervention de sa sœur dans ses affaires domes-

(1) Brunet, t. I, p. 66.

(2) Brunet, t. I, p. 418.

tiques : il lui en garda un ressentiment qui ne céda qu'à la dernière maladie de sa sœur.

L'autre motif de querelle que nous surprenons dans leur correspondance, qui parfois tourne à l'aigre, ce furent des affaires d'intérêt que la princesse paraît entendre à merveille et pour lesquelles elle a une aptitude toute virile. Ces différends causèrent aussi, à certains moments, quelque froideur entre le frère et la sœur.

Enfin il est une autre cause, qui, pour être moins connue, n'en est que plus profonde peut-être : c'est ce que nous appellerons, si l'on veut, la névrose de l'abbesse d'Herford. La malheureuse complexion d'Élisabeth, depuis que Descartes n'était plus là pour en combattre les effets, avait pris le dessus. Son frère l'Électeur, qui était spirituel et caustique, la raille à ce sujet dans sa correspondance; il la traitait un peu en malade imaginaire : « L'austérité de votre dévotion, lui dit-il, n'a pu empêcher le retour de votre embonpoint (1) ». Par exemple, il croyait peu aux effets de ce zèle pieux et réformateur dont était dévorée l'abbesse d'Herford : « En tout cas, lui écrivait-il, je ne prétends pas approfondir les jugements de Dieu, qui sont impénétrables. Je doute fort que vous et moy vivions assez longtemps pour jouir de la réforme et du rétablissement que vous souhaitez et qui nous seroit fort nécessaire et encore moins pour pouvoir discerner les marques du renouvellement des cœurs (2). » Il se moque des extases

(1) P. 202.
(2) P. 194.

de Mlle de Harington et la renvoie à ses chers quakers. Il raille finement Robert Barclay et son apologie de la religion chrétienne qu'elle lui avait envoyée (1). « Il me semble, lui écrit-il, que l'auteur n'est pas assez régénéré, puisqu'il se vante d'être parent du feu roy Jacques. »

Est-ce ce regain de libre pensée que l'ancienne élève de Descartes ne put supporter? seraient-ce, au contraire, de misérables questions d'intérêt qui les brouillèrent (2)? Toujours est-il que le caractère d'Élisabeth s'aigrissait; elle le menace de procès; elle veut le déshériter. Pour le coup, Charles-Louis répond de bonne encre, que, s'il le faut, on trouvera des juges sur terre qui décideront touchant ses prétentions (3). Ces lettres sont de 1674. Charles-Louis luttait alors contre la France : nous n'avons pas ici à rechercher les causes de sa conduite que Louis XIV traita de défection; ce qui est certain, c'est que Turenne avait envahi le Palatinat et le fatiguait par ses marches, tandis que la garnison de Philipsbourg l'inquiétait par les courses qu'elle faisait dans le pays. L'année suivante, ce fut la torche à la main que les soldats de Turenne se promenèrent dans ces riches campagnes : cinq petites villes et vingt-cinq villages furent entièrement consumés par le feu, et l'Électeur, forcé de quitter Heidelberg pour Mannhein, envoyait un cartel au maréchal qu'il rendait responsable de cette terrible exécution. Il avait en outre deux procès sur les bras, ainsi qu'il le rappelle dans une de ses lettres (4),

(1) P. 197.

(2) On peut l'inférer de certaines lettres, p. 191.

(3) P. 196.

(4) P. 189.

l'un avec l'Électeur de Mayence et l'autre avec l'Électeur de Brandebourg. Être menacé de procès par sa sœur et même tancé sur sa conduite politique qu'elle blâmait (1), c'en était trop pour l'humeur peu endurante du Palatin : il n'y a donc pas à s'étonner du ton de ses lettres de cette époque. Dans l'une, il lui dit qu'il faut qu'elle soit pensionnaire du roi de France pour prendre son parti avec tant d'animosité (2). « Je m'assure, lui écrit-il à la date du 25 décembre 1877, que ni mon humeur ni l'estat de ma fortune avant cette guerre n'auront pu persuader aux gens de sens que c'est par gaieté de cœur et sans une nécessité inévitable que je m'en suis meslé. » Bien que nous ne connaissions que par les lettres de Charles-Louis celles d'Élisabeth auxquelles il répond, on voit que sa sœur avait été sévère pour lui (3). Il ne lui tint pas longtemps rancune, il lui envoyait les vins du Rhin qu'elle aimait et faisait un choix de graines et de plantes pour son jardin (4). A la fin et lorsqu'il la sait tout à fait malade, une nuance d'émotion perce dans ses lettres : « Je ne croyois ni n'espérois, lui écrit-il, que votre mal deviendroit au point que vous le mandez à ma sœur d'Osnabrug. J'en suis bien touché et peut-être plus que vous ne pensez (5). » Il lui envoya son médecin. Il paraît que le malade lisait avec plaisir ces lettres d'un frère si différent d'elle :

(1) P. 189. Nous déplorons la perte des lettres d'Élisabeth auxquelles il répond et qu'il eût été très intéressant de connaître.

(2) P. 192.

(3) P. 197.

(4) P. 193.

(5) P. 210.

« Je ne vous aurois point importuné de ma réponse, si je n'avois appris de ma sœur d'Osnabrug que mes lettres vous divertissoient. J'ay ouï dire que c'est un bon signe de vie quand un médecin condamne un malade à la mort, et que son admonition est moins fatale que celle du ministre (1). »

On comprendra mieux maintenant le contraste piquant de ces deux natures, l'une, un peu aigrie par l'adversité, un peu pédante, l'autre, toujours bonne, toujours gaie malgré ses malheurs, malgré les approches de la mort. Car sa santé était ruinée depuis la funeste guerre de 1674, et il mourut peu d'années après sa sœur, qui se plaignait depuis si longtemps (2).

Les dernières années d'Élisabeth furent attristées par la maladie, et, si l'on en croit les confidences de la duchesse d'Orléans, qui les tenait de sa tante Sophie, la perte des facultés mentales avait précédé la mort de la princesse. Une certaine nuance d'exaltation religieuse perçait déjà dans ses relations avec William Penn, avec Labadie et Mlle de Schurmann. Est-ce à ce genre d'émotions, que la science analyse aujourd'hui, qu'il faut attribuer cette précoce décadence? nous l'ignorons; mais il est triste d'apprendre par la correspondance de la duchesse qu'Élisabeth était en enfance, lorsqu'elle mourut. Elle en donne des preuves qu'il est bien difficile de récuser. « Je deviens si *rêveux* dans ma vieillesse, écrit-elle à sa chère Louise (Paris, 2 avril 1719), que je crois que je tomberai bientôt en

(1) P. 215.
(2) P. 209.

enfance, ou bien que je deviendrai aussi *rêveux* que notre tante, la princesse abbesse d'Herford, qui, lorsqu'elle jouait au trictrac, s'asseyait sur la table de jeu et lançait les dés sur son corps. Ainsi mourut-elle en enfance, et elle n'avait que soixante-deux ans. Je radoterai plus tard qu'elle, car j'approche de soixante-sept ans. » Cet état mental de la princesse s'explique par les fatigues du cerveau, par les malheurs de sa vie, par les prédispositions morbides dont elle nous a donné elle-même le diagnostic dans plusieurs lettres à Descartes et que nous avons caractérisées d'un mot : la mélancolie.

Seule des douze enfants de la reine de Bohême, elle nous offre ces symptômes. Ses deux sœurs, Louise-Hollandine et Sophie, avaient gardé jusqu'au delà de quatre-vingts ans, dans leur verte vieillesse, toute leur intelligence. Pourquoi Élisabeth a-t-elle, dans un âge moins avancé, vu s'obscurcir sa raison? C'est là un problème que nous ne chercherons pas à résoudre. Deux causes toutefois peuvent avoir agi dans ce sens : le naturel mélancolique et l'exaltation religieuse. Descartes, qui n'avait certes pas prévu ce dénoûment, avait cherché à la guérir de la première ; mais l'abbaye d'Herford, avec ses tentatives de réformes, ses visites de quakers et de quakeresses, n'avait pu que développer la seconde. Il y a donc un danger pour les femmes à suivre ce penchant mystique auquel elles ne sont que trop portées, et les adversaires de la philosophie auraient tort de se réjouir en apprenant ce dénoûment. Oui, le mysticisme, chez Élisabeth, finit par triompher de Descartes; mais ce fut le jour où il avait éteint

sa raison et fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de ce souverain bon sens que Descartes avait cherché à inculquer à son élève.

Nous avons cité d'elle une très belle lettre que l'on peut regarder comme son testament religieux et qui est très remarquable par l'élévation des sentiments (1). Dans cette lettre adressée à sa sœur, l'abbesse de Maubuisson, elle dit : « Je vis encore, ma chère sœur, mais c'est pour me préparer à la mort. Les médecins n'entendent plus rien à ma maladie : et il ne me reste plus à cette heure qu'à me préparer pour livrer à Dieu une âme lavée dans le sang de mon Sauveur. Je la connais souillée de beaucoup de péchés et particulièrement d'avoir préféré la créature au Créateur. »

La lettre est touchante, surtout venant de cette femme dont la vie n'avait été ni heureuse ni coupable, nous l'avons vu. Elle respire le mysticisme : ce sont les sentiments d'une ascète. Elle veut se mortifier, s'anéantir en Dieu ; elle souffre avec joie des douleurs dans son corps : elle veut, elle aussi, prendre sa croix et monter au calvaire à l'imitation du Sauveur.

Cette lettre ne prouve pas d'ailleurs que l'exaltation

(1) C'était dans notre première étude sur Élisabeth. Nous en tirions alors de tout autre conséquences, parce que nous ne connaissions pas les indiscrétions de la duchesse sur sa tante, l'abbesse d'Herfort. On pourrait à la rigueur s'inscrire en faux contre ces indiscrétions, et dire que bien des histoires contées par la duchesse sont encore sujettes à revision. Mais cela ne changerait rien à notre jugement définitif. Nous avons, dans nos observations précédentes, indiqué sûrement la source du mal : la mélancolie.

religieuse n'ait pas été cause des troubles cérébraux qu'atteste la correspondance de la duchesse d'Orléans; elle prouverait plutôt le contraire. On peut fort bien concilier cette dernière et suprême manifestation religieuse d'une mystique avec les signes d'affaissement intellectuel que nous avons constatés (1). D'autres mystiques ont été plus étonnantes encore et n'en sont pas moins atteintes du même mal. Une psychologie plus scientifique s'enrichit chaque jour d'observations du même genre, et, sans vouloir trop insister sur un cas pathologique singulier, nous ne pouvons complètement soustraire Élisabeth à la loi commune. D'autres diront qu'elle avait choisi la meilleure part, ce sont les piétistes; car, aux yeux des catholiques, comme Bossuet, c'était une hérétique, et l'abjuration de sa sœur, l'abbesse de Maubuisson, la mettait fort au-dessus d'Élisabeth. Pour nous, nous regrettons que cette dernière n'ait pas contracté, comme sa sœur Sophie, quelque alliance princière. Un héritier du trône impérial, le roi des Romains, Ferdinand IV (2), avait demandé sa main; assurément elle eût montré sur le trône ces qualités de l'esprit et du cœur qui s'usèrent obscurément dans les tracas et les mortifications d'une abbaye.

(1) Cette lettre est d'ailleurs antérieure d'une année à celle de sa mort, qui n'arriva qu'en 1680. La maladie avait dû faire de grands progrès dans les derniers mois.

(2) C'est la duchesse d'Orléans qui affirme le fait, d'après le témoignage de l'Électrice de Hanovre, la duchesse Sophie.

LETTRES D'ÉLISABETH
ET DE L'ÉLECTEUR PALATIN
SON FRÈRE

I

LETTRE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH
A SON FRÈRE L'ÉLECTEUR PALATIN

Berlin (mistdated 1665, probably 1652).

Dear Brother,

If you knew how much joy your letters afford me, I am sure you would have the good nature to let me receive them oftener than I do. Your last makes no mention of the copy of my aunt Catherine's Will, which I sent you. There is a ring for you; let me know horo you'd have me dispose of it. I will send you the best she left. The Elector of Brandeburg hath put all into my hands; but Timon is so vexed at the 6,000 dollars he is to pay me out of a clear debt, that he will not send me my annuity, and hath commanded Gules de Vic not to pay the pension which my aunt had in Poland; but our Elector will force him to it. I believe he would willingly force me to put my pretensions into the Elector of Mentz's hands, as his wife is like to de; and then he may have just reason to complain. I shall no do it, until I see that all is lost; but I will have my share. I am now very rich in pretensions, for my aunt has 90,000 dollars due for thirty years exile, in which she received not a penny out of her country. I

shall engage the king (of Poland), if I can, to write for me to the Emperor. I would willingly let fall half the sum to get the rest, and still more to know you are still prosperous, both in this and all other undertakings. Everybody here wonders that so many ships stay before Havens, and that some of them do not rather go into the Indies; but everybody understands his own business. I go to attend mine at Cassel, and leave this place within a fortnight, where the elector obliges me more than I can express. I hope you will find some occasions to thank him or it. So farewell, dear brother. I am more than all the world besides, yours

ELISABETH.

II

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridericksburg, 20 décembre 1672.

Pour respondre à vos lettres du 15 et 16 décembre, je vous diray, ma chère sœur, que je suis bien aise que vous prendrez du gout au vin de Rosmarin de Baccarat; puis qu'aussitost que les Krauterverein de Baccarat ont esté faits, j'ay donné ordre qu'on vous en enverrait du lieu en droiture un tonnelet d'Alantwein et un autre de Rosmarin : car du vieux on n'en a point, mais je crains que le nouveau ne vous donne la colique, parceque j'ay ouï dire qu'il n'est pas sain pour les femmes, non plus que pour mon estomac, qui m'a fait quitter tout ce qui m'a esté délicieux autrefois au goût et me servir seulement de viandes simples et du vin médiocre bien trempé d'eau de Funichstein dont il me reste encore fort peu de provision jusqu'à la saison qu'on en peut querir de nouveau. C'est alors que je manqueray pas de vous en envoyer; car à present la peine et la despense pour la transporter serait inutile, à cause qu'elle ne se conserve pas pendant ce froid. Pour le vin de Boxber j'ay tout aussitôt donné ordre qu'on vous en envoye de la meilleure année qu'on en a, mais je ne crois pas que ce soit vostre fait a cause qu'il est un peu rude et froid, et, comme il me semble, corrosif. Au reste je tiens pour un bon signe de vostre guerison que vos duretés dans le corps vous sont plus supportables que la puanteur de l'unguent de Mlle Clignet et que vous pouvés encore avoir dans l'estat desesperé, où vous croyiez estre, de l'aversion pour ce qui sent comme le

fromage. Je n'ay pas eu le nez assez bon pour le sentir, comme elle m'avait envoyé la drogue bien fermée; mais il me semble que le medecin qui vous avait ordonné de vous servir du lait, devait avoir été informé de l'aversion que vous avez naturellement eu contre le fromage, qui luy est apparenté de fort près, outre l'aversion que la reyne notre mere a toujours eu contre le lait. — Je suis bien aise qu'il vous parait de n'avoir pas perdu toutes vos forces, et puisque par la grace de Dieu elles ont surmontées les effets du solstice hibernal, je ne doute pas qu'elles ne s'augmentent a mesure que la saison du printems s'approche, ce qui me fait espérer qu'après avoir choisi une coadjutrice à vostre gré, je pourrais jouir de l'honneur et du bien de vous revoir encore chez moi cet esté, pour nous pouvoir expliquer ensemble sur le conseil de Jesus Syrach et epargner la peine à M. l'Elect. de Brandebourg qu'on dit que vous avez fait vostre heritier de faire executer le point qui concerne vos prétentions sur moy, qui ne laisse pas pour ça de vous etre comme je le dois votre tres humble serviteur et frère,

CHARLES-LOUIS.

III

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Ce 27 janvier 1674.

Je crois fort. Madame ma chère sœur, que les offices de mes amis et mes plaintes à la cour de France ne pourront jamais prévaloir tant qu'on se servira de la raison de la guerre et de la bienséance de mes États pour les nécessités de Philipsbourg et des armées du Roy. Je crois aussi qu'il faudra se servir des *Consolations de Boëce* au lieu de celles que vous voulés que j'attende de la justice et de la paix.

Le partage qui m'est écheu est assez commode, quoiqu'il ne soit pas grand et que j'ay encore a satisfaire à deux douaires et peut estre mesme a essuyer deux procès avec deux Électeurs, l'un pour Bokelheim avec celuy de Mayence, et l'autre avec M. l'Électeur de Brandebourg, protecteur des veuves et des orphelins, depuis qu'il en a fait un grand nombre par son dernier armement. On lui veut faire accroire que l'une des douairières est grosse, quoique peut estre qu'elle n'en soit pas plus capable que l'autre à ce que l'on m'a persuadé. Néanmoins Madame la douairière de Simmern, dans une lettre qu'elle a écrite à ses conseils, approuve l'hommage sans réserve que j'ay fait prendre aux sujets hors ce qui concerne son douaire.

Je suis bien aise que Madame (1) se porte toujours si bien pendant ses grossesses, je prie Dieu que cela continue. Je ne doute pas de la bonne volonté du sieur de

(1) La duchesse d'Orléans.

Boislabé pour mes interests, et je ne puis pas juger de quelle façon ils réussiront entre ses mains, parceque jusques à présent je ne l'ay pas encore employé à solliciter quoi que ce soit, depuis le mauvais traitement que j'ai receu de l'armée de M. le Prince de Turennes. J'ay seulement désiré qu'il se plaignit par manière d'information et il me fera plaisir de demeurer encore en ces termes.

Ce que je vous ay envoyé ne mérite pas les remerciemens que vous m'en faites. J'aurois souhaité que le désordre des affaires de ce pays m'eût permis de vous donner plus tôt ceste petite satisfaction, et je m'estimeray heureux lorsqu'en des occasions plus importantes je trouveray le moyen de vous faire connoître la passion constante que j'ay pour vostre service.

CHARLES-LOUIS.

IV

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridericksburg, 7 mars 1674.

Madame la P. Élisabeth,

J'ai toujours ouï dire qu'il n'est pas mauvais d'accepter à bon compte ce qu'on offre, quoique les affaires changeant si souvent de face que celuy qui le fait aujourd'hui peut devenir demain incapable de l'effectuer. Apres la guerre avec les Lorrains je vous ai offert cinq foudres de vin par an, quoique je vous aye assez remontré que les loix ne m'y obligeaient point. Cela vous eût bien valu quelque chose si vous les eussiez accepté, mais il semble que vous avez mieux aimé en faire des arrerages. Depuis il y a environ deux ans j'ay proposé des revenus du cloître de Libenano près de Worms et non de Lohrbach, comme vous croyés, celui-cy n'estant pas un cloître. Vous avez encore laissé reposer cette affaire-là, dont je n'ay pas esté fâché, puisque ce delay a fait voir que vous n'en avez pas eu grand besoin. A cette heure, au moment que je reçois votre lettre, les Français me font la guerre; ils m'ont ostés le chateau de Germensheim et de Selz et je ne suis plus maître dans mon bailliage de Germensheim qu'ils ont mis en contribution. Aussi le bon Dieu n'a pas béni la dernière vendange (peut-être parce que vous n'en avez pas voulu); au lieu de 80 foudres de Bacara de la precedente je n'en ai eu que 9 celle cy, pour les paiyer; au lieu de $\frac{m}{20}$ R d'un quartier de l'année passée, je n'en ay eu que

$\frac{m}{5}$ la presente; mes autres revenus vont à cette proportion et le nouveau duché ne me rend pas grand chose outre qu'une vieille et une jeune duchesse toutes deux douairières m'en emportent une grande partie. Enfin le tout est au pouvoir du bon Dieu et du grand roi de France dont l'on dit que vous êtes pensionnaire, car sans cela ou que vous fussiez plus jeune que vous n'êtes, vous ne prendriez pas son parti avec tant d'animosité comme l'on dit que vous faites. J'ay si peu de proches heritiers avec lesquels vous ne pourriez entrer en affaire et de si jeunes gens et vous et moi pas si vieux que je ne crains pas que nous survivions ces procès de les mettre en danger d'avoir un jour de fâcheuses affaires. Je suis avec sincerité et fidelité comme cy devant.

Mais lorsque je serai maître de mon bien, s'il vous plait d'ordonner quelqu'un qui entende les affaires et qui s'informe de nos offres dont j'ay laissé le détail a Hegdelt, je ne doute pas que je ne fasse voir à tout le monde que je suis plus équitable que vous ne voulez qu'on croye.

CHARLES-LOUIS.

V

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridricksb. 14/24 oct. 1676.

Comme le Sr de Friesenhausen m'a montré la liste des plantes et semences que vous desiriez pour vostre jardin, j'y ai obéi avec joye souhaitant de vous pouvoir temoignés par des effets plus considérables combien je desire meriter le ressentiment que vous me temoignez pour si peu de chose, et que nonobstant que mon service ait esté bien foulé par mes amis et mes ennemis, il portera toujours des fruits pour votre service, tant qu'il vous plaira de l'arroser de votre bienveillance. J'espere que le vin Schwesheim de cette année aura le bonheur de satisfaire a votre gout aussi bien que le krauterwein de Baccarah pour un autre echantillon de cette vérité et avec autant de succes pour le temps qu'il durera comme vous me faites espérer de mes plantes et semences, en quoy jusques icy le jardin le plus proche de ma chambre où mes yeux se plaisent le plus a esté assez fertile. Et quoyque je craigne que vostre souhait de voir notre chère patrie remué en son premier etat n'arrive qu'en l'année de Platon, je ne laisse pas de vous en estre bien obligé et borneray cependant ma satisfaction au désir de me voir en une condition asses heureuse de vous en pouvoir donner avec plus de substance, comme le doit votre très humble serviteur et frère.

CHARLES-LOUIS.

VI

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Ce 9/17 octobre 1676.

Je serais bien aise que tout nostre $\frac{\text{siecle}}{\text{siecle}}$ jugeast de la bienveillance comme il vous a pleu me témoigner par vostre lettre du 6 novembre : en ce cas-là l'obligation que j'ay et une partie d'iceluy ne serait pas difficile a satisfaire. Je ne laisse pas de prendre ma part a la benediction dont Dieu vous a pourvue quand même mon amitié fraternelle n'ait eu lieu d'y avoir pu contribuer non plus que la votre au bien dont le Seigneur m'a gratifié. En tout cas je ne prétends pas approfondir les jugements qui sont impénétrables. Je doute fort que vous et moy vivions assez longtemps pour jouir de la reforme et du retablissement que vous souhaitez et qui nous serait fort necessaire et encore moins pour pouvoir discerner les marques véritables du renouvellement des cœurs. Je reçois celles avec beaucoup de joye que vous me donnés de vouloir agreer le vin Schwesheim que je vous envoié, comme aussi qne votre estomac n'a encore besoin du renfort qui vous pourrait causer le bransle de notre feu comtesse de Lawenstein ou l'extase de Mlle de Harington; mais comme il se pourrait trouver quelque Timothée sous votre juridiction de l'un et de l'autre sexe qui s'en pourrait fortifier, je n'ay pas voulu manquer de vous envoyer le plus fort, pour en dispenser selon que vous savez qu'il leur sera salutaire, ne doutant pas que

votre trouppeau aussi bien que vous et moy auront appris de se servir des benedictions du ciel, tant qu'ils les peuvent avoir et de ne se point inquieter, quand il leur manque. Celle de votre affection sera toujours tres considerable a votre tres humble serviteur et frere.

CHARLES-LOUIS.

VII

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

3/13 feb. 1677.

S'il vous eust plu d'accepter les offres que je vous ay faites devant la guerre avec les Français, vous eussiez pu jouir d'avantage des fruits de cette terre que vous n'avez fait pendant que j'en possede une partie. Mais lors que vous m'aviez menacé de procès et que depuis mes protecteurs aussi bien que mes ennemis pour lesquels l'on dit que vous avez apologié ont ruinés, il a fallu me tenir sur mes gardes. Vous m'obligez beaucoup de n'en attendre pas grand chose jusqu'à une bonne paix par laquelle l'on puisse aperceveoir si la benediction de Dieu est seulement pour ceux qui aiment la Justice et si ceux qui ne servent ny le droit commun, ny le droit des gens seront les seuls punis. Cependant si vous n'estes pas satisfaite on trouverait bien un juge sur terre qui décidera touchant vos prétentions, puisque la justice divine s'en meslera immediatement devant nos derniers jours où j'espere qu'elle fera grace aux repentants et la recompense de votre modération suppleera au defaut de vous pouvoir témoigner plus satisfactoirement que je suis.

CHARLES-LOUIS.

VIII

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridricksb. 5 mars 1677.

Je n'ay receu que depuis peu de jours en ce votre lettre du $\frac{18}{28}$ de fevrier avec le livre de Mr Robert Barclay intitulé *Beales veræ christianæ apologia* dont je vous rends graces très humbles. Il semble que l'auteur n'est pas assez regeneré, puisqu'il se vante d'estre parent du feu roy Jacques; si je ne me trompe c'est par le costé de la maison de Lenox et je crois avoir connu son pere que vous nommés colonel Barclay *squier of the body* du feu roy Charles et fort affectionné a notre maison, mais pas tant illuminé comme ce sien fils pretend de l'être. C'est une des faiblesses humaines qui a esté de tout temps que des beaux esprits et savants se veulent rendre renommés par la singularité, principalement ès affaires de la religion.

Pour moy qui n'ay pas le loisir ni la commodité d'esprouver les esprits de cette nature par l'observation de leur pratique, je ne manqueray pourtant pas d'employer quelques heures pour m'informer par la lecture de son livre, qui me parait savant, de ses speculations.

Pour le reste du contenu de votre lettre que vous avez bien voulu appeler une defense j'en differeray la reponse, s'il vous plait, a un autre ordr, lorsque je tacherai d'appliquer vos saintes admonitions à mon avantage, tant que je pourrai, et au vostre. *For charity begins at home*, comme dit l'apotre St Paul, si je ne me

trompe. Aussi n'y a t-il que le bon Dieu qui soit juge infaillible des actions des mortels; auquel je vous recommande en finissant a la mode des bons Quaquers que je trouve la plus commode dans leur religion, quoiqu'elle ne soit nouvelle, mais usitée entre les Espagnols qui viennent des Maures mahometans.

CHARLES-LOUIS.

IX

LETTRE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH

ABBESSE DE HERFORD, A WILLIAM PENN

Herford may 2. 1677.

This friend will tell you that your letters were very acceptable together with your wishes for my obtaining those virtues, which may make me a worthy follover of our great king and Saviour Jesus-Christ. What I have done for his true disciples is not so much as a cup of cold water, since it affords them no refreshment. Neitger did I expect any fruit of my letter to the Duchess of L.., as I have expressed, at the same times into B. T., but since R. B. desired I should write it, I could not refuse him, nor omit to do any thing that was judged conducing to his liberty, though it should expose me to the derision of the world. But this a mere moral man can reach it; the true inward graces are yet wanting in

Your affectionate friend,

ÉLISABETH.

X

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Ce 15/25 décembre 1677.

Le peu que j'ay pu contribuer à votre satisfaction et service dont il vous a plu de faire mention par votre lettre du 9 de ce mois ne mérite pas le ressentiment que vous en témoignés.

Le viel radotteur Schever n'a pas eu ordre de moy de vous mander qu'il veut faire mettre en compte le poste des vins dont il y aurait quelque différent entre vous et les marchands, sur ce qu'à l'avenir je vous voudrais accorder de votre traitement en vertu de vos prétentions par le testament du feu roy votre frère et par le contrat de mariage de la reine votre mère.

Il ne me laisse pas de vous estre fort obligé de la bonté dont vous voulez user envers moy, de n'augmenter pas les procès dont je suis menacé de mainte part, avant que la paix soit conclue. Je souhaiterai cependant que mon amitié ayt pu estre aussi utile que celle de mon collègue M. l'El. de Brandebourg avec lequel je ne puis prétendre autre égalité qu'au titre et au rang d'Electeur, et au désir d'être juste et équitable selon ma proportion. Vous n'avez pas eu le même sujet de le faire souvenir du proverbe allemand *das man Klüger von Raskhaus herunter geht als man daraus gegangen ist*, comme il vous a plu me reprocher dans une de vos précédentes lettres, par ce qu'il est en chemin de gain pour le bien public et moy encore en celui de perte.

Mais je m'assure que ni mon honneur ni l'estat de ma fortune avant cette guerre n'auront pu persuader aux gens de sens que c'est par gaieté de cœur et sans une nécessité inévitable que je m'en suis meslé, dont le jugement et l'issue dépend des puissances supérieures, aussi bien que le destin de ceux à ce que je voy qui sont demeurés neutres. Sans cela comme j'ai ouy dire votre abbaye seule serait en estat de maintenir une princesse de votre naissance. Pour moy je tâche le mieux que je puis de maintenir mon individu selon la mienne.

Au reste, *Deus providebit*, en ce monde icy et en l'autre pour votre très humble serviteur et frère.

CHARLES-LOUIS.

XI

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

16 mars 1678.

S'il vous plaisait de vous servir de la main d'une de vos religieuses ou quelque autre personne affidée lorsque vous me faites la faveur de me donner part de vos sentiments charitables envers moy, cela légitimerait la liberté que je prends d'épargner mes yeux affaiblis par ma dernière maladie, à vous remercier très humblement, pour les bontés que vous m'avez témoigné en vos deux lettres $\frac{11}{14}$ et $\frac{5}{25}$ mars dernières qui me donnent beaucoup de joye à me faire voir que l'austérité de votre dévotion n'a pu empêché le retour de votre embonpoint. Pour moy qui n'en ay jamais eu (j'entends de bon embonpoint) je n'ay pas laissé de m'amaigrir davantage par la douleur de ma dernière indisposition qui m'a duré trop longtemps pour la croire un bénéfice de la nature, puisque mes forces ne s'en reviennent pas si promptement que l'appétit à manger et l'envie de dormir les après-diner; ce dernier est un présage de la fin que la feu reyne votre mère a eu dans un âge plus avancé, a laquelle je me prepare en étudiant la patience chrétienne qui me pourra servir en tout ce qui m'arrive, lorsque je ne puis y remedier en ce monde ou en l'autre. Je crois cette vertu un don de Dieu aussi bien que la foy des biens et des maux dont on peut jouir en éternité, et si les diables

en estaient capables, ils pourraient braver les tourments de l'enfer en cas que la longue habitude qu'ils ont de les souffrir ne leur tourne en conte de vertu. Je voudrais en avoir assez pour pouvoir mériter le caractère de votre très-humble serviteur et frère.

CHARLES-LOUIS.

XII

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

5/15 juillet.

Vous m'avez fait un grand regale d'avoir voulu prendre la peine de m'informer si particulièrement de ce qui s'est passé à votre regard devant la marche de l'armée française par vos quartiers et que vous avez la bonté de m'attribuer une partie de la cause que pour l'amour de Mad. ma fille ils vous ont témoigné le respect et la complaisance qui vous est due. Je vous en remercie très-humblement et m'en réjouis de bon cœur ne portant point d'envie envers ceux de mes amis à qui cette alliance a été jusques icy plus profitable qu'à moy même qui ne laisse pas cependant de me consoler de mon sort. Celuy d'un Electeur, possesseur de tant d'estats hereditaires et conquis, de tant de places fortes, pourveu de si grandes alliances, commandant 30 ou $\frac{m}{40}$ hommes en propre de troupes bien agguerries et victorieuses, si fort eloigné des frontières de ses puissants ennemis, est bien plus extraordinaire, ayant avec tout cela esté induit sans perte de bataille à faire une paix qui ne luy est pas trop avantageuse. Je ne trouve pas qu'on ne dise jamais la vérité aux grands princes, comme vous croyez, mais il me semble qu'on ne leur dit que celle qui leur plaist ou qui est profitable à ceux qui la débitent; pour nous autres, petits potentats d'Allemagne, la plus grande partie de nos conseillers ne visent aux avis qu'ils nous donnent qu'à ce qui est convenient à leur petit ménage, sans beaucoup considérer l'honneur ou le profit de leur maître et le

bien de la patrie, et sont fort habiles à trouver des difficultés aux desseins de leurs maîtres pour prévenir les maux sans en pouvoir fournir de plus raisonnables et salutaires ou par manque d'esprit ou que leur interest les porte afin que les princes ne soyent trop puissants et par ainsi trop absolus et indépendants de leurs propos de coq à l'asne sans grand raisonnement et sans autre visée que celle que je viens de dire, qui d'ordinaire n'a pas l'étendue de leur nez; je ne vois plus cette prévoyance ni ce zèle pour le rétablissement et conservation de la grandeur de leur maître dans les termes et dans la proportion au spirituel et au temporel où les loix et les coutumes de l'Empire les ont mises; ny qu'une bonne chaine d'or d'un prince etranger ou quelque autre avantage ne se rende maître de leur volonté devant celle à laquelle ils ont fait serment, et dont ils reçoivent de bons gages; et quand même il n'y aurait qu'un homme de ceux-cy dans un conseil privé, il serait capable de ruiner son maître. Cependant je suis bien aise que la conduite de votre protecteur ne vous a causé plus d'inconvéniens, qu'il aist experimenté que de rompre des alliances est aussi incommode pour les puissants princes que pour les faibles, n'y ayant point, de quelle taille qu'ils soyent, qui ne puissent un jour avoir besoin l'un de l'autre. Je prie Dieu de vous conserver en bonne santé et nous laisser la paix qui sans sa prévoyance va estre troublée, si les troupes impériales et lorraines ne se retirent, a ce que M. de Bissi m'a averti par un exprès; vous pouvez bien croire que je tasche de prévenir ce nouveau désordre tant que je puis; car je suis un homme très paisible sur ma couche à cause de deux écorchures que j'ai à ma jambe gauche.

CHARLES-LOUIS.

XIII

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridrichsburg le 9e d'aoust 1679.

Vous n'avez rien perdu par le mauvais traitement du mareschal de Créqui, ni par l'infidélité de vos domestiques dont vous vous plaignés, puisque cela vous fait faire une si belle reflexion, comme il vous a plu me temoigner par votre lettre du 1er d'aoust, sur le devoir de la charge que Dieu nous a commise pour sa gloire. Mais comme je crois que la conservation de soy même et de ceux qui en dépendent, en fait une grande partie, j'espere qu'il ne trouvera pas mauvais que nous nous déchargions le mieux que nous pouvons, par les voyes permises dans sa loy, de ce qui sert a notre destruction, et qu'il nous donnera de la patience pour le reste. C'est celle que je tache de pratiquer selon le petit talent qu'il m'a donné, laissant le reste à sa divine providence a laquelle je vous recommande comme le très humble serviteur.

CHARLES-LOUIS.

XIV

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A MADAME L'ABBESSE DE MAUBUISSON

7 septembre 1679.

Vous avez eu la bonté de prévenir l'éclaircissement que j'ai donné à N. touchant le doute sur le point de notre correspondance, et vous ne vous êtes pas trompée, encore que je trouverais votre papier et son contenu ples dous et plus agréable que vouloit estre celuy de Mad. la pr. Catherine, ma tante, pour une personne comme moy qui a les hœmoroides au corps et à la..... dont je vous suis infiniment obligé. Je n'ay qu'a me plaindre que vous vous servez de plus de formalités envers moi que n'est necessaire dans un billet et entre des personnes qui sont si proches et puisque paraît que vous voulez bien que je doive estre le premier qui rompe le cours aux compliments entre nous, je me promets que vous ne trouverez pas mauvais que je vous asseure en frère freddon que je suis, comme je le dois, votre très humble serviteur et frère selon la chair.

CHARLES-LOUIS.

XV

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Frid. $\frac{30\ 7bre}{10\ oct.}$ 1679.

L'entrée de votre lettre du $\frac{12}{22}$ sept. m'a d'abord fort surprise, mais comme j'ai veu par la suite de la relation qu'il vous a plu me faire de votre mal et de sa cause, je trouve sujet d'en bien augurer pour votre guerison dont j'auray une très grande joie. Celle de l'écorchure de la tibia de ma jambe gauche n'a pas reussi assez tost nonobstant que j'ay gardé le lit dix jours de suite, pour pouvoir avoir le bonheur de voir ma sœur d'Osnabrug sur son passage vers les Estats, dont l'un et l'autre m'a esté une grande mortification, autant qu'est celle que je n'ay pas les remedes que vous m'attribués en si grand nombre d'avoir, ni si aisé de travailler pour ma conservation et celle des personnes qui me sont soumises. J'en voudrais avoir assez pour pouvoir contribuer à la vostre selon mon obligation et selon que la bonté que vous me temoignez par vos bons souhaits le merite : je ferai toujours mon mieux pour l'un et pour l'autre, selon la faculté d'esprit et de matiere que le bon Dieu me laissera, et particulièrement à vous temoigner combien je suis votre tres humble serviteur.

J'ay toujours craint que votre cure de lait ne vous ferait pas grand bien non plus qu'à moi, si j'en eusse

pris. Depuis que je suis toujours couché, l'enflure de mes jambes le soir ne paroist plus, je ne scais ce qui en sera quand je recommenceray à me promener à cheval et à pied.

CHARLES-LOUIS.

XVI

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridrichsburg, ce 18/28 octobre 1679.

Je ne croyois n'y esperois pas que votre mal deviendroit au point que vous le mandés à ma sœur d'Osnabrug : j'en suis bien touché et peut-être plus que vous ne pensez. Ce n'est pas que je vous veuille donner la peine de me répondre ni que je croye meriter quelque chose par cette compassion qui m'est très naturelle et sans affectation, que je tasche de vous asseurer de cette vérité. Je voudrois pouvoir aussi aisément vous servir de quelque remède. Il me semble que l'autheur que je vons ai marqué sur ce billet en escrit très bien et que vos médecins y auront fait réflexion, pourveu qu'ils ne soient de l'humeur ordinaire de ce mestier de ne suivre que leur caprice singulier et ne pas assez examiner les causes de la maladie devant qu'on prescrit la cure. J'avois espéré que le changement de votre climat pour un plus doux eût pu prolonger vos jours au pays de votre naissance et que par là j'eusse eu plus de moyens de contribuer à votre recouvrement et satisfaction, dont je ne desespere pas encore, puisque je vous vois par votre écriture et votre style le cœur bon aussi bien que le reste, qui pourront bien avec l'aide de Dieu surmonter la faiblesse du reste. Si c'étoit de la saison de s'en servir, je crois que les eaux aigres de Janichstein vous ouvriroient très bien vos obstructions en les beuvant en quantité, puisqu'elles me font grand

bien, n'en prenant que deux tiers avec un tiers de vin clairet a mes repas, car je tiens celles de Schwalbach trop violentes. Mais j'en parle comme un ignorant au mal d'autruy, quoique je crois connoître très bien le mien et que, nonobstant la diète que je tiens, mes jambes suivront bientôt votre ventre au cercueil; à quoy je me résous Dieu mercy aussi facilement que vous et n'apprehende sur le chemin pour y aller que la decrepitude et la douleur qui est une mechante preparation pour la mort quand meme l'on aurait toute la resignation a la volonté de Dieu qu'il faut bien avoir en depit de nous. J'espere que notre B. Helmont aura trouvé encore parmi les papiers de feu son pere quelque recepte pour vous remettre en estat de pouvoir consoler et rejoindre vos amys et parents et particulierement votre tres humble serviteur et frere, quoique depuis trente ans il n'ayt été si heureux de se voir dans le premier poste qu'il envioit avoir dans ce temps là en votre amitié.

CHARLES-LOUIS.

XVII

LETTRE de L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH.

Frid. 20/30 oct. 79.

Comme j'ai appris par la relation de ma sœur Madame la Princesse d'Onasbrug du $\frac{12}{22}$ de ce mois (que je n'ay receu qu'hier par l'ordinaire) du mauvais estat où se trouve votre santé que je n'ay cru pouvoir empirer en si peu de temps et que vous ne seriez pas fachée de veoir quelqu'un de ma part, je vous envoye, très chere sœur, mon médecin de la Chambre le Sr Dr Heusch pour vous asseurer de mes services, vous témoigner combien je suis sensible de la mauvaise constitution de votre santé et que je souhaite avec passion de pouvoir contribuer quelque chose a votre soulagement et entière guerison. Pour cet effet, je vous supplie de lui faire la grace de l'entendre favorablement, de luy permettre de s'informer de l'estat de votre mal et d'estre admis aux consultes qui se tiendront et de donner son suffrage pour les remedes après s'être bien informé de ce qui est necessaire, pour en pouvoir bien donner son jugement. Cependant je prierai le Dieu tout puissant, très chere sœur, de vous rendre bientost vostre santé et vos forces, afin que je puisse jouir du bonheur de vous temoigner encore quelques années que vu l'imbecilite de ma constitution je me persuade ne pourvoir estre de grand nombre, avant que je ne passe en l'autre monde, combien je suis en celluy-ci, etc.

CHARLES-LOUIS.

XVIII

LETTRE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH

A SA SŒUR, L'ABBESSE DE MAUBUISSON

Le dernier octobre 1679.

Je vis encore, ma chère sœur, mais c'est pour me préparer à la mort. Les médecins n'entendent plus rien dans ma maladie : aussi je ne me sers plus de leurs remèdes. Mais ils s'accordent en cela qu'elle procède du défaut de chaleur naturelle et d'esprits vitaux, qu'ils ne sauraient suppléer avec toute leur science; le ministre dont je me suis servie a dit à mes gens que je devais mettre mes affaires en ordre, de peur d'être surprise; ce que j'ai fait pour le monde.

« Il ne me reste plus à cette heure qu'à me préparer pour livrer à Dieu mon âme lavée dans le sang de mon Sauveur. Je la connois souillée de beaucoup de péchés, et particulièrement d'avoir préféré la créature au Créateur, et d'avoir bien vécu pour ma propre gloire, qui est une espèce d'idolâtrie. C'est ce qui me fait souffrir les douleurs que je sens presque tous les jours avec joie, sachant qu'il est juste que ce corps souffre pour les péchés qu'il m'a fait commettre. C'est la croix que je m'ordonne de prendre pour le suivre jusqu'à sa gloire, en renonçant à moi-même, pour me soumettre entièrement à sa volonté. Je ne sais si je pourrai après ceci avoir la force de vous écrire, ni à la duchesse d'Hanovre. Mais je vous ferai savoir de mes nouvelles par mademoiselle de Horne. Le prince de Salm m'a envoyé un gentilhomme demander des nouvelles de ma maladie. J'ai appris de lui que le roi

de France ne lui veut pas rendre sa principauté, contrairement aux articles de la paix, s'il n'en relève le fief de Sa Majesté très-chrestienne; je vous prie, faites en sorte qu'on trouve quelque expédient qu'il puisse toujours demeurer prince de l'Empire; et parlez-en à la duchesse d'Hanovre, afin qu'elle négocie cette affaire pour le bien de son neveu.

« Adieu, ma chère sœur; j'espère que nous nous reverrons en l'autre monde, et que Dieu nous préparera si bien dans cette vie transitoire que nous verrons éternellement sa face en la future (1).

« ÉLISABETH ».

(1) Cette lettre appartient au British Museum. Je l'ai trouvée dans le fonds Egerton à Londres.

XIX

LETTRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN

A LA PRINCESSE ÉLISABETH

Fridrichsburg, 24 juin 1680.

Votre seing et le contenu de votre lettre du 23 janvier m'a fort consolé dans le regret que j'ay d'ailleurs de vous savoir si mal. Je ne vous aurais point importuné de cette réponse, si je n'avais appris de ma sœur d'Osnabrug que mes lettres vous divertissaient. J'ai ouï dire que c'est un bon signe de vie quand un medecin condamne un malade a la mort, et que son admonition est moins fatale que celle du ministre. Vous verres neantmoins s'il vous plait, par le papier cy joint, que je ne laisse pas de me servir aussi de l'assistance de son mestier pour vous faire recouvrir vos forces et me donner l'honneur de vous rendre mes devoirs chez moy cet été, s'il plait à Dieu, où je tacheray de vous témoigner combien je seray le reste de ma vie,

Votre tres humble serviteur et tres affectionné frère,

CHARLES-LOUIS.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE 1

PREMIÈRE PARTIE

DESCARTES ET LA PRINCESSE ÉLISABETH 7

LETTRES DE LA PRINCESSE ÉLISABETH A DESCARTES 47

Lettre I (6 mai 1643) 47
Sommaire de la XXIXe lettre de Descartes (1) 49
Lettre II (10 juin 1643). 49
Sommaire de la XXXe lettre de Descartes 52
Lettre III (1er juillet 1643) 52
Sommaire de la LXXXe lettre de Descartes 54
Lettre IV (21 novembre 1643). 54
Sommaire de la LXXXIe lettre de Descartes 56
Lettre V (1er août 1644) 56
Sommaire de la LIe lettre de Descartes 59
Lettre VI (15 décembre 1644) 59
Sommaire de la XXVIIIe lettre de Descartes 61
Lettre VII (24 mai 1645). 61
Sommaire de la XXIVe lettre de Descartes 65
Lettre VIII (22 juin 1645) 65
Sommaire des IIIe, IVe, V^e et VIe lettres de Descartes. 67
Lettre IX (16 août 1645) 67
Sommaire de la Ve lettre de Descartes 70
Lettre X (1645) 70
Sommaire de la VIe lettre de Descartes 73
Lettre XI (13 septembre 1645) 73
Sommaire de la VIIe lettre de Descartes 76

(1) Les lettres de Descartes portent le numéro qu'elles ont reçu dans l'édition originale de sa correspondance. Nous avons renvoyé à cette édition par des notes spéciales.

Lettre XII (30 septembre 1645). 76
Sommaire de la VIIIe lettre de Descartes 79
Lettre XIII (28 octobre 1645). 79
Sommaire de la IXe lettre de Descartes 83
Lettre XIV (27 décembre 1645). 83
Lettre XV (1646). 86
Sommaire de la Xe lettre de Descartes 89
Lettre XVI (25 avril 1646) 89

DEUXIÈME PARTIE

DESCARTES, LA PRINCESSE PALATINE ET LA REINE DE SUÈDE. . . 93
Sommaire de la correspondance 107
Lettre XVII (10 juillet 1646) 107
Sommaire de la XIIIe lettre de Descartes 109
Lettre XVIII (30 septembre 1646). 110
Sommaire de la XVe lettre de Descartes 116
Lettre XIX (29 novembre 1646). 116
Sommaire de la XVIIe lettre de Descartes 120
Lettre XX (21 février 1647). 120
Sommaire de la XXIIe lettre de Descartes 123
Lettre XXI (11 avril 1647). 123
Sommaire de la XIXe lettre de Descartes 126
Lettre XXII (fin mai 1647). 126
Sommaire de la lettre de Descartes à la reine de Suède . . . 130
Sommaire des XXe et XXIe lettres de Descartes 130
Sommaire de la XXXIe lettre de Descartes à la princesse . . . 131
Sommaire de la XXVe lettre de Descartes à la princesse . . . 132
Lettre XXIII (de Krossen, 30 juin 1648) 132
Lettre XXIV (de Krossen, juillet 1648) 135
Lettre XXV (de Krossen, 23 août 1648). 137
Lettre de la reine de Suède à Descartes (Stockholm, 2 décembre 1648) 139
Sommaire de la réponse de Descartes à la reine de Suède . . 141
Sommaire de la XXVIe lettre de Descartes à la princesse . . . 142
Sommaire des XXVIIe et XXVIIIe lettres de Descartes 142
Sommaire des XLIIe, XLIIIe, XLIVe, XLVe, XLVIe, XLVIIe et XLVIIIe lettres de Descartes à Chanut. 142
Sommaire de la L^e lettre de Descartes 143
Lettre XXVI de la princesse (4 décembre 1649) 143
Lettre de la reine de Suède à un inconnu (Upsal, 27 février 1654). 145

TROISIÈME PARTIE

LA FIN D'ÉLISABETH 149
LETTRES D'ÉLISABETH ET DE L'ÉLECTEUR PALATIN SON FRÈRE . . 185

Lettre I de la princesse à l'Électeur palatin (1652) 185
Lettre II de l'Électeur palatin à la princesse (20 décembre 1672) 187
Lettre III du même à la même (27 janvier 1674) 189
Lettre IV du même à la même (7 mars 1674) 191
Lettre V du même à la même (24 octobre 1676). 193
Lettre VI du même à la même (17 octobre 1676) 194
Lettre VII du même à la même (13 février 1677) 196
Lettre VIII du même à la même (5 mars 1677) 197
Lettre IX de la princesse à William Penn (d'Herford, 2 mai 1677) 199
Lettre X de l'Électeur à la princesse (25 décembre 1677) . . . 200
Lettre XI du même à la même (16 mars 1678) 202
Lettre XII du même à la même (15 juillet). 204
Lettre XIII du même à la même (9 août 1679) 206
Lettre XIV du même à l'abbesse de Maubuisson (7 septembre 1679) 207
Lettre XV du même à la princesse (10 octobre 1679) 208
Lettre XVI du même à la même (28 octobre 1679). 210
Lettre XVII du même à la même (30 octobre 1679) 212
Lettre XVIII de la princesse à sa sœur, l'abbesse de Maubuisson (31 octobre 1679) 213
Lettre XIX de l'Électeur à la princesse (24 juin 1680) 215

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU